



25290

2002

LE PARTENARIAT MADAGASCAR BANQUE MONDIALE **2001/2002**



Direction des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, mise en mémoire ou transmise sous aucune forme ni par aucun moyen, électronique ou mécanique, par photocopie, enregistrement, ou de toute autre façon, sans l'autorisation préalable de la Direction des Opérations pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles de la Banque mondiale.

Tirage : 850 exemplaires

Production et maquette : Paul Sigogneau / Mad Production
Imprimeur : MADPRINT - Antananarivo Madagascar

D.L. N° 1197

LE PARTENARIAT
MADAGASCAR - BANQUE MONDIALE

2001/2002

BANQUE MONDIALE
DIRECTION DES OPERATIONS
POUR MADAGASCAR, COMORES,
MAURICE ET SEYCHELLES

AVANT PROPOS

MADAGASCAR VIENT DE TRAVERSER UNE CRISE grave pour sa population et son économie. Pendant les six premiers mois de l'année 2002, la chute de 30 à 50 % des prix à la production agricole, la hausse de 50% des prix des PPN, la suppression d'au moins 150.000 emplois et la malnutrition ont touché de nombreuses familles, surtout dans les couches sociales les plus défavorisées.

Pendant cette période difficile, la Banque mondiale a choisi de maintenir sa présence pleine et entière à travers ses projets essentiels pour la protection sociale de la population et la lutte contre la pauvreté : les projets tels que le Projet de Développement Communautaire (FID) et le projet de nutrition (SEECALINE) ont financé directement des opérations humanitaires d'urgence lancées par les organisations non gouvernementales en l'occurrence Catholic Relief Services (CRS) et CARE International.

Aujourd'hui, la crise est terminée et le nouveau Gouvernement affirme une volonté ferme de conduire le pays vers un développement durable, rapide et équitable. Le peuple malgache vient de tourner une page importante de son histoire et se prépare avec optimisme à reconstruire le pays sur de nouvelles bases.

Sur l'initiative du Gouvernement, et en concertation avec les autres bailleurs de fonds, le secteur privé et la société civile, la Banque mondiale participe pleinement à un plan de relance. Parallèlement à la mise en place d'un filet de sécurité, ce programme répond prioritairement aux urgences que sont l'amélioration des services publics de base et la reprise de la production du secteur privé.

Ainsi, avec l'aide de la Communauté internationale, concrétisée par la réunion du groupe des "Amis de Madagascar" du 26 juillet 2002, se reconstruisent des fondations solides pour permettre au présent Gouvernement de réussir un décollage rapide de l'économie malgache, reposant sur un "Etat de Droit" plus juste et une meilleure répartition des fruits de la croissance, notamment vers le monde rural.



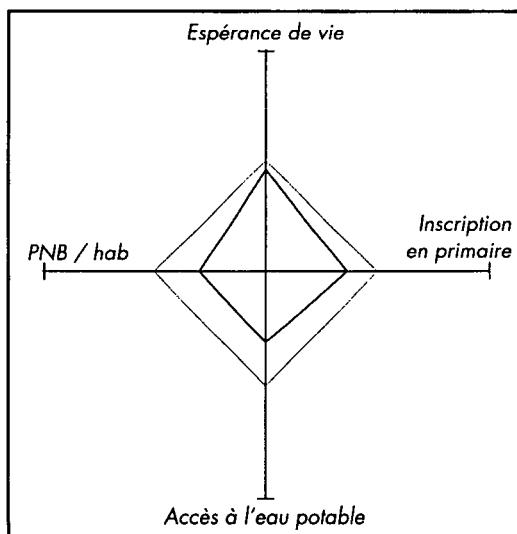
Hafez Ghanem

Directeur des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles
(juillet 2002)

L'économie de Madagascar en un coup d'oeil

(Année 2000)

	MAD/CAR	Afrique sub-saharienne	Pays à bas Revenu
Pauvreté et Indicateurs sociaux 2000			
Superficie (en Km ²)	587041
Population	15,1	659	2459
Produit National Brut (Méthode Atlas, en milliards de US\$)	3,9	321	988
Produit National Brut par habitant (méthode Atlas, en US\$)	250	480	420
Croissance moyenne annuelle (1994-00)			
Population (%)	3,1	2,6	1,9
Population Active (%)	3,1	2,6	2,4
Les estimations les plus récentes (données 1994-00)			
Pauvreté (% de la population sous le seuil de pauvreté nationale)	70
Population urbaine (% de la population totale)	29	34	32
Espérance de vie à la naissance (années)	54	47	59
Mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	90	92	77
Accès à l'eau potable	47	55	76
Analphabétisme (en % de la population de plus de 15 ans)	33	38	38
Inscription en primaire (% population en âge scolaire)	70	78	96
Garçons	..	85	102
Filles	..	71	86



Diamant du développement

En gras : Madagascar

En maigre : groupe des pays à bas-revenu

MADAGASCAR

	1980-90	1990-00	1999	2000	Prévisions 2000-04
Croissance moyenne annuelle (%)					
Produit Interieur Brut	2,5	2,0	4,7	4,8	6,4
Produit National Brut par habitant	-0,3	-0,9	1,5	1,6	3,4
Exportations de biens et services	-1,7	3,9	11,3	29,4	10,9
Agrégats et Ratios clés			1990	1999	2000
Produit Intérieur Brut (<i>aux prix courants en milliards de US\$</i>)			3,1	3,7	3,9
Investissement intérieur brut/PIB			17,0	14,9	17,1
Exports de biens & services/PIB			16,6	24,8	23,2
Epargne intérieure brut/PIB			9,2	9,5	9,5
Structure de l'Economie (en % du PIB)	1980	1990	1999	2000	
Agriculture	30,1	32,3	30,0	34,9	
Industrie	16,1	14,3	13,8	13,1	
dont Manufacture	..	12,0	
Services	53,9	53,4	56,2	52,0	
Consommation privée	..	85,7	84,9	84,3	
Consommation générale du Gouvernement	..	8,0	7,9	7,3	
Imports de biens et services	..	27,3	32,5	31,9	
Prix et Finances Publiques	1980	1990	1999	2000	
Prix interieurs					
Indice de Prix au consommateur	..	11,8	9,9	11,9	
Finances Publiques (% du PIB et y compris les dons courants)					
Recettes courantes	..	13,3	11,4	11,7	
Balance courante	..	4,2	2,1	2,6	
Surplus général/déficit	..	-3,6	-4,8	-4,2	
Balance des paiements (en Millions de US\$)	1980	1990	1999	2000	
Export de biens & services	516	512	910	1.195	
Import de biens & services	1.085	842	1.196	1.529	
Balance des ressources	-569	-330	-288	-334	
Revenus nets des facteurs	..	-146	-42	-53	
Transferts courants nets	11	238	129	124	
Balance courante	..	-238	-201	-263	
Réserves Exterieures (<i>y compris Or, en millions de US\$</i>)	..	92	227	301	
Principales importations (en % des importations totales)					
Equipements	21,58	18,23	
Matières premières	15,73	17,14	
Biens de consommation	14,12	15,14	
Principales exportations (en % des exportations totales)					
Café	..	11,3	4,5	1,2	
Vanille	..	16,5	4,2	5,4	
Produits manufacturés	..	42,3	71,8	71,3	
Dette extérieure (en millions de US\$)	1980	1990	1999	2000	
Total encours	1.248	3.704	4.354	4.359	
Total service de la dette	100	223	121	93	

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS

L'économie de Madagascar en un coup d'oeil

1. Situation économique et sociale (juillet 2002)	1
2. Développement social et humain	5
•Projet de Renforcement du Secteur Education (CRESED II)	7
•Projet d'Amélioration du Secteur Santé (CRESAN II)	11
•Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE)	17
3. Lutte contre la pauvreté rurale et environnement	21
•Programme de Soutien au Développement Rural (PSDR)	23
•Projet Micro Finance (PMF).....	25
•Fonds d'Intervention pour le Développement (FID III) Projet de Développement Communautaire (PDC- FID IV)	29
•Programme Environnemental, Phase 2 (PE2)	31
4. Infrastructures et appui à la production	37
•Projet d'Infrastructures Urbaines (AGETIP2)	39
•Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie (Energie 2)	41
•Projet - pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR).....	45
•Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des transports (PRRST)	49
•Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM).....	51
5. Appui institutionnel et bonne gouvernance	55
•Projet d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique (PAIGEP)	57
•Projet d'appui Technique au Développement du Secteur Privé (PATESP).....	59
•Second Crédit d'Ajustement Structurel (CAS II)	65
•Projet de Partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional (PGIDR)	67
6. Le Programme de micro-subventions	69
7. Le Centre d'information du Public	71
8. L'Institut de la Banque mondiale	75
Annexes	
. Projets clôturés ou en préparation	77
. Projets financés par la Banque mondiale à Madagascar (<i>historique</i>).....	79
. Lexique des sigles et abréviations	81

1

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (juillet 2002)

Madagascar sort d'une longue crise sociale et économique. Un nouvel espoir renaît pour le pays et la nouvelle administration s'attaque de front aux urgences pour renverser l'impact de la crise sur l'emploi et la pauvreté.

Pendant les 6 premiers mois de 2002, les barrages sur les routes, la pénurie de carburants et la fermeture du Marché Interbancaire de Devises ont mis en difficulté des pans entiers de l'économie du pays, notamment les secteurs de l'industrie, du tourisme, du transport et de la construction. L'apparition de centaines de milliers de nouveaux chômeurs et la forte baisse des prix d'achats aux producteurs ruraux ont entraîné une augmentation de la malnutrition et une baisse de fréquentation des centres sanitaires.

Ce chapitre décrit les impacts les plus importants de la crise sur la production, la monnaie et les crédits, les finances publiques et les ménages.

Trois grandes priorités sont étudiées pour une sortie rapide de cette situation : la mise en place d'un filet de sécurité, un plan de relance de la production et un appui aux services publics de base.

1. La production.

Pour le secteur agricole, la crise n'a pas eu d'impact sur la production, notamment grâce à de bonnes conditions climatiques. Mais pour les produits vivriers, la désorganisation logistique (barrages, pénurie de carburants) et financière (les crédits bancaires n'ont pas pu financer comme d'habitude 70% de la collecte) ont entraîné une diminution importante des prix aux producteurs.

L'impact de la crise sur le secteur industriel a par contre été plus profond, en particulier à cause de la pénurie de matières premières due aux barrages sur les routes reliant la capitale aux principaux ports (Toamasina et Mahajanga). Il faut souligner que plus de 75% de la valeur ajoutée du secteur sont produits dans la province d'Antananarivo.

Les entreprises franches ont été les plus touchées : les annulations de commandes des pays industrialisés ont entraîné la fermeture de plusieurs unités et la mise au chômage, technique ou définitif, de dizaines de milliers de salariés. Les industries du droit commun ont connu presque la même situation, en tournant à 20 % de leurs capacités.

Pour le secteur des services, le tourisme et le transport furent les plus touchés par

cette crise. Avec seulement 10 % du nombre habituel de touristes sur les 6 premiers mois, beaucoup d'infrastructures hôtelières et d'accueil ont dû fermer. Le transport, avec l'immobilisation de 80% du parc, a perdu 20 millions FMG de recettes par jour, à cause des barrages et du manque de carburant. Cette immobilisation a eu pour conséquences une perturbation dans la collecte de produits agricoles et l'apparition de pénuries de produits de première nécessité.

2. Monnaie et crédit.

La statistique monétaire ne révèle pas pour le moment trop de signes de dérapage. La stabilité de la masse monétaire a été essentiellement expliquée par un net recul des créances à l'Etat qui ont diminué de plus de 6% entre décembre 2001 et mars 2002. L'offre monétaire étant dans l'ensemble stable, l'inflation est maintenant de l'ordre de 25% depuis le début de l'année. Mais les prix devraient rapidement baisser lorsque la circulation des biens et des personnes sera rétablie.

Le crédit à l'économie a par contre progressé de 4% pendant le premier trimestre à cause d'un engagement plus important des banques commerciales auprès des entreprises, notamment pour les crédits à court terme. L'autre raison vient des arriérés d'échéances que les entreprises auraient dû rembourser. Sur un portefeuille de crédits de 2.500 à 3.000 milliards de FMG, une part importante devra être ré échelonnée alors qu'une petite proportion est probablement compromise.

La fermeture du Marché Interbancaire de Devises (MID) depuis février a constitué une barrière insurmontable pour les entreprises engagées dans le commerce car celles-ci ne pouvaient pas accéder aux devises. Les banques commerciales n'ont pu satisfaire directement qu'à peine 10 % des demandes. La rareté des devises s'est principalement expliquée par la diminution importante des exportations et des touristes.

3. Finances publiques.

Le montant total des recettes rapportées pour le premier trimestre est inférieur à 45% du montant nominal des recettes de l'année dernière à la même période. Durant la crise, les recettes intérieures (TVA et Impôts sur les revenus) ont assuré la majeure partie (62%) des rentrées fiscales. La chute des importations et donc des recettes douanières explique cette répartition. Il est probable que l'ensemble des recettes du Trésor baissera d'environ 50 % sur l'ensemble de l'année parce que beaucoup d'entreprises ne seront pas en mesure de payer leurs impôts sur les revenus cette année. Les recettes douanières ne retrouveront seulement leur niveau d'avant la crise que petit à petit. De plus, le Gouvernement est actuellement en pourparlers avec le secteur privé sur le type d'incitations fiscales appropriées en vue d'assister les entreprises privées dans le redémarrage de leur production. Une telle mesure serait le report des paiements des impôts sur les revenus et sur les bénéfices jusqu'à apurement du remboursement du stock de crédit de TVA que l'Etat doit à ces entreprises.

Du fait de la non-exécution des dépenses de la loi de finances 2002, les opérations de décaissements du Trésor se sont limitées essentiellement au paiement de la solde des fonctionnaires et des pensions de retraite. Le plus grand problème a concerné de ce fait le remboursement de Bons de Trésor par adjudication (BTA) dont le montant total des bons tombés en échéance s'élève à plus de 1.000 milliards à fin mars.

4. Les ménages.

Pour les ménages urbains du secteur formel (industrie, tourisme et commerce), la perte d'emplois a été l'impact principal de la crise. Dans l'industrie, les fermetures d'usines et le chômage technique se sont concentrés sur la région d'Antananarivo et d'Antsirabe, avec une première estimation de 125.000 pertes d'emplois. Dans le tourisme, les pertes d'emplois notamment temporaires toucheraient particulièrement les zones réputées touristiques comme Nosy Be, Sainte Marie, Morondava et Tuléar.

Par ailleurs, dans beaucoup d'agglomérations urbaines, le budget alimentation a augmenté de 50 % et les pénuries se sont faits sentir.

Le deuxième groupe affecté est composé des pauvres en secteur urbain dont la plupart tirent leur revenu du secteur informel (travail journalier dans le bâtiment, petits commerces). Les activités de la construction se sont complètement arrêtées et la demande des produits du secteur informel a fortement diminué. La hausse des prix et les pénuries ne les ont pas épargnés non plus.

Des signes alarmants ont commencé à apparaître : la malnutrition chronique des enfants de moins de cinq ans a augmenté rapidement. La fréquentation des hôpitaux et des centres sanitaires a décliné car les familles ne pouvaient pas payer le transport, les services médicaux et les médicaments. La disponibilité de certains médicaments de base et des vaccins s'est réduite dans certains centres urbains.

Le troisième groupe le plus touché par la crise comprend les petits producteurs ruraux. Les prix aux producteurs des produits agricoles (riz, maïs) dans les régions isolées du Haut plateau ont connu une diminution catastrophique de plus de 30%. Exacerbée par la pénurie de pétrole lampant, principal source d'éclairage, la hausse de prix des produits manufacturés (savon, bougies, huile alimentaire) a été, par ailleurs, plus importante qu'en milieu urbain. La crise dans le monde rural s'est de plus aggravée par une insécurité grandissante et surtout par une recrudescence des maladies de bétail qui risque de diminuer le patrimoine des paysans.

5. Relance

La condition sine qua non de la reprise économique est le retour aux conditions normales de fonctionnement du marché. La reprise économique requiert aussi quelques appuis particuliers, étant données les circonstances de cette crise. Immédiatement, et pendant une période transitoire, des mesures de protection des ménages, surtout ceux affectés directement par la crise, devraient être prises. Mais la remise sur pied du fonctionnement du système financier est prioritaire pour permettre l'assainissement et la reprise dans tous les secteurs de production. D'importantes mesures ont déjà été prises avec le rétablissement de la circulation des biens et des personnes et le déblocage des avoirs extérieurs.

L'impact direct de la crise n'a pas seulement privé les ménages de revenus. Il a aussi entraîné un effet boule de neige qui menace de dégrader de façon plus profonde l'économie à cause de la faiblesse de la demande. La mise en place d'urgence d'un filet de sécurité à court et moyen terme pour les ménages les plus affectés (les chômeurs, ceux qui étaient dans une extrême pauvreté avant la crise) est aussi un besoin économique afin de maintenir une certaine activité avant le redémarrage proprement dit. Les programmes de travaux publics et l'appui additionnel à la sécurité alimentaire sont au cœur de ce filet de sécurité.

La mise en place d'une ligne de crédit de type APEX à la disposition des banques commerciales serait un des moyens pour soutenir les entreprises. Ce soutien devrait être préalablement l'objet d'un diagnostic en profondeur de l'état des entreprises et de leurs besoins. De même, un fonds de garantie pourrait augmenter la disponibilité des crédits en faveur des entreprises en difficulté. Des mesures spéciales devront être prises pour mettre à disposition des lignes de crédit de collecte des produits agricoles. L'organisation de la collecte de riz est la plus urgente.

La restructuration du Budget de l'Etat pour répondre à la crise est en cours et vise d'abord le rétablissement rapide des services publics de base (éducation, santé, transport), ainsi que les services administratifs essentiels comme les douanes, les impôts, etc. Vu le reste de temps pour exécuter le Budget, un assouplissement des procédures doit être envisagé. A cet effet, les procédures pour assurer l'intégrité des finances publiques et de contrôle des dépenses au niveau déconcentré doivent être mise en place et renforcées. Une aide budgétaire de la part de la Communauté internationale sera peut-être nécessaire, mais des mesures pour augmenter les recettes propres de l'Etat sont primordiales. La relance des importations par le

rétablissement du MID constitue un moyen dans ce sens, mais il convient de renforcer cette opportunité par un contrôle plus strict des recettes douanières.

6. Réponses à court terme durant la crise.

Durant la crise, la Banque mondiale a supporté, avec d'autres bailleurs et partenaires de Madagascar, un nombre d'actions spécifiques qui répondent aux besoins de la population.

- (i) Le projet SEECALINE procède à l'extension de son Programme de nutrition communautaire en zones urbaines, pour spécifiquement cibler les couches sociales les plus défavorisées, et plus particulièrement les enfants malnutris, les femmes enceintes et les familles pauvres.
- (ii) Un programme de travaux publics est initié par l'utilisation d'une haute intensité de main d'oeuvre et par une rémunération par le système "Vivres et monnaie contre travail", mobilisant les parents d'enfants malnutris et les chômeurs désireux de travailler. Ce volet est financé par SEECALINE sur fonds de la Banque mondiale à hauteur de 1,353 millions de dollars. Ainsi, 10.000 bénéficiaires par jour reçoivent un approvisionnement en nourriture équivalent à 1,5 dollar chacun, soit 2 kg de riz, 75g d'huile et 500g de légumineuses dans la phase d'urgence de trois mois, à travers 54 centres gérés par des ONG dans les quartiers pauvres de la capitale.
- (iii) Par ailleurs, 56 Centres de récupération nutritionnelle intensive sont mis en place pour renforcer les actions médicales dans les hôpitaux et les centres de santé de base, dans le cadre du Projet CRESAN II.
- (iv) Le Projet FID IV a débloqué 600.000 US\$ pour la réhabilitation des dégâts cycloniques dans la région de Toamasina : réhabilitation de la route reliant Brickaville et Toamasina, aménagement des pistes rurales longeant la RN2 et réhabilitation de la ligne ferroviaire Antananarivo - Côte Est.

2

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET HUMAIN

Avec 70 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et un taux de mortalité infantile de 90 pour 1000, le développement social et humain de Madagascar se doit d'être un secteur soutenu en priorité par la Banque mondiale.

Donner l'accès de tous à un enseignement primaire de qualité est l'objectif principal du Second Projet de Renforcement du Secteur Education (CRESED II). La formation est en effet une des clefs de la réussite individuelle.

Le Second Projet d'Amélioration du Secteur Santé (CRESAN II) s'occupe lui du développement des services de santé de base, plus particulièrement en milieu rural où se trouve la majorité des pauvres du pays. La lutte contre les épidémies, le planning familial et la décentralisation de la santé complètent cet effort d'amélioration de l'état de santé de la population.

L'alimentation est le troisième impératif d'un développement humain durable : c'est l'objectif de SEECALINE (Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie). Il s'agit de réduire l'insécurité alimentaire pour permettre l'accès des populations les plus vulnérables à une nourriture salubre et nutritive, notamment les enfants de moins de 3 ans et les femmes enceintes. La sensibilisation des communautés de base aux problèmes de la malnutrition et de l'hygiène doit aider à pérenniser ce travail de fonds.

Les différents Projet en cours :

- Projet de Renforcement du Secteur Education (CRESED II) 7**
- Projet d'Amélioration du Secteur Santé (CRESAN II) 11**
- Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE) 17**

(situation à décembre 2001)

Projet de Renforcement du Système Educatif

(CRESED II) Crédit 3046-MAG

CRESED II et PNAE

II

Le CRESED II participe à la réalisation du Programme National pour l'Amélioration de l'Education/Formation (PNAE II) dont les objectifs sont :

- Universaliser l'enseignement primaire ;
- Former les agents qui requiert le modèle de développement national et régional adoptés ;
- Assurer la réussite de l'apprentissage et de la formation à tous les niveaux d'enseignement ;
- Assurer l'efficience du système.



Montant du crédit : 65 millions US\$ (429 milliards FMG)

Montant décaissé : 34 millions US\$ (187 milliards FMG)

Date de démarrage : janvier 1999

Date de clôture : juin 2003

Contrepartie gouvernementale : 54 milliards FMG (inclus les taxes)

Responsable du Projet

Mme Josiane RABETOKOTANY
Coordonnateur technique
BP 7604 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 264 64
Fax : (261 20) 22 292 13

Superviseur de la Banque mondiale

M. Jacob BREGMAN (AFTH4)
Washington D.C. USA
Tél : (202) 473 2457
Fax : (202) 473 8107

Objectifs

- Aider à donner à tous, l'accès à l'enseignement primaire de qualité ;
- Appuyer l'expansion progressive et l'amélioration de l'enseignement secondaire ;
- Promouvoir la modernisation et la diversification afin de l'adapter aux besoins de la nation malgache.

Descriptif

Le CRESED II s'articule sur cinq grands axes d'intervention :

L'enseignement primaire

Objectif

Tous les enfants d'âge scolaire vont à l'école, y restent jusqu'à la fin du primaire et y réussissent.

Zones d'intervention

Dans 39 CISCOs et sur environ 2200 écoles.

Approche

Etablissement de contrats-

programmes entre l'Etat, l'école, la communauté locale et les parents d'élèves.

Principales activités

- sensibiliser, informer et former les communautés locales ;
- aider à l'amélioration de la gestion de l'école ;
- participer à l'amélioration des compétences des enseignants et des Directeurs des écoles cibles ;
- renforcer l'encadrement et la capacité de gestion pédagogique ;

- participer à l'amélioration du bâtiment scolaire (remettre en état ou construire quelques 4400 salles de classe et les équiper).

L'Enseignement secondaire

Objectif

Améliorer l'accès, la qualité et la réussite de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, notamment dans les zones rurales.

Lieux d'intervention

46 CEG et 20 Lycées.

Approche

Etablissement de contrats-programmes entre l'Etat, l'établissement, les collectivités décentralisées et les parents d'élèves.

Principales activités

- sensibiliser, informer et former les entités locales ;
- aider à l'amélioration de la gestion de l'établissement ;
- participer à l'amélioration des compétences des enseignants et des Chefs d'établissement cibles ;
- renforcer la capacité de gestion pédagogique des établissements cibles ;
- remettre en état ou construire et équiper quelques 350 salles de classe.

L'enseignement supérieur

Objectif

Développer un système de formation et de recherche de qualité pour mettre à la disposition des secteurs professionnels de la société malgache des ressources humaines capables de répondre aux besoins de ces secteurs.

Approche

Mise en place d'un Fond d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (FADES)

Principales activités

- Appui financier et technique aux sous-projets répondant aux critères exigés pour l'atteinte de l'objectif cité ci-dessus ;
- Appui à la réalisation d'études de faisabilité des sous-projets.

Bénéficiaires.

Universités d'Etat et Institutions d'enseignement supérieur publiques et privées.

Champs d'application

- Redéfinition et/ou adaptation des programmes d'enseignement supérieur en vue de former les étudiants aux nouvelles connaissances et compétences requises par les secteurs socio-économiques ;
- Développement et/ou renforcement de la pertinence de la recherche universitaire par rapport aux besoins du pays ;
- Appui aux initiatives de renforcement institutionnel.

Les manuels scolaires et les auxiliaires pédagogiques

Objectif

Doter tous les élèves et tous les maîtres de toutes les écoles primaires de Madagascar de manuels et de guides du maître ainsi que d'auxiliaires pédagogiques de base.

Principales activités

- Acquisition et distribution de manuel et guides du maître de Malgache, Français, Calcul, Connaissances usuelles, Géographie ;
- Acquisition et distribution d'auxiliaires pédagogiques de base (carte de géographie, planches de sciences, dictionnaires...) ;
- formation des enseignants à l'utilisation de ces manuels et auxiliaires pédagogiques.

L'appui institutionnel au Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base

Objectif

Améliorer la gestion du MINESEB afin qu'il puisse remplir efficacement sa mission qui est d'éduquer les enfants malgaches.

Zones d'intervention

Les 111 CISCOs.

Approche

- Définir clairement les missions, rôles et attributions de chaque niveau de l'administration du MINESEB ;
- Développer un système d'information aux fins de gestion ;
- Développer un système de suivi, contrôle et évaluation ;
- Renforcer les compétences des ressources humaines ;
- Appuyer la décentralisation de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Principales activités :

- Edition, distribution et aide à la mise en œuvre des manuels d'organisation et de procédures du MINESEB ;
- Amélioration du système d'information du MINESEB ;
- Rationalisation de la gestion du personnel et de la gestion financière du MINESEB ;
- Renforcement de la microplanification et de la carte scolaire prospective aux fins de gestion au niveau des collectivités décentralisées ;
- Appui aux activités d'évaluations des connaissances au niveau primaire ;
- Organisation d'ateliers et appui à la création de réseaux d'administrateurs scolaires ;
- Etudes de préinvestissement pour le développement du système éducatif.

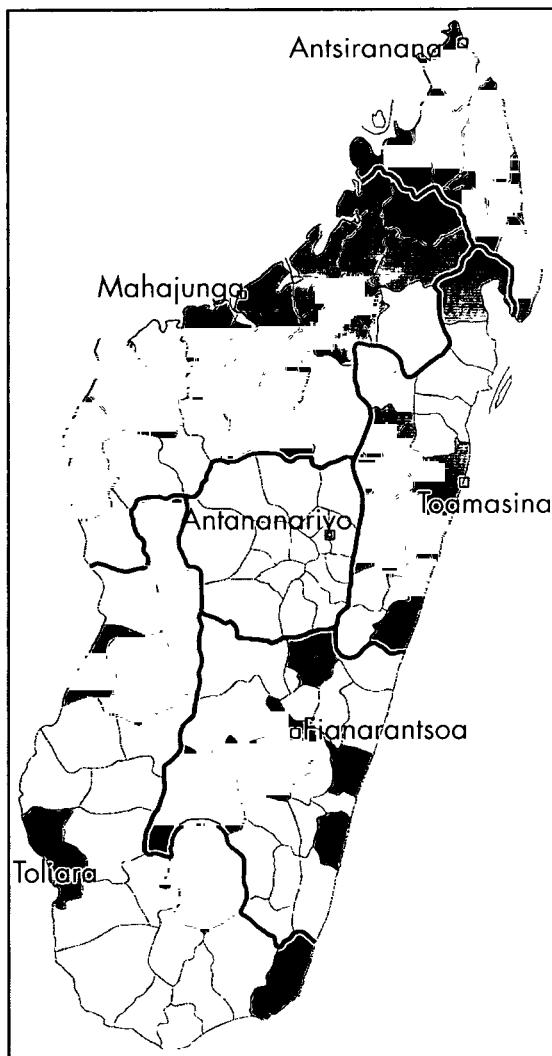
STRATEGIE

Pour l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire :

- S'appuyer sur la carte scolaire et/ou la macroplanification dans le processus de développement du système ;
- mobiliser tous les acteurs locaux concernés et intéressés par l'éducation de manière à les impliquer activement dans la prise en charge de l'école (communauté locale, parents, CTD, ONG...) ;
- développer la pratique du contrat programme dans la recherche et l'amélioration quantitative et qualitative de l'enseignement ;
- agir sur les facteurs jugés prioritaires pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement ;
- agir sur les facteurs jugés prioritaires pour améliorer la qualité et l'efficacité du système ;
- rapprocher les centres de décision des lieux d'action ;
- encourager le secteur privé à investir dans l'enseignement ;
- ré-instaurer l'orthodoxie de l'école afin d'optimiser l'efficience de l'acte éducatif.

Pour l'Enseignement supérieur :

- améliorer la qualité de la formation en tenant compte des besoins du monde professionnel ;
- relancer la recherche en accord avec les besoins du développement du pays ;
- développer la pratique du contrat programme ;
- rationaliser et moderniser la gestion ;
- diversifier le système de formation et les sources de financement ;
- procéder à l'évaluation périodique du système et intégrer le système dans son environnement.



Réalisations & Impacts (déc 2001)

Réalisations

Pour l'Enseignement Primaire :

- Construction de 220 nouvelles salles de classe dans 25 CISCOs ;
- Réhabilitation de 506 salles de classe dans 25 CISCOs ;
- Construction de 24 cuisines pour cantine scolaire dans 2 CISCOs ;
- Equipement en mobilier scolaire de 344 EPP dans 11 CISCOs ;
- Formation de 4 366 enseignants dont 870 nouvellement recrutés dans 21 CISCOs ;
- Elaboration de 1 079 Contrats Programmes avec la Communauté dans 21 CISCOs ;

Pour l'Enseignement Secondaire :

- Construction et réhabilitation de salles de classe : dans 16 établissements de 12 CISCOs, 61 salles de classe sont réhabilitées et 19 nouvellement construites. Les travaux sont en cours pour la réhabilitation de 11 et la construction de 21 salles de classe ;
- Equipement en mobilier scolaire de 21 établissements sur les 38 cibles de 1999 à 2001. Pour les 17 établissements restant, les mobiliers scolaires sont soit en cours de finition, soit en attente de livraison sur les sites ;
- Formation des enseignants de 38 établissements par les encadreurs pédagogiques des DIRESEB ;
- Renforcement de la capacité de gestion de 16 chefs d'établissement ;
- Equipement en matériels informatiques des 103 Lycées : analyse des offres en cours ;
- Dotations en équipements scientifiques des 46 CEG et 20 Lycées : DAO en cours de préparation pour lancement ;

Pour l'Enseignement Supérieur :

•Financement de :

- 10 sous-projets d'appui institutionnel ;
- 14 sous-projets de formation ;
- 22 sous-projets de recherche ;

dans les 6 centres Universitaires de Madagascar.

•Pour les sous-projets en exécution, financement de :

- formation de Formateur ;
- acquisition de matériels techniques ;
- appel à des experts ;
- acquisition de matériels d'information et de données.

•Appui à la mise en place des cellules de projet dans les 6 Centres Universitaires de Madagascar et une cellule de projet pour les Institutions d'enseignement supérieur privées.

Impacts

- Augmentation de l'effectif des élèves de 73 891 en 1999/2000 à 78 689 en 2000/2001 dans 413 EPP de 11 CISCOs ;
- Augmentation du volume horaire moyen par élève de 20h 20 en 1999/2000 à 23h 25 en 2000/2001 dans 10 CISCOs ;
- Augmentation du taux de réussite au CEPE de 40,6% en 1999 à 45,8% en 2000 dans 10 CISCOs ;
- Augmentation de l'effectif des élèves dans 38 établissements secondaires de 32 CISCO :
 - de 18 947 en 1999/2000 à 19 106 en 2000/2001,
 - de 19 106 en 2000/2001 à 21 437 en 2001/2002.
- Augmentation du taux de réussite au BEPC de 15,6 % en 1999/2000 à 42,3 % en 2000/2001 dans les 38 établissements secondaires de 32 CISCO ;
- Augmentation du taux de réussite au Baccalauréat de 42,7 % en 1999/2000 à 44,8 % en 2000/2001 dans les 38 établissements secondaires de 32 CISCO.

Second Projet d'Amélioration du Secteur Santé

(CRESAN 2) Crédit 3302-MAG

L'actuel Projet CRESAN 2 fait suite au 1er Projet CRESAN 1 qui a été clôturé au 31 décembre 1999.

Il a été conçu pour soutenir, en collaboration étroite avec les autres bailleurs de fonds, la mise œuvre de la Politique Gouvernementale de Santé et du Plan National de Développement Sanitaire.

Il continuera d'appuyer l'amélioration de la qualité et l'extension de la couverture des services sanitaires de district composés de Centres de Santé de Base (CSB) - CSB niveau 1 (CSB1 tenus par du Personnel Paramédical), CSB niveau 2 (CSB2) avec du Personnel dirigé par un Médecin - qui constituent le premier point de contact de la population avec le système de santé publique, et de Centres Hospitaliers de Districts (CHD) - CHD niveau 1 offrant un plateau technique médical, et CHD niveau 2 contenant en plus un plateau technique chirurgical et d'imagerie médicale (radiographie) -qui sont les premiers centres de première référence.

Il continuera à apporter son soutien au système de Participation Financière des Usagers (PFU) dans les infrastructures sanitaires de district en tenant compte de la nécessité d'accroître l'accès aux soins par les plus démunis..



Montant du crédit : 40 millions US\$ (260 milliards FMG)

Montant décaissé : 4,35 millions US\$ (28,3 milliards FMG)

Date de démarrage : août 2000

Date de clôture : décembre 2006

Contrepartie gouvernementale : 28,6 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet

Dr Paul Richard RALAINIRINA
Coordinateur National
B.P. 8555 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 553 23 / 569 70
Fax : (261 20) 22 478 51

Chargé du projet, Banque mondiale

Dr Jean Pierre MANSHANDE
Direction des Opérations Banque mondiale
Anosy, Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 560 00
Fax : (261 20) 22 333 38

Objectifs

Les objectifs du Projet pour le développement du secteur consistent à améliorer l'état de santé de la population :

(i) en augmentant leur accès aux services de santé de meilleure qualité, l'accent étant mis sur les zones rurales,
(ii) en soutenant les Programmes de santé prioritaires, notamment sur : la lutte contre les Maladies Infectieuses (Paludisme, Peste, Bilharziose, Tuberculose), la Santé de la Reproduction, y compris la Planification Familiale et la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles et le VIH/SIDA, la lutte contre la Malnutrition, le renforcement de la gestion sectorielle et des capacités administratives au Ministère de la Santé et au niveau des Provinces et Districts afin de permettre le succès de la Décentralisation et de la Réforme du Secteur.

Descriptif

Le Programme se développe sur 5 axes :

Développement des services sanitaires de districts :

- Formulation d'un Plan de Développement d'Infrastructures Sanitaires ;
- Réhabilitation des Infrastructures sanitaires existantes et construction et équipement de nouvelles infrastructures en vue d'augmenter l'accès à des services sanitaires de

qualité sur le territoire de Madagascar ;

- Achat de médicaments et fournitures logistiques appropriées, nécessaires au bon fonctionnement des Infrastructures sanitaires visées ci-dessus.

Prévention et lutte contre les principales maladies infectieuses transmissibles :

- Elaboration de Programmes de Lutte contre les Maladies Infectieuses

- (PLMI) les plus importantes visant à réduire leur propagation, en particulier le Paludisme, la Peste, la Bilharziose et la Tuberculose ;
- Achat des fournitures nécessaires à l'exécution du PLMI, notamment des médicaments appropriés, des insecticides et des moustiquaires imprégnées ;
- Mise au point des moyens techniques appropriés pour améliorer le dépistage, la prévention et la maîtrise des épidémies de Peste et mise en place d'un système de surveillance des épidémies ;
- Achat des médicaments et du matériel de laboratoire nécessaires au diagnostic et au traitement des personnes infectées afin de réduire la propagation de la bilharziose.

Développement de services de santé génératrices et de lutte contre les IST/SIDA

- Elaboration et mise en œuvre d'un Programme National de Santé de la Reproduction, afin de :
 - Promouvoir la maternité sans risque et améliorer la prise en charge des grossesses à risque ;
 - Elargir l'accès aux services de Planification Familiale, notamment par la fourniture de contraceptifs modernes ;
 - Entreprendre des activités appropriées d'Information, d'Education et de Communication (IEC) en vue de sensibiliser

la population aux questions relatives à la sexualité des adolescents et aux risques posés par les maladies sexuellement transmissibles, dont le SIDA ;

- Fourniture d'appuis logistiques, notamment des médicaments, du matériel de laboratoire et des moyens diagnostiques nécessaires pour améliorer l'offre de services appropriés dans le domaine de la Planification Familiale et de Santé de la Reproduction.

Réduction de la mortalité infantile due à la malnutrition :

- Amélioration des services de réhabilitation nutritionnelle des enfants souffrant de malnutrition grave, par le biais de l'offre de services techniques de soins appropriés et d'apports alimentaires nutritionnels et d'autres biens adéquats au niveau hospitalier.

Renforcement des capacités institutionnelles :

- Fourniture des services de conseils, de formation et d'appui logistique nécessaires au renforcement des capacités de gestion administrative du Ministère de la Santé en vue de poursuivre la décentralisation de la prise de décision au niveau local le plus approprié ;
- Réalisation d'une évaluation par les bénéficiaires et de différentes études pour appuyer l'exécution des différents Programmes soutenus par le Projet.

Réalisations & Impacts (déc 2001)

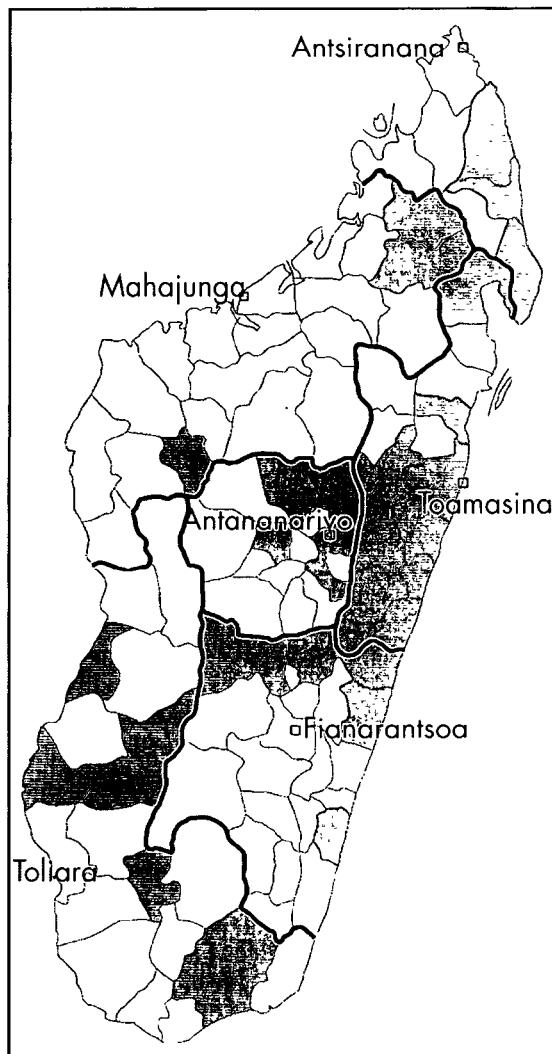
Dans le cadre du Développement des Services Sanitaires des Districts

- Le Projet a appuyé le Département de la Santé dans l'élaboration de la Carte Sanitaire de Madagascar. Cette Carte Sanitaire, élaborée à partir de la définition des normes et standards, constituera la base d'un Plan de Développement d'Infrastructures Sanitaires (PDIS), et servira d'outil d'arbitrage aux décideurs du Secteur dans leurs interventions en matière de réparation ou de construction de nouveaux bâtiments, d'acquisition d'équipements techniques ou de mobiliers hospitaliers et de dotation et/ou de redéploiement des Ressources Humaines.
- Il est ainsi programmé de construire et d'équiper sur financement CRESAN 2 : 15 Bureaux de Santé de Districts, 15 Centres Hospitaliers de District avec cabinet dentaire opérationnel, et 40 CSB dans les zones enclavées, mais également de réhabiliter 125 CSB.
- Toutefois, face aux dégâts cycloniques causés par les cyclones Eline, Gloria et Huddah, la Banque mondiale a consenti à orienter les activités de cette Composante vers la réparation des Centres de Santé victimes de ces cyclones, incluant les compléments de matériels et d'équipements techniques afin de les rendre opérationnels après l'intervention.
Sur les 243 sites programmés, les travaux de réparation ont été complètement réalisés pour 64 Centres de Santé, et à de différents degrés de réalisation pour le reste.
Des compléments de matériels et équipements techniques sont prévus pour rendre ces infrastructures opérationnelles ; les procédures d'acquisition sont en bonne voie, les fournisseurs étant déjà identifiés.
- Concernant la mise en place des Cabinets dentaires dans les Districts, il a été décidé d'acquérir des modèles d'équipements dentaires d'une technologie plutôt simplifiée, donc à un coût économique, pour permettre de couvrir 46 nouveaux Districts au lieu de 15. Ce choix technologique devrait rendre la maintenance plus facile en zone enclavée. Les processus d'achat sont en cours.
- Dans le cadre du renforcement de la capacité en planification, pratiquement tous les 111 Services de Santé de District ont élaboré leur Plan de Développement de District (PDD), mais la Banque mondiale viendra en appui pour valider ces PDD et financer les activités qui n'auront pas de bailleurs.
- Pour soutenir le système de Participation Financière des Usagers (PFU), le Projet a apporté sa contribution en ayant imprimé 10.500 exemplaires d'outils de gestion des médicaments au niveau des Centres de Santé de Base (CSB). Deux cadres du Secteur, dont un du niveau Central et un

autre du niveau périphérique, ont bénéficié de l'appui financier du Projet pour la formation en cofinancement et cogestion des Services de Santé (viabilité des Services de Santé et des Organisations d'assurance maladies décentralisées).

Dans le cadre de la lutte contre le Paludisme

- Malgré les réticences des organismes de défense de l'environnement sur l'utilisation du DDT dans la lutte anti-vectorielle du paludisme, un moratoire de 10 ans a été accordée pour trouver une alternative de remplacement. Le Gouvernement malagasy a pu mener une campagne de lutte anti-vectorielle par l'aspersion intra-domiciliaire (Campagne 2000-2001) en utilisant son reliquat de 29 tonnes en stock. Les zones couvertes ciblent essentiellement les marges des hauts-plateaux et les zones où une alerte a été déclarée. La campagne a couvert 350.000 habitants ; une commande de 100 tonnes pour la campagne à venir a été effectuée à travers l'OMS.
 - L'initiative "Roll Back Malaria" sera mobilisée en 2002 pour développer et conforter les stratégies de lutte à adopter ;
 - La remise à niveau des compétences de 101 personnels de laboratoire par l'Auto-Apprentissage Assisté a été réalisée ;
 - Des stratégies pour la relance du Programme ont été développées : des activités de supervision, les revues périodiques du Programme avec les Responsables régionaux, l'animation du réseau de la chimio-sensibilité aux antipaludéens, etc.
- L'aspect Prise en charge des cas a été particulièrement appuyé : fourniture de 1000 guides techniques de prise en charge, approvisionnement de Chloroquine aux dispensateurs communautaires : 1.618 boîtes (de 1000) de Chloroquine à 150 mg ont été achetées auprès de la Centrale d'Achats SALAMA et livrées ; acquisition de 50.000 tests bandelette (Dip Stick) pour détecter les épidémies de Paludisme sur les hauts-plateaux.



Dans le cadre de la lutte contre la Peste

- La composante a commencé ses activités par le renforcement du système de dépistage précoce des cas :
 - 36 SSD foyers pesteux sur 43 (83 %) ont été dotés de modules de formation et de guides techniques pour la lutte contre la Peste ;
 - 60 agents communautaires ont été remis à niveau pour le dépistage et l'appui à la prise en charge des cas ;
 - Par ailleurs, l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) a été appuyé par le Projet dans ses activités de diagnostic biologique menées dans son laboratoire central, et surtout dans le démarrage d'une unité de production de bandelettes diagnostiques. L'utilisation de ces bandelettes permet la confirmation précoce de la Peste par les agents de santé en condition de terrain.
- Les conditions requises pour une prise en charge précoce des cas ont été également mises en place avec :
 - La mise à disposition permanente et complète du stock national de médicaments pour la Peste ;
 - L'appui des Districts Sanitaires menacés d'épidémie dans leurs activités de dératisation et de désinsectisation : 3 Districts ont bénéficié de cet appui ;
 - Le nombre de postes sentinelles opérationnels a été augmenté de 3 (en 1999) à 6 ;
 - Pour les activités d'IEC, des moyens importants ont été déployés pour modifier favorablement le comportement de la population pour la lutte contre la Peste : émission de 45 spots télévisés avant, pendant et après la saison pesteuse, conception et production de 10.500 affichettes et dépliants, ainsi que de 6000 brochures à usage scolaire ...

Dans le cadre de la lutte contre la Bilharziose

- La Composante a pu bénéficier de l'appui du projet dans la quasi-totalité de ses activités :
 - Elaboration et validation d'une Politique Nationale de lutte contre la Bilharziose pour y définir les objectifs, et spécifier les stratégies du Programme de lutte ;
 - Elaboration des guides d'Auto-apprentissage pour la mise en œuvre du Programme ;
 - Formation de 4 Responsables régionaux du Programme des équipes de 20 Districts Sanitaires, suivie de supervision - formation pour conforter les acquis ;

- Identification et traitement de masse par le Praziquantel des communautés de villages dépistés hyperendémiques. 240 sondages ont été faits dans 42 Districts Sanitaires, 134 villages en ont été diagnostiqués hyperendémiques pour lesquels 40.407 personnes sur 55.571 recensées (72,7 %) ont été traitées ;
- Suivi de la morbidité pendant les 2 ans suivant le traitement de masse dans 2 Fivondronana foyers de Bilharziose : Miandrivazo pour la Bilharziose urinaire et Tsiroanomandidy pour la Bilharziose intestinale.

Dans le cadre de la lutte contre la Tuberculose

- Le Projet a apporté son appui dans les activités de détection des cas, ainsi que dans la gestion et le suivi du traitement et de la prise en charge :
- Les 208 Centres de diagnostic et de traitement de la Tuberculose (CDT) ont été dotés des documents de stratégie nationale de prise en charge des cas ;
- 13 microscopistes des CDT ont été formés et recyclés.

En matière de Santé Familiale

- Cette composante a été appuyée dans l'introduction de son Programme Maternité Sans Risque (MSR) dans 10 Districts Sanitaires par :
 - La conception et la diffusion de 400 exemplaires de Guide MSR et de 400 modules d'A.A.A. ;
 - La formation et la mobilisation des Médecins et des Agents de Santé dans 6 Districts (réalisation 60 %) ;
- L'introduction du Programme "Prise en charge Intégrée des Maladies de l'Enfant" (PCIME) a également bénéficié de l'appui du Projet :
 - Par la conception et la diffusion de 480 exemplaires du module PCIME ;
 - La formation et la mobilisation des Médecins et des Agents de Santé dans 7 Districts (réalisation 58 %) ;
- Quant au Programme Santé de la Reproduction chez les Adolescents (SRA), 18 Centres d'Accueil pour jeunes ont été équipés de mobiliers et de matériels sportifs et éducatifs pour attirer les jeunes gens.
- Pour la Planification Familiale (PF) :
 - Le module d'Auto Apprentissage Assisté pour la formation en PF étant achevé, la composante envisage d'étendre le nombre des sites PF de 719 sites à plus de 1000 sites en 2002, par la mise en opération de 10 sites par District Sanitaire dans 30 Districts.

Pour la lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et le SIDA

- Le module de formation par Auto Apprentissage Assisté (AAA) est finalisé et sera disséminé dans toutes les Formations Sanitaires pour permettre aux Agents de Santé de traiter les IST suivant l'approche syndromique (diagnostic et traitement basés uniquement sur les signes cliniques).
- Parallèlement, le projet appuiera la composante à la mise au point et à la mise à disposition des kits traitement des IST qui contiennent, en plus des médicaments et de leur mode d'emploi, du matériel préventif (condoms) et éducatif (sous forme de message IEC).
- 128 100 tests RPR ont été acquis et répartis dans les Formations Sanitaires. Le dépistage de la Syphilis est rendu ainsi systématique chez les femmes enceintes en Consultation Prénatale, du moins dans 42 Districts Sanitaires actuellement, pour être généralisé ensuite.
- La prise en charge des personnes vivant avec le VIH, avec la mise en place des infrastructures sanitaires pouvant assurer le counseling et le test volontaire, le diagnostic du stade de la maladie et des infections opportunistes autres que la Tuberculose et le traitement des sidéens.

Dans le cadre de la lutte contre la Malnutrition

- 9 Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI) ont été réhabilités dans le cadre du projet, et 16 ont bénéficié d'équipements par la SEECALELINE. Le Projet continuera de doter ce programme en aliments thérapeutiques hautement nutritifs pour les enfants malnutris.
- La qualité de la prise en charge des enfants sévèrement malnutris sera ainsi livrée par la formation du personnel. Les modules d'Auto-Apprentissage Assisté (AAA) et les supports IEC sont en cours de validation et la diffusion est prévue pour l'année 2002.

Dans le cadre du renforcement institutionnel

- La gestion du personnel est actuellement informatisée, grâce à l'appui du projet pour la mise en place et l'opérationnalisation du logiciel GESPER. Tous les fichiers du personnel sont mis à jour et le Ministère envisage de faciliter l'échange des données avec le niveau décentralisé (Directions Inter-Régionales). Une consolidation des données, conjointement avec celles du Service de la Formation et du Perfectionnement du Personnel (SFPP), au niveau central permettrait de commencer à travailler sur le Plan de Développement des Ressources Humaines (PDRH). Ce PDRH inventoriera les mouvements du personnel et les projections des départs, les besoins actuels et à moyen terme, ainsi que les modalités de fixation des agents, notamment les Médecins, en zone rurale. La carte sanitaire sera mise à profit dans ce sens.

• Pour la Formation et Perfectionnement du Personnel, le projet appuie la composante dans l'acquisition des équipements et mobiliers des infrastructures de formation, ainsi que dans les constructions/réhabilitations des salles de réunion/formation au niveau de chaque Service de Santé de District.

Le système d'Auto-Apprentissage Assisté (AAA) est adopté et généralisé à toute partie cognitive des Programmes de Santé. Diverses études sont en vue pour appuyer la composante dans l'estimation des besoins en spécialistes.

• Le système d'Information Sanitaire pour la Gestion a bénéficié de l'appui du Projet pour l'informatisation de la carte sanitaire. La carte sanitaire pour l'ensemble des 111 Districts Sanitaires a pu ainsi être établie et les données peuvent être actuellement exploitées et mises à jour annuellement. L'annuaire statistique sanitaire du secteur est maintenant produit tous les ans et permet d'identifier des indicateurs essentiels de la Santé, et ce jusqu'au niveau Centre de Santé de Base (CSB). A partir de 2002, une amélioration des outils d'exploitation des données de grands hôpitaux, dont les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et les Centres Hospitalo-Universitaires (CHU), ainsi qu'un mécanisme de mise en réseau permettant des échanges directs des données du niveau central et des niveaux des Directions Inter-Régionales, devraient être confortés en 2002.

• Un nouveau Plan Directeur 2001 - 2003 a été élaboré par le Secteur, et le Projet a financé l'élaboration du Plan d'Investissement (PIP) 2001 ainsi que la formation des cadres des Provinces Autonomes pour cet exercice au niveau décentralisé.

• Le financement de l'IDA a été utilisé pour le renforcement des moyens matériels du Ministère de la Santé et mis à profit pour l'assainissement de la gestion, à travers les audits internes réalisés annuellement dans le cadre de la réforme du Secteur.

Impacts :

• La disponibilité des Médicaments Essentiels et des Consommables médicaux s'est constamment améliorée depuis la mise en place de la PFU et l'opérationnalité de la Centrale d'Achats SALAMA.

• La fréquentation des Centres de Santé n'a cessé d'augmenter : le taux d'utilisation des CSB s'élève à 50,2% en 2000, contre 35,8% en 1998 et 41,7% en 1999. Le taux de satisfaction des ordonnances prescrites dans les CSB va de 86,0% en 1998 à 87,4% en 2000, et les Recettes totales de la PFU au niveau des CSB étaient de 11,22 milliards de Fmg en 1999 pour atteindre 16,04 milliards de Fmg en 2000.

• Il n'y a plus eu d'épidémie de Paludisme à Madagascar depuis l'exécution des Opérations de Pulvérisation Intra-domiciliaire de DDT dans les Hautes Terres Centrales (HTC). Il y a encore, toutefois, beaucoup à faire quand on constate que cette maladie reste toujours le plus grand problème de santé publique à Madagascar, surtout en milieu rural :

- la fièvre suspectée de Paludisme reste tous les ans la seconde cause de morbidité observée en consultations externes au niveau des CSB : 18,4% en 1999 et 18,8% en 2000 ;
- le Paludisme grave et compliqué garde toujours la première place parmi les causes de mortalité dans les Centres Hospitaliers de Districts (CHD) : 639 (15,8%) en 1999 et 591 (14,7%) en 2000.

• L'amélioration de la prise en charge des cas de Peste a apporté une légère diminution du taux de létalité de cette maladie : 8,3% des cas probables et confirmés en 2001, contre 10,1 en 1999 ;

• le nombre de cas probables et confirmés a diminué de 330 en 2000 à 187 en 2002, bien que cette diminution ne peut être formellement attribuée à l'impact des activités peste. Il est clair que l'importance de la déclaration rapide des cas est bien comprise par les Agents de santé et par la communauté. A cet égard, il importe de noter que le délai moyen de transport des prélèvements pour analyse à l'Institut Pasteur d'Antananarivo n'a cessé de diminuer : 17 jours en 1997, 12 jours en 2000 , et 10 jours en 2001. La confirmation directe par les nouvelles bandelettes diagnostiques rend inutile désormais la confirmation par l'IPM, du moins du point de vue de la prise en charge.

• La méthode de traitement court est actuellement adoptée pour la Prise en Charge de la Tuberculose, et le taux de guérison des malades est actuellement de 70% (2000) ;

- les ruptures d'approvisionnement de médicaments ne devraient plus poser de problèmes au Programme de lutte contre ce fléau, à condition que la Centrale d'Achats SALAMA maintienne un niveau de stock suffisant.

• Pour la santé de la mère et de l'enfant, l'utilisation des Services de consultation pré-natale au niveau des CSB a augmenté : de 58,2% des grossesses attendues en 1998 à 64,7% en 2000 ;

- mais paradoxalement, le taux d'utilisation de la maternité, toujours au niveau de ces CSB, a diminué de 24,6% des grossesses attendues en 1998 pour descendre à 20,2% en 2000,

- et le pourcentage des naissances dont la mère a été assistée par du personnel médical en cours d'accouchement a diminué de 57% en 1992 à 46,2% en 2000,

- d'énormes efforts sont encore à déployer si l'on se réfère aux faibles pourcentage dans l'immunisation des enfants de 0 à 1 an : 42,5% vaccinés au BCG en 2000 (contre 68,9% en 1992), 36,6% ont reçus leur 3^e administration de DTCoq en 2000 (contre 47,7% en 1992),

• Le taux de létalité des enfants sévèrement malnutris admis dans une dizaine d'hôpitaux d'Antananarivo et de certaines villes de Province s'élève encore à 26% en 2000, toutes les activités à entreprendre devraient faire atteindre l'objectif intermédiaire de 15% fixé pour 2003.

Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie (SEECALINE) Crédit 3060-MAG

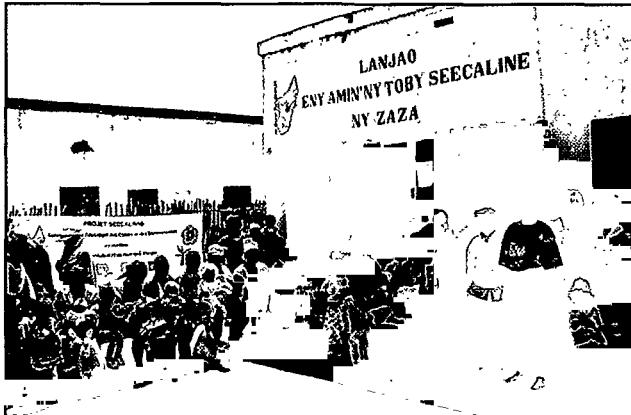
Coordination des Bailleurs de fonds

Le projet SEECALINE résulte de la combinaison d'un crédit de la Banque mondiale (27,6 millions US\$) et d'un don du PAM (14,87 millions US\$). Le Gouvernement malagasy et le Fokonolona (les communautés) participent respectivement à hauteur de 1,67 millions et 0,98 million US\$. Le Gouvernement japonais a financé la préparation du projet à hauteur de 0,6 million US\$.

Le présent projet prend le relais du projet SECALINE dont les activités ont cessé en décembre 1998.

Appui Intersectoriel

Le projet de Nutrition Communautaire II (SEECALINE) est placé sous la tutelle de la Primature. Les composantes sont réalisées en collaboration avec le Fokonolona (communauté de base), les ONG, le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Agriculture.



Montant du crédit : 27.6 millions US\$ (179,4 milliards FMG)

Montant décaissé : 10,9 millions US\$ (70,85 milliards FMG)

Date de démarrage : novembre 1998

Date de clôture : juillet 2003

Contrepartie gouvernementale : 10,8 milliards FMG (inclus les taxes)

Responsable national du projet :

Mme Michelle RATSIVALAKA
Directeur national du Projet SEECALINE
B.P. 3873 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 241 09
Fax : (261 20) 22 241 09
E-mail : mazava@dts.mg

Chargé du projet, Banque mondiale :

Mme Claudia ROKX
Washington D.C. USA
Tél : (202) 473 3619
Fax : (202) 473 8107
E mail : crokx@worldbank.org

Objectifs

Le projet s'est fixé comme principal objectif d'améliorer l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans, ceux de 3 à 14 ans et de la famille entière, en particulier les femmes enceintes et les mères allaitantes. Il vise également à :

- assurer la pérennité des résultats nutritionnels par le renforcement des acquis à travers la formation des intervenants (ONG, animateurs, agents communautaires de nutrition) et l'éducation de la communauté ;
- réduire l'insécurité alimentaire pour permettre aux populations vulnérables l'accès à une nourriture salubre et nutritive ;
- sensibiliser les communautés aux problèmes de la malnutrition et de l'hygiène et à la nécessité de prendre des mesures pour s'attaquer aux causes de ces phénomènes.

Descriptif

Le projet comprend initialement quatre composantes principales dont trois auront à s'occuper principalement du programme de nutrition à deux niveaux : communautaire et scolaire.

Une cinquième composante a été mise en place en Juin 2000 afin d'atténuer les effets des catastrophes naturelles (les cyclones et la sécheresse).

Ces cinq composantes sont :

1. Programme de Nutrition Communautaire : PNC

Cette composante mettra progressivement en place des sites d'éducation nutritionnelle dans les zones rurales des six Provinces où les taux de malnutrition sont des plus élevés. L'objectif est de mettre en place

quelques 4599 sites jusqu'à la fin de la cinquième année du projet. Le PNC est exécuté en partenariat avec les ONG locales.

2. Programme de Nutrition Scolaire

Le MINESEB est le partenaire principal de la SEECALINE dans la mise en œuvre du Programme de Nutrition Scolaire. Les activités de cette composante vont être axées sur la supplémentation en Fer/Acide folique des enfants de l'Enseignement primaire, le déparasitage des enfants de 3 à 14 ans (scolarisé ou non), la promotion de la nutrition et de l'hygiène en classe, le suivi de la bonne utilisation du sel iodé, l'organisation de concours pour la meilleure école PNS.

Dans le cadre du PNC et du PNS, un fonds appelé Fonds de Bien Etre (FBE) est mis à la disposition des communautés pour faciliter la mise en œuvre d'activités de promotion de la nutrition, de la sécurité alimentaire des ménages, de l'hygiène et de l'environnement (assainissement dans les villages et en milieu scolaire).

3. Programme d'Appui Intersectoriel : PAI

Dans le cadre de la "Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant" (PCIMÉ) et de la "Prise en Charge des enfants Sévèrement Malnutris" (PCESM), la SEECALINE apporte son appui financier sous forme de programme de formation et de dotation en équipements au Ministère de la Santé.

Avec le Ministère de l'Agriculture, le projet participe à l'élaboration et à la diffusion de guides techniques concernant la production, l'amélioration et la diversification des produits

vivriers ainsi que leur conservation et leur stockage.

4. IEC et Formation

Dans cette composante, il s'agit de :

- Effectuer une synergie des actions et renforcer la cohésion avec les divers partenaires du projet et les autres intervenants dans les domaines de la santé et de la nutrition ;
- Changer les mauvaises habitudes en matière de nutrition et d'hygiène ;
- Informer, sensibiliser et éduquer les groupes cibles sur les bonnes pratiques nutritionnelles ;
- Former les différents intervenants sur les techniques de communication pour la nutrition.

Outre son autre rôle de cimenter l'interaction entre toutes les composantes, l'IEC servira d'appui aux trois Ministères dans la réalisation des activités en rapport avec la nutrition, la santé, la propreté et l'hygiène.

5. Programme d'Intervention post Cyclonique et Sécheresse : PICS

Les activités de cette composante concernent la réhabilitation des sites dans les Fivondronana touchés par le cyclone et l'extension du Programme de Nutrition Communautaire par la mise en place de sites dans les Fivondronana initialement non ciblés mais durement touchés soit par les cyclones soit par la sécheresse.

A partir de Janvier 2002, toutes les écoles primaires des Fivondronana PICS vont bénéficier également du Programme de Nutrition Scolaire.

Réalisations & Impacts (déc 2001)

1. Programme de Nutrition Communautaire : PNC

Jusqu'en décembre 2001, 2707 sites ont été créés dans les six Provinces, et 1333 sont en cours de préparation.

La SEECALINE, à travers les sites, utilise la farine infantile dont une partie est fabriquée à partir des produits locaux afin de promouvoir l'agriculture à Madagascar et permettre aux mères de fabriquer elles-mêmes cette farine. Des activités d'éducation nutritionnelle et des séances de démonstration culinaire sont constamment effectuées. L'accent est mis davantage sur le renforcement des groupes de soutien au niveau des sites.

2. Programme de Nutrition Scolaire : PNS

Le Programme de Nutrition Scolaire a débuté par des sensibilisations à tous les niveaux (National, Régional, Circonscription scolaire, Zone d'animation pédagogique et écoles). Les maîtres d'écoles procèdent actuellement à la distribution de Fer et au déparasitage.

- 997 674 élèves ont été touchés par le programme,
- 18 944 maîtres ont été formés pour faciliter leurs tâches.

Et pour la promotion de l'hygiène à l'école :

- 10 214 blouses distribuées aux maîtres d'écoles,
- 16 885 seaux pour mettre de l'eau propre dans les classes.

3. Programme d'Appui Intersectoriel : PAI

A/ Secteur santé

Conformément au protocole d'accord SEECALINE / Ministère de la Santé, 172 000 US\$ ont été

déboursés pour la formation des agents de santé en matière de PCIME pour les Provinces de Fianarantsoa, d'Antananarivo, de Toamasina et de Mahajanga.

Dans le cadre du PCESM, le protocole d'accord pour la fourniture de matériels et équipements non médicaux des centres hospitaliers du Ministère de la Santé dans 57 Fivondronana a été signé.

B/ Secteur agricole

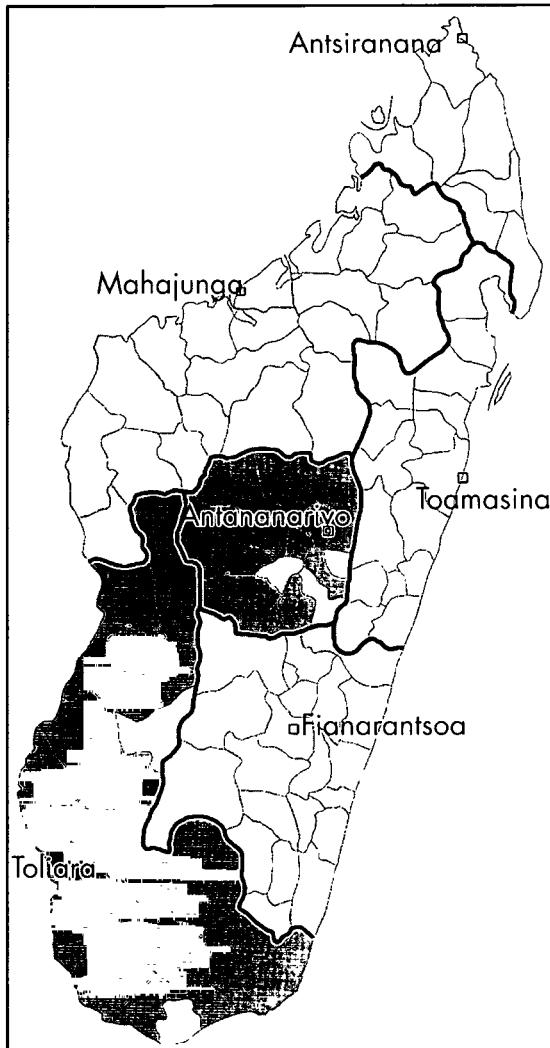
Les référentiels techniques sont élaborés par la FAO, agissant pour le compte de la SEECALENE chargée d'appuyer le Ministère de l'Agriculture. La diffusion de ces référentiels sera faite incessamment dès réception des guides de la FAO afin d'aider la population à diversifier la production vivrière d'une part, et d'autre part à en améliorer la conservation et le stockage.

4. Stratégie IEC

L'année 2001 a été marquée par la Revue à mi-parcours du projet et la mise en œuvre de la stratégie IEC à travers :

- (1) l'harmonisation et le renforcement des modules de formation au niveau national et provincial ; et
- (2) les activités de communication interpersonnelle (counselling, visite à domicile, mobilisation sociale, sensibilisation et éducation...) en vue de changer les mauvaises habitudes en matière de nutrition et d'hygiène, elles-mêmes renforcées par des campagnes périodiques de 4 mois. Les thèmes et les messages sont axés sur l'alimentation, la nutrition, la propreté, l'hygiène et l'assainissement du milieu. La synergie entre les composantes PNC - PICS - PNS constitue la pierre angulaire de ces moments forts.

Le projet dispose actuellement d'une banque de supports (affiches, brochures et dépliants, agendas, carnets de santé, cartes conseils, ...). Elle est constamment enrichie par la production nouvelle des équipes provinciales en fonction des besoins identifiés sur le terrain.



5. Programme d'Intervention post Cyclonique et Sécheresse : PICS

Le programme concerne 17 Fivondronana dans les Provinces d'Antananarivo, de Toamasina, de Fianarantsoa et d'Antsiranana qui ont été touchées par les cyclones, et 6 Fivondronana de la Province de Toliara touchés par la sécheresse.

421 sites de nutrition ont été mis en place dans les 6 provinces et 140 autres sites sont en préparation.

IMPACT

Les différentes enquêtes menées pour les besoins de la Revue à mi-parcours - enquête diététique, enquête anthropométrique, enquête par observation, enquête auprès des bénéficiaires - ont révélé une amélioration de la situation nutritionnelle dans les sites SEECALENE. Le taux de réduction de la malnutrition dans les sites SEECALENE des provinces d'Antananarivo, de Fianarantsoa, de Toamasina et de Toliara des 41 Fivondronana est de 15%, par rapport à l'objectif du projet jusqu'en 2003, qui est de 30%.

3

LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE ET ENVIRONNEMENT

Regroupant 85 % de la population, le monde rural concentre donc l'immense majorité des pauvres à Madagascar. C'est pourquoi le développement rural et la protection de l'environnement bénéficient d'un soutien important de la Banque mondiale.

Le Programme de Soutien au Développement Rural (PSDR) doit permettre une augmentation de la productivité et des revenus des petits agriculteurs en finançant de petites infrastructures.

Cet apport de ressources est complété par le Projet micro-finances (PMF).

Le Projet de Développement Communautaire (PDC-FID IV) poursuit le travail du FID III en apportant aux communautés les moyens de construire et d'entretenir des infrastructures de base.

Le Programme Environnemental Phase 2 (PE2) travaille sur la durabilité de ce développement en freinant les tendances à la destruction de l'environnement et en sensibilisant chacun à l'utilisation durable des ressources naturelles.

Les différents Projet en cours :

- **Programme de Soutien au Développement Rural (PSDR)** 23
- **Projet Micro Finance (PMF)** 25
- **Fonds d'Intervention pour le Développement (FID III)**
Projet de Développement Communautaire (PDC-FID IV) 29
- **Programme Environnemental, Phase 2 (PE2)** 31

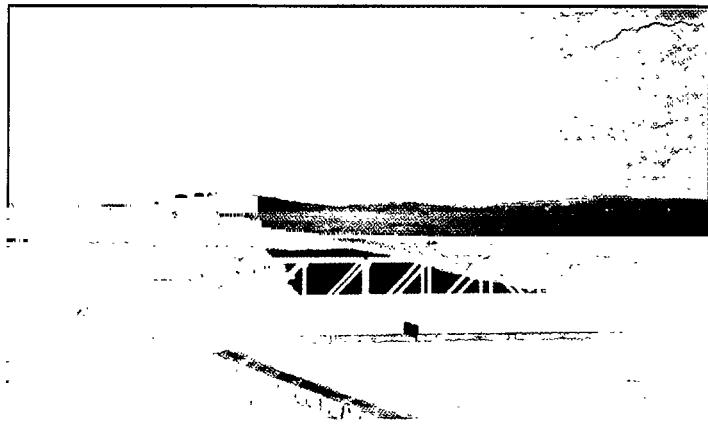
(situation à décembre 2001)

Projet de Soutien au Développement Rural

(PSDR) Crédit 3524-MAG

L'Unité provinciale d'exécution d'Antananarivo du Projet de soutien au développement rural (Psdr), a déjà sélectionné plusieurs projets qui bénéficieront de son soutien. A savoir :

- le fokontany Ambohimpero, lieu d'implantation d'une unité séricole et d'un atelier de tissage de soie initiés par une association féminine ;
- le Fkt de Betafo où sera implantée une station de monte pour l'amélioration génétique des vaches laitières ;
- le Fkt de Sambaikoarivo qui a choisi de pratiquer l'élevage de poules pondeuses ;
- le fokontany d'Ambaralamba où des travaux de réhabilitation de barrage sont au programme



Montant du crédit : 89 millions US\$ (579 milliards FMG)

Montant décaissé :

Date de démarrage : 20 septembre 2001

Date de clôture : 30 juin 2007

**Contrepartie gouvernementale :
52 milliards FMG**

Responsable national du projet :

M. Arsène RALAMBOFIRINGA
Directeur National du PSDR
BP 1281 Anosimasina Itaosy
Antananarivo 102 Madagascar
Tél : (261 20) 22 367.52

Chargé de Projet, Banque mondiale :

M. Martien Van NIEUWKOOP
Direction des Opérations Antananarivo
Tél : (261 20) 22 560.00
Fax : (261 20) 22 333.38

Objectifs

Les principaux objectifs du PSDR sont :

- . Accroître la productivité et les revenus des petits agriculteurs de manière durable dans l'ensemble des régions agro-écologiques du pays couvertes par les 20 Groupes de Travail de Développement Régionaux (GTDR) ;
- . Appuyer le développement des organisations de producteurs et groupes communautaires ;
- . Réduire la pauvreté en milieu rural tout en préservant les ressources naturelles de bases.

Descriptif

Les différentes composantes du Projet sont :

Appui aux investissements productifs

- *Petites infrastructures productives* permettant aux groupes les plus pauvres d'accroître leur production (périmètres irrigués, ouvrages de drainage, facilités de stockage...) ;
- *Activités agricoles* permettant aux communautés de lever les contraintes à la croissance agricole (transformation des produits, stockage, cultures commerciales, petites unités de traitement de lait, petits élevages, pisciculture...) ;
- *Activités non agricoles* permettant aux groupes vulnérables de développer des activités génératrices

de revenus (atelier de couture, artisanat, etc.).

Services d'appui

- *Vulgarisation et Formation* : cette sous-composante est généralement articulée aux investissements productifs ;
- *Fonds Compétitifs* : cette composante a pour objectif de répondre aux besoins en matière de recherche appliquée liés aux projets d'investissements productifs ;
- *Recherche thématique* : la sous-composante a pour objet de financer les recherches thématiques bien ciblées liées à des problématiques d'amélioration des systèmes de production.

Appui aux organisations paysannes

- Appui aux Plans de Développement Villageois (PDV) et aux Plans Communaux de Développement (PCD) : Identification des besoins prioritaires des communautés ;
- Appui à l'établissement et à la gestion des caisses communautaires : Promotion à l'accès aux crédits des institutions de micro-financement ;
- Appui aux Organisations Paysannes (OP) et aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE) : Renforcement de la capacité d'organisation et de gestion des OP et des AUE.

Appui institutionnel

- Appui au PADR et au PRDR par un renforcement de la démarche PADR en particulier au niveau des GTDR ;
- Appui aux politiques de développement rural par des études et actions concrètes destinées à analyser l'impact du cadre macro-économique, réglementaire et fiscal du secteur rural ;

Financement du Projet

Composante	Coûts estimés	% du total	IDA	Etat	Bénéficiaires
I - Investissements productifs	73,39	67,3	56,16	6,19	9,04
II - Services d'appui	11,88	11,2	11,37	0,51	
III - Appui au développement communautaire	6,13	5,8	5,83	0,30	
IV - Appui institutionnel	5,22	4,9	4,94	0,28	
V - Gestion et suivi du Projet	11,47	10,8	10,75	0,72	
Total	106,09	100	89,05	8,00	9,04

• Sur les politiques du MINAGRI et MINEL par une mise en place d'enquêtes de base et de système de collecte, de traitement et de diffusion périodique des données ;

• Evaluation environnementale qui consiste à faire des études environnementales au sein des Ministères impliqués dans le développement rural.

Gestion et suivi du projet

Cette composante fournira un appui pour faciliter l'administration et la gestion du projet avec la création de l'unité nationale d'exécution du Projet (UNEP) et des 6 Unités Provinciales (UPEP), l'acquisition des équipements et matériels nécessaires au fonctionnement, la mise en place des services de consultants tels que l'audit externe, interne et le suivi du Projet.

La gestion du projet est appuyée par un manuel de procédure et d'exécution en cinq tomes.

Projet MicroFinance

(PMF) Crédit 3217-MAG

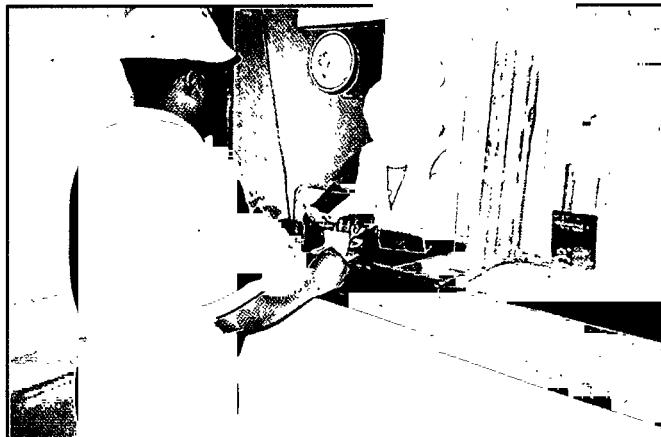
Approche

Le projet est géré par une Association privée à but non lucratif régie par la Loi 60 133 et déclarée d'utilité publique par décret n°99 249 du 08 avril 1999, dénommée : Agence d'Exécution du Projet MicroFinance "AGEPMF". Il s'agit d'un Prêt Programme Evolutif (APE) de 15 ans, divisé en 3 phases de 5 ans chacune, dont le projet présenté ici constitue la première phase (1999 - 2004).

La phase II couvrira la consolidation des Mutualées d'Epargne et de Crédit "MEC" en élargissant leur couverture dans leurs zones de compétence et, si possible, en étendant leur clientèle à d'autres zones afin que l'échelle de leur activités et la structure de leur coûts leur permettent d'être viables à terme. La phase II couvrira également la mise en œuvre du programme de formation en matière de microfinance à Madagascar.

La phase III appuiera la fédération des réseaux de MEC et leur transformation en institutions financières à part entière, capables de fonctionner de manière autonome.

Le programme couvrira des régions comptant approximativement 5 millions d'habitants (sur une population totale de 15 millions d'habitants) et, à l'achèvement de l'ensemble de ses phases, profitera directement à environ 117.000 ménages (soit 587.000 personnes)



Montant du crédit : 16,4 millions US\$ (106 milliards FMG)

Montant décaissé : 6,15 millions US\$ (36 milliards FMG)

Date de démarrage : novembre 1999

Date de clôture : octobre 2004

Contrepartie gouvernementale : 11,7 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :

Secrétaire exécutif de l'Agence d'Exécution du Projet

21-23 rue Rainitovo Antsahavola

Antananarivo 101 Madagascar

Tél : (261 20) 22 360 11

Fax : (261 20) 22 360 10

Chargé du Projet, Banque mondiale :

M. Andrès Jaime (AFTPS)

Washington D.C. USA

Tél : (202) 473 9344

Objectifs

Améliorer les revenus et le niveau de vie des populations à faible revenu de Madagascar en leur offrant un accès accru à long terme à des services financiers de proximité, qui sont aujourd'hui pratiquement inexistantes.

Ce programme appuiera l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire approprié pour la microfinance et la mise en place d'institutions financières de proximité pérennes et viables.

Renforcer les institutions : il s'agit d'assurer la viabilité à long terme des Mutualées d'Epargne et de Crédit (MEC) ayant pour vocation de servir les populations à faible revenu.

Descriptif

Le projet est exécuté à travers 4 composantes dont les principales activités sont :

A. Implantation et développement des institutions de microfinance

• Développement d'institutions de microfinance par :

- le développement et l'extension des réseaux existants lors de la préparation du PMF, à savoir : Toamasina (Littoral & Lac Alaotra) et Fianarantsoa (Plateau & Littoral) ;

- l'implantation du réseau Antananarivo ;
- l'implantation du réseau Antsiranana ;
- la réalisation de l'étude sur possibilité d'implantation dans la province de Mahajanga (en extension des embryons de réseaux existants actuellement) ;
- l'étude sur la possibilité de faire l'implantation de réseaux d'Institutions de MicroFinances dans la province de Toliara.

- La fourniture aux groupes défavorisés de services financiers au niveau des réseaux de MEC, dans le cadre de programmes de promotion adaptés à leurs conditions.
- Exécution d'étude de faisabilité dans les zones enclavées ;
- Suivi - évaluation et coordination des activités des institutions de microfinance financées et encadrées par l'AGEPMF.

B. Amélioration du Cadre juridique des institutions de microfinance

- Renforcement du cadre juridique des institutions de microfinance, notamment par l'adoption et la mise en œuvre de normes prudentielles et normes de gestion, du plan comptable spécifique en matière de microfinance et de la procédure d'agrément ;
- Renforcement de la capacité interne de la Banque Centrale de Madagascar (BCM) à superviser les institutions de microfinance, notamment par la formation du personnel et l'acquisition des services d'experts et de matériels et équipements requis ;
- Elaboration d'avant projet de textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la microfinance notamment l'élaboration d'avant projet de Loi sur la prise et réalisation de garantie en matière de microfinance et la préparation du cadre d'application de la Loi en matière de fiscalité des Mutuelles d'Epargne et de Crédit.

C. Renforcement des compétences en matière de microfinance

Formulation d'un système de formation du personnel de la microfinance pour le développement du secteur de la microfinance et des capacités de formation répondant aux besoins du marché dans ledit secteur, avec l'appui de firmes privées nationales ou

étrangères et du système d'enseignement public par :

- la conception et l'organisation de cours consacrés aux techniques de formation et à la formation des formateurs ;
- l'organisation de cours techniques destinés à contribuer à la diffusion des meilleures pratiques en matière de microfinance ;
- l'organisation de nouveaux cours adaptés aux besoins particuliers des institutions de microfinance ou de certains groupes de bénéficiaires ;
- l'organisation de campagnes nationales de promotion de la microfinance et des activités y afférentes.

D. Audits & Etudes

Réalisation d'audits et d'études dans les domaines suivants :

- Audits / évaluations techniques des réseaux de MEC encadrés par l'AGEPMF ;
- Audits financiers externes des réseaux de MEC encadrés par l'AGEPMF ;
- Etude visant à évaluer l'impact de la microfinance sur les bénéficiaires dans chacune des provinces où fonctionnent les réseaux de MEC ;
- Etudes de faisabilité et autres activités de recherche participative destinées à identifier les régions touchées par la pauvreté, dans lesquelles les services de microfinance peuvent valablement être offerts aux groupes défavorisés ;
- Etudes concernant la faisabilité de transfert d'activités de microfinance de la BTM/BOA aux réseaux de MEC et l'établissement d'institutions de microfinance non mutualistes ;
- Réalisation d'études sur des thèmes pertinents relatifs au secteur de la microfinance.

Réalisations & Impacts (déc 2001)

A. Développement des institutions de Microfinance

- Quatre (4) provinces disposent actuellement d'un réseau régional de mutuelles d'épargne et de crédit, encadré par l'AGEPMF : OTIV - Toamasina (Littoral & Lac Alaotra), TIAVO - Fianarantsoa (plateau & littoral), OTIV - Antananarivo, OTIV - Antsiranana.

Situation provisoire au 31 décembre 2001 :

	Toamasina		Fianarantsoa	Antananarivo	Antsiranana
	Littoral	Lac Alaotra	(Plateau & Littoral)		
Date de démarrage	01/04/99		01/11/99	15/07/00	26/11/00
Nombre de caisses / points de services	39	12	27	22	5
Nombres de membres	25.800	10.192	6.223	14.422	2.227
Epargne totale (en milliards de FMG)	17,526	5,180	2,020	5,370	1,639
Encours de Crédit (en milliards de FMG)	10,637	2,944	0,940	1,214	0
Taux de retard	12%	76%	11%	26,9%	-
Nombre de Groupes Défavorisés	756	148	104	-	-

•Renforcement du Suivi Evaluation par :

- la mise en place de systèmes de base de données implantés au niveau de chaque réseau et reliés directement au siège de l'AGEPMF ;
- la mise en place de système de suivi à distance (tableaux de bord, analyse des rapports, ...) ;
- la mise en place de suivi sur site par des descentes sur terrain programmées trimestriellement.

B. Amélioration du cadre juridique des institutions de microfinance

- Elaboration de projet de Loi sur la prise et réalisation de garantie en matière de microfinance.
- Préparation de projet de Loi en matière de fiscalité des Mutuelles d'Epargne et de Crédit.

C. Renforcement des compétences en matière de microfinance

- Réalisation de l'étude pour la mise en place de système de formation du personnel de la microfinance à Madagascar.

D. Audits & Etudes

- Réalisation des recommandations et actions correctives imposées par la conclusion de l'audit financier du projet PPF Q068 MAG ;
- Réalisation des recommandations et actions correctives imposées par la conclusion de l'audit financier 1999 du Projet CR 3217 MAG ;
- Réalisation des recommandations et actions correctives imposées par la conclusion de l'audit financier 2000 du Projet CR 3217 MAG ;
- Réalisation de l'audit financier externe 1999- 2000 du réseau TIAVO Fianarantsoa ;
- Réalisation de l'audit financier externe 2000 du réseau OTIV Toamasina littoral & Lac Alaotra ;
- Réalisation de l'étude sur possibilité d'implantation dans la province de Mahajanga (en extension des embryons de réseaux existants actuellement) ;
- Réalisation de l'étude de faisabilité sur la possibilité d'implantation et développement de réseau de mutuelles d'épargne et de crédit dans la province de Toliara.

Fonds d'Intervention pour le Développement

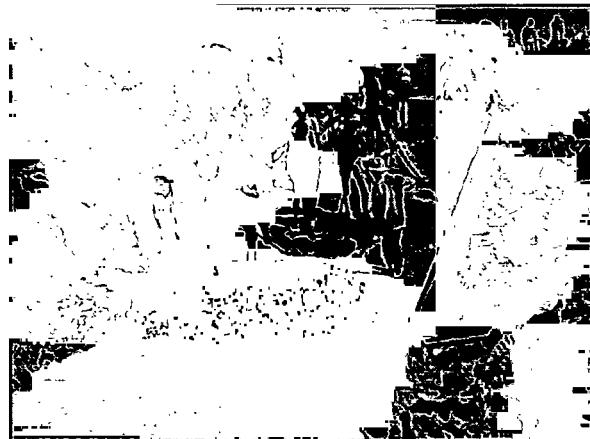
(FID 3) Crédit 3180-MAG

Projet de Développement Communautaire

(FID 4) Crédit 3498-MAG

Le projet de développement Communautaire (FID IV) relaie FID III dont l'objectif est d'améliorer la qualité des services, l'accès par les populations bénéficiaires aux services fournis par les infrastructures de base sociales et économiques financées par le projet et d'accroître le degré de satisfaction des populations bénéficiaires quant à la fourniture de ces services, à travers :

- Le renforcement de la capacité des populations bénéficiaires pour la sélection, le financement partiel, le suivi-évolution, la réalisation, l'utilisation et l'entretien d'investissements communautaires ;
- Le renforcement de la capacité des communes pour la sélection, la réalisation et l'entretien des investissements communaux, en liaison avec les populations bénéficiaires, par un appui au processus de décentralisation.



FID 3 :

Montant du crédit : 33 millions US\$ (137,5 milliards FMG)
Montant décaissé : 27 millions US\$ (117 milliards FMG)
Date de démarrage : septembre 1999
Date de clôture : décembre 2002
Contrepartie gouvernementale : 21 milliards FMG (incluant les taxes)

FID 4 :

Montant du crédit : 137 millions US\$ (878 milliards FMG)
Montant décaissé : 0,78 million US\$ (5 milliards FMG)
Date de démarrage : novembre 2001
Date de clôture : décembre 2006
Contrepartie gouvernementale : 349 milliards FMG (inclus les taxes)

Responsable national du projet :

M. Arsène RANDRIAMAMONJY
 Directeur général du Deuxième Fonds d'intervention pour le développement
 B.P. 8831 Antananarivo 101 Madagascar
 Tél : (261 20) 22 423 77 / 420 74 / 423 70
 Fax : (261 20) 22 426 89

Chargé du Projet, Banque mondiale :

Mme Susanne HOLSTE
 Direction des Opérations Banque mondiale
 B.P. 4140 Antananarivo 101 Madagascar
 Tél : (261 20) 22 560 30

Objectifs

Pour contribuer à la réduction de la pauvreté et favoriser un développement inclusif et durable, le Projet FID apporte des ressources financières aux communautés et communes responsables et motivées, leur permettant de lancer des sous-projets et renforce leur capacité pour devenir le gestionnaire exclusif de leurs infrastructures de base tant sur le plan technique que financier, y compris leur entretien.

Descriptif

Le FID finance la construction ou la réhabilitation des sous-projets sur l'ensemble du territoire de Madagascar en matière :

- d'infrastructures productives : marchés, micro périmètres irrigués ;
- d'infrastructures de déblocage : pistes rurales, radier, petits ouvrages et des activités et services liés à ces infrastructures, conçus et exécutés par les communautés bénéficiaires.

Les différentes composantes du Projet sont :

Les projets Communautaires :

Le FID finance des sous-projets répondant aux aspirations des populations rurales et considérés par ces populations comme prioritaires. Dans la majorité des cas, ces projets sont gérés et réalisés par les bénéficiaires eux-mêmes.

L'attribution d'un financement par le FID pour un projet communautaire est subordonnée à une participation des bénéficiaires. Cette contribution au coût des projets peut être en espèces, sous forme de main-d'œuvre, ou en nature.

La participation des bénéficiaires pour les projets communautaires est au minimum 16% du coût du projet et 10% pour les projets communautaires de routes rurales.

Le financement direct des communes :

Le FID transfère annuellement des fonds directement aux communes pour leur permettre de réaliser des projets et activités

prioritaires de leur Plan Communal de Développement.

Cette composante est actuellement une expérience pilote mais couvrant néanmoins l'ensemble du territoire.

Le FID n'intervient pas dans la réalisation des projets et activités par les Communes et ne procède pas à l'évaluation ex-ante mais procède ou fait procéder à des contrôles a posteriori ou des audits semi annuels.

Le renforcement de capacité :

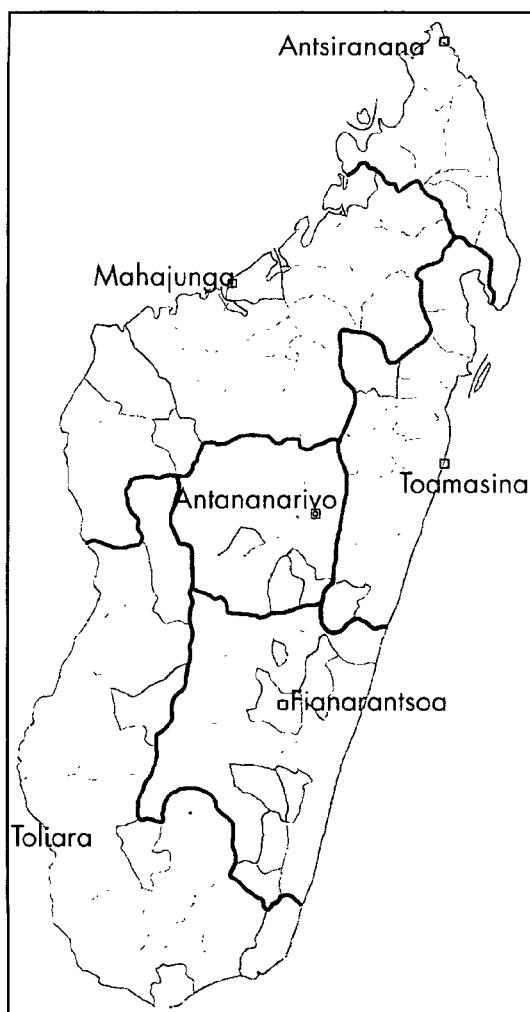
Cette composante comprend essentiellement des activités de formation et d'IEC qui devraient permettre aux communautés de mieux gérer les financements du projet, et d'améliorer davantage la qualité du travail des PME nationales en tendant vers le professionnalisme.

Les activités de formation et d'IEC sont une condition préalable à l'obtention du financement dans le cadre des deux autres composantes.

Réalisations & Impacts (déc 2001)

Mise en vigueur en Septembre 1999, le FID a financé :

- 932 sous - projets (écoles, centres de santé, adductions d'eau potable, Micro Périmètres Irrigués, marchés, pistes rurales, ponts, radier et digue de protection) réalisés et réceptionnés ;
- 184 sous - projets en cours de réalisation.



En Octobre 2000, le FID a été désigné pour faire partie des agences d'exécution pour la réhabilitation des infrastructures touchées par les cyclones (Eline, Gloria, Hudah). Dans le programme de financement des dégâts cycloniques du FID, 75% sont destinés aux zones très touchées et 25% aux zones moyennement touchées.

A ce titre, les réalisations sont :

- 428 sous - projets réceptionnés provisoirement ;
- 148 sous - projets en cours de réalisation.

La date d'achèvement des projets sera au mois de Juin 2002 et la date de clôture au mois de Décembre 2002.

Les résultats de ces réalisations sont appréciés des populations bénéficiaires qui contribuent (en espèces et / ou en nature) au financement des études et des travaux à hauteur de 10% pour les pistes et PMI et 20% pour les autres types de sous - projets et qui s'engagent à faire l'entretien des infrastructures réhabilitées.

La conception et la réalisation des sous - projets ont procuré des revenus supplémentaires à :

- 31 bureaux d'études, 502 micro et petites entreprises et 124 ONG ou consultants individuels qui se sont développés ou ont été créés ;
- 104 artisans locaux et fournisseurs de matériaux de construction, d'équipements et d'outils.

Au total, près de 183 milliards de FMG ont été décaissés. Ces résultats ont été obtenus avec une structure de 165 personnes réparties dans les 6 Faritany et sans assistance technique étrangère à long terme. Les frais de fonctionnement liés au projet représentent 10% des financements alloués aux sous projets.

Le FID adopte une approche de développement ne reposant plus sur l'idée d'Etat Providence : cette approche est non seulement acceptée, mais attendue et voulue par la population. Son engagement se traduit aussi bien par une contribution aux coûts que par une participation active de l'identification du sous-projet jusqu'à son entretien.

Programme Environnemental, Phase 2

(PE 2) Crédit N009-MAG

Partenaires financiers

Le programme PE2 a un financement global de 155 millions US\$.

Les partenaires financiers de l'IDA sont :

Fonds mondial sur l'environnement (GEF) : 12,8 millions US\$

Fonds d'intervention pour le développement (FIDA) : 8,1 millions US\$

Autres financements :

73 millions US\$

(PNUD, USAID, Union européenne, Allemagne, Suisse, France, Hollande, WWF, Norvège, BAD, Japon)

Approches de la politique sectorielle

Une approche-programme

intégrant le principe de déconcentration des structures d'exécution avec celui de la constitution des provinces autonomes. Le PE2 démarre le processus de transfert de gestion des ressources naturelles locales au profit des communautés locales.

Une approche spatiale

pour l'émergence des stratégies locales et régionales concertées dans le but d'apporter des solutions adaptées aux problèmes de dégradation des ressources naturelles.

Une approche selon le genre

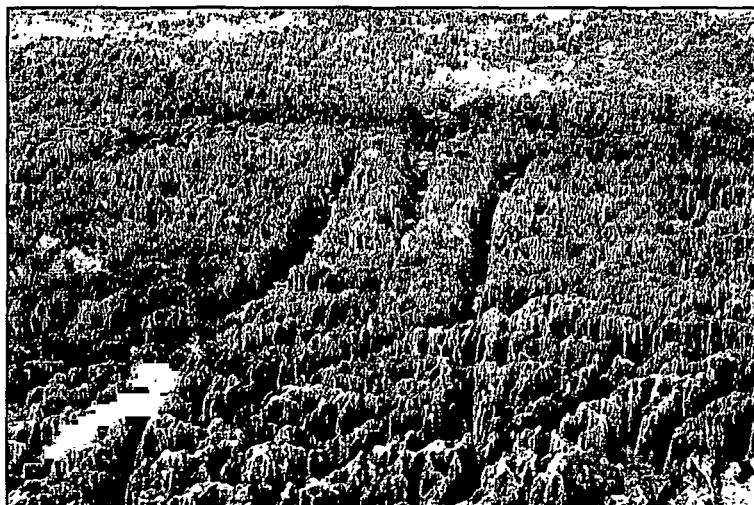
pour l'intégration effective des femmes dans la réalisation des activités du programme

Lutte anti-acridienne

Le PE2 participe dans la lutte anti-acridienne, pour un montant de 300 000 US\$, par la conduite d'un programme de suivi d'impacts écologiques des insecticides sur la santé humaine et les ressources naturelles.

Recouvrement des coûts

Le PE2 prévoit la pérennisation de ses structures d'exécution et de ses activités par l'introduction d'un système de recouvrement de coûts : Fonds forestier national, Droit d'entrée aux parcs(DEAP).



Montant du crédit : 30 millions US\$ (165 milliards FMG)
Montant décaissé : 22 millions US\$ (121 milliards FMG)
Date de démarrage : juin 1997
Date de clôture : décembre 2002
Contrepartie gouvernementale : 170,5 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet

M. Jean Chrysostome RAKOTOARY
 Directeur Général de l'Office national de l'environnement (ONE)
 B.P. 822 Antananarivo 101 Madagascar
 Tél : (261 20) 22 559 99 / 641 11
 Fax : (261 20) 22 306 93

Chargé du projet, Banque mondiale

M. Bienvenu RAJAONSON (AFTE1)
 Banque mondiale : Direction des Opérations
 Tél : (202) 473 5513 22 560 15
 Fax : (202) 473 8185 22 333 38

Objectifs

Fort des résultats obtenus précédemment à l'issue du Programme environnemental Phase 1, le PE 2 se propose de :

- renverser les tendances à la dégradation de l'environnement dans les zones non encore sensibilisées;
- promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles (sol, eau, forêts et biodiversité);
- créer les conditions pour que la préservation de l'environnement devienne une préoccupation et une démarche normale du développement.

Descriptif

Le projet comprend 12 composantes :

1. Gestion durable des ressources en eau, promotion d'itinéraires d'exploitation des sols économiquement viables et amélioration du cadre de vie rural ;
2. Promotion d'une gestion durable multi-usages des ressources forestières et aménagement des grands bassins versants ;
3. Etablissement et gérance d'un réseau national d'Aires Protégées (AP) représentatif des écosystèmes existant à Madagascar ;
4. Mise en œuvre d'actions complémentaires de gestion durable des ressources naturelles au niveau régional ;
5. Planification participative de la gestion des ressources naturelles au niveau régional ;
6. Transfert de gestion des ressources naturelles aux communautés locales de base et sécurisation foncière ;

7. Mise en place et opérationnalisation des bases d'une stratégie de gestion intégrée des ressources marines et côtières ;
8. Appui aux activités d'éducation environnementale et formation des cadres dans le domaine de l'environnement ;
9. Satisfaction des besoins en information géographique nécessaire pour la mise en œuvre du programme ;
10. Sensibilisation des différentes strates de la population sur l'enjeu environnemental et les réalisations du programme ;
11. Développement d'une stratégie nationale de valorisation durable de la biodiversité, à travers des filières porteuses et une recherche finalisée ;
12. Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement et études d'impacts environnementaux.

Réalisations et Impacts (déc. 2001)

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie rural et de la conservation des sols :

- 123 mini-projets de conservation des sols et d'amélioration du cadre de vie rural ont été financés avec la participation de 327 700 familles pour l'aménagement de 80 800 ha de tanety selon les techniques anti-érosives intégrant ou non la pratique de la gestion agro-biologique des sols ;
- 34 organisations paysannes sont érigées en opérateurs et gèrent directement leurs mini-projets ;
- Des opérations de sécurisation foncière ont touché 12 500 ha et plus de 20 000 familles ;
- 44 plans communaux de développement sont produits et appuyés ;

Pour l'aménagement des bassins versants, les réalisations sont :

- Etablissement de schémas d'aménagement pour 6 900 ha de bassins versants (Andapa 4 400 ha et Ambatondrazaka 2 500 ha) et début d'aménagement sous le pilotage d'un comité multisectoriel ;
- Redynamisation des structures villageoises d'intervention dans les 4 bassins versants d'Antananarivo (Ambohidratrimo, Anjozorobe, Mahitsy et Miarinarivo).

Dans le domaine de l'aménagement forestier, les réalisations concernent :

- 63 associations et communautés de base érigées et opérationnelles dans la gestion des forêts ;
- 9 contrats de gestion couvrant une superficie de 184,85 ha de forêts villageoises ;
- 2 contrats de gestion couvrant une superficie de 400 ha pour les forêts classées d'Ankeniheny ;
- Analyse documentaire sur les 200 000 ha de forêts classées à aménager ;
- 4 études de filières sur les faunes et les flores réalisées : Ravenea rivelatus, Pygeum africanum, Chameleo parsonii, Phelsuma standingi ;
- 8 études de filières en cours ;
- Etablissement en concertation avec la population de schémas d'aménagement pour 375 000 ha de forêts ;
- 63 associations et communautés de base érigées et opérationnelles dans la gestion des forêts ;
- 87 contrats de transfert de gestion dont la concrétisation se fait sous différentes formes selon les contractants : contrat de gestion régie par des "dina", des cahiers de charges, contrat GELOSE ou contrat de Gestion Participative des Forêts (GPF) avec les communautés locales ; contrat de location-gérance ou des protocoles de collaboration ou des conventions de partenariat avec des privés, ONG, université, institution de formation. Ces contrats couvrent une superficie totale de 26 000 ha ;
- Sortie et diffusion de 12 nouveaux textes forestiers législatifs et réglementaires en vue de l'amélioration du système de recouvrement des recettes forestières ;
- Etablissement et mise en œuvre d'un plan directeur forestier national et de 6 plans directeurs forestiers régionaux ;
- Stratégie nationale de contrôle forestier validée ;
- Mise en place de l'observatoire forestier national ;
- Elaboration d'un manuel d'itinéraire pour le transfert de gestion ;
- Diffusion des textes sur la gestion communautaire des forêts aux agents forestiers.

Dans le cadre du financement des projets de taille moyenne issus du processus participatif de planification :

- 18 projets sont financés dont 11 terminés et 7 en cours de réalisation se répartissant comme suit : 3 projets d'aménagement hydroagricole, 3 projets de construction ou de réhabilitation de

ponts, 1 réhabilitation de barrage, 8 projets d'adduction d'eau potable, 2 projets de protection de berges et 1 réhabilitation de piste.

Dans le cadre du transfert de la gestion des ressources naturelles renouvelables aux communautés locales de base :

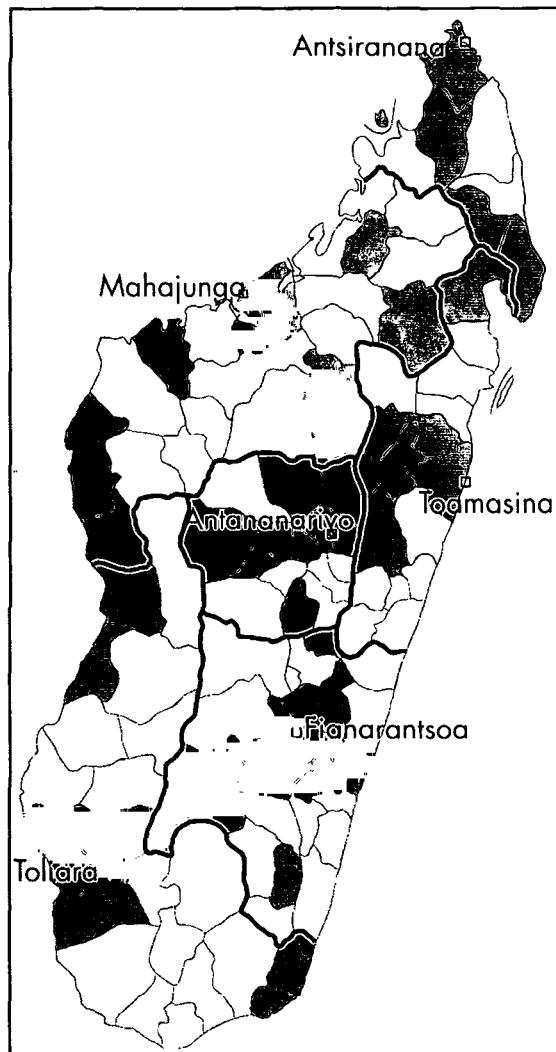
- 11 zones d'actions recherche GELOSE dont 8 ont bénéficié d'une formation des acteurs régionaux ;
- Mise en place des procédures administratives GELOSE au sein des départements ministériels ;
- Adoption par le gouvernement des deux décrets d'application de la loi 96-025 relatifs aux communautés de base chargées de la gestion des ressources naturelles renouvelables et aux médiateurs environnementaux ;
- 52 contrats de transfert de gestion sont agréés et officialisés ;
- 29 contrats signés sont prêts à être présentés pour décision d'agrément ;
- 101 contrats sont en cours de négociation ;
- 54.000 ha ont bénéficié d'une sécurisation foncière relative ;
- 86 médiateurs environnementaux sont formés ;
- Dans le cadre de l'informatisation des informations foncières, 75 445 titres ont été saisis à Moramanga, Toamasina, Mahajanga, Antananarivo et Fianarantsoa.

Dans le domaine de l'éducation - formation, le CFSIGE (Centre de Formation en Sciences de l'Information Géographique et de l'Environnement) a formé :

- Elaboration de la politique d'éducation relative à l'environnement ;
- 10 ateliers de formation des formateurs, des ateliers de sensibilisation de décideurs régionaux organisés dans 23 fivondronana et ayant réuni 468 personnes ;
- Enseignement supérieur : 2 DESS à Antananarivo : 1 en Etude d'Impact Environnemental organisé conjointement avec l'Université de l'Océan Indien, 1 en Outils d'observation de la terre, et 1 module pour la Maîtrise en environnement à l'Université de Toamasina ;
- 256 cadres issus des grandes écoles publiques (ACMIL, ENAM, Police Nationale...) ; 941 formateurs provenant de divers organismes œuvrant dans le domaine de l'environnement ; 85 étudiants en DESS avec deux options :
 - Le DESS "Etude d'impact environnemental" co-diplômé par l'Université d'Antananarivo et l'Université de Bordeaux ;
 - Le DESS "Outils d'observation de la terre et de gestion des informations pour l'environnement" ;
- 26 étudiants en Maîtrise de Gestion de Ressources Naturelles et de l'Environnement ;
- 1 030 stagiaires pour les formations à la carte.

Dans le domaine de production d'information géographique, le FTM (Foibe Taosaritanin'i Madagasikara) a réalisé :

- 22 cartes d'occupation des sols et topographiques ainsi que 590 000 ha d'orthophotos ;
- 22 405 600 ha de prises de vues aériennes ;
- Des travaux de numérisation en vue de l'établissement du BD 100 sur 80 feuilles ;
- Des travaux de numérisation pour l'établissement de la base de données toponyme sur 425 feuilles ;
- Des photos aériennes et des travaux d'orthophoto en vue du transfert de gestion et de la sécurisation foncière relative à Ambatolampy ;
- Des photos aériennes et orthophotos pour l'opération pilote de Sécurisation Foncière Optimale à Tsaratanana ;



- La carte d'évolution forestière sur 10 zones et la carte des intervenants pour les zones ci-après : Andranovory, Alaotra, Ankeniheny, Sambirano, Brickaville, Didy, corridor Ranomafana Ivhibe, Fierenana, Kirindy, Sofia, Forêt de Mikea ;
- La délimitation communale du Fivondronanana d'Ambatolampy.

Dans le cadre de la gestion des aires protégées et de l'Ecotourisme, les principales réalisations de l'ANGAP sont :

- Inauguration de 04 parcs nationaux : Andringitra, Bemaraha, Masoala, Ankarafantsika et Andohaela. Inauguration du centre d'interprétation de l'Isalo, du bureau régional de l'ANGAP à Antsiranana, du siège à Antananarivo ;
- Validation des plans d'aménagement et de gestion pour 3 aires protégées (Mangerivola, Ambatovinaky et Masoala) ;
- Validation du COAP par le Ministère de tutelle; adoption par l'Assemblée Nationale ;
- Prise en main de 2 PCDIs : Ankarafantsika et Masoala ;
- Gestion en régie directe de 26 aires protégées et coordination de 4 PCDIs (projet de développement et de conservation intégré) gérés par des opérateurs internationaux ;
- 5 Directions Inter-Régionales sont mises en place et opérationnelles : Antsiranana, Toamasina, Fianarantsoa, Toliara et Mahajanga ;
- 23 circuits écotouristiques ont été créés et 5 centres d'interprétation mis en place ;
- 41 900 visiteurs enregistrés en 1996, 50 300 en 97, 70 000 en 1998, 80 000 en 1999, 85 700 en 2000, et 72 000 en 2001 (septembre 2001) ;
- 11 conventions de partenariat avec des organisations internationales ont été établies et 22 conventions de recherche établies avec 30 institutions de recherche et 850 chercheurs ;
- 11 comités locaux de gestion des fonds obtenus à partir des droits d'entrée aux aires protégées (DEAP) opérationnels ;
- 347 micro-projets financés au niveau de 6 AP, à partir des fonds DEAP (Ranomafana, Ankarana, Montagne d'Ambre, Isalo, Bemaraha et Andasibe) pour un montant de 1,7 milliards de FMG ;
- 80 micro-projets alternatifs aux pressions (reboisement, mini-barrages pour extension des terres cultivables, greniers communautaires...) ont été financés pour un montant total de 119 millions de FMG ;

Dans le cadre de la gestion de l'Environnement Marin et Côtier :

- 29 structures opérationnelles pour la gestion intégrée des zones côtières et marines ;
- Numérisation des cartes de Nosy be et Toliara ;
- Collaboration avec la municipalité de Sainte-Marie pour la mise en application des dispositions prises en vue de la protection de la biodiversité ;
- 3 plans de gestion des ressources sont établis : plan de gestion de la pêche aux poissons de récifs, de l'exploitation des mangroves et des activités touristiques ;
- 2 plans intégrés de gestion des activités sont élaborés (1 pour Toliara et 1 pour Nosy be) ;
- Des actions communautaires sont réalisées avec les structures de concertation de Nosy be et Toliara : reboisement des mangroves, fixation des dunes, protection d'îlots, opération plages propres... ;
- 2 zones marines et côtières fonctionnent actuellement en gestion communautaire en attendant l'officialisation de leur statut d'aire protégée marine ;
- Diffusion du document d'orientation sur la politique de gestion intégrée des zones côtières dans les 5 provinces ;
- Etude de faisabilité de la mise en place de 4 aires protégées marine et côtières.

Dans le cadre de la planification participative régionale :

- 5 CTA (Cellule technique d'Appui) sont mises en place : Antsiranana, Mahajanga, Toamasina, Toliara, Fianarantsoa ;
- 10 régions disposent de structures opérationnelles (CRP - Comité Régionaux de Programmation) pour la mise en œuvre de sous-programmes ;
- 10 régions ont été appuyées dans l'analyse diagnostic environnementale ;
- 10 structures multilocales de concertation ont bénéficié de formations dans le cadre du renforcement de leur capacité ;
- 70 dossiers techniques d'identification de projets ou actions concertées issus du processus sont élaborés par les structures.

Dans le cadre de la Politique environnementale et de la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement, les réalisations majeures sont :

- Suivi écologique des impacts de la lutte antiacridienne dans quatre sites ;
- Suivi de la santé humaine en collaboration avec 15 services de santé de district et études d'impact environnemental dans 5 sites pilotes ;
- Mise en application du MECIE : adoption par le gouvernement du nouveau décret MECIE ; élaboration d'une directive générale pour la réalisation d'une Etude d'Impact Environnementale; harmonisation de 6 guides sectoriels avec le nouveau décret MECIE : aquaculture, forêt, route, pétrole on et off shore, textile ; élaboration d'un guide d'audit environnemental et d'un guide de procédure pour la gestion des plaintes ; élaboration des normes environnementales sur l'eau, les gaz d'échappement et les débits de rivière ;
- 60 évaluations de dossiers d'Etude d'Impact Environnemental (EIE) de projets avec délivrance d'avis environnemental dans le cadre d'un Comité Technique d'Evaluation (CTE) en application du décret MECIE.

Dans le cadre de la Recherche finalisée et de la valorisation de la Biodiversité :

- Inventaire des ressources biologiques dans la forêt des Mikea ;
- Elaboration plan de gestion dans la forêt des Mikea ;
- Elaboration et validation du document sur la stratégie nationale de la biodiversité ;
- Une base de données faune et flore est mise en place ;
- Des projets de recherche liés à la valorisation sont appuyés : filières orchidées, plantes négligées et plantes médicinales sélectionnées ;
- Des actions de dynamisation de la filière Landibe ont été appuyées (7 formations dans le domaine de la valorisation de la filière, appui technique à la domestication des cocons ainsi qu'à la transformation d'un centre de grainage en centre semencier).

En matière de communication, les réalisations concernent :

- Production de divers supports (affiches, dépliants, magazines, CD-Rom, disquettes) présentant les réalisations du Programme ;
- Production de 6 films vidéos diffusés régulièrement dans les avions de Air Madagascar et à la télévision nationale ;
- Etablissement de conventions régionales avec les médias locaux pour des émissions périodiques dans 5 régions (Mahajanga, Toliara, Toamasina, Fianarantsoa et Antsohihy) ;
- Emissions périodiques à la télévision et la radio nationale (212 émissions y compris les publications d'articles et documents).

Dans le cadre du Système d'Information Environnementale, les réalisations touchent :

- Constitution d'une base de données sur les personnes ressources en environnement ;
- Edition du rapport sur l'Etat de l'Environnement et diffusion ;
- Mise en place du serveur du Programme et d'un service Internet pour le public au Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement ;
- Alimentation du tableau de bord environnemental, satisfaisant 15 chapitres de l'AGENDA 21.



INFRASTRUCTURES ET APPUI A LA PRODUCTION

Le soutien de la Banque mondiale au développement sectoriel appuie notamment la réhabilitation des infrastructures urbaines avec l'AGETIP 2 qui poursuit dans les Provinces le travail commencé sur la Capitale.

Améliorer et étendre la fourniture d'électricité au monde rural est l'objet du Projet Energie 2 (Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie).

Autre ressource de base indispensable au développement humain, l'eau potable pour tous et de manière durable est l'objectif du Projet-pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR). Là aussi, les communautés sont mises à contribution pour la définition, l'exécution et l'entretien des infrastructures.

Une importante contribution au développement vient du travail fondamental sur le secteur des transports, notamment pour assurer un bon écoulement des produits. C'est la raison d'être du Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des Transports (PRRST).

Dernier soutien sectoriel actuel, le Projet de Réforme du Secteur Minier doit permettre de mieux exploiter et de manière plus transparente l'important potentiel géologique et minier du pays.

Les différents Projet en cours :

• Projet d'Infrastructures Urbaines (AGETIP2)	39
• Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie (Energie 2)	41
• Projet - pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural (PAEPAR)	45
• Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des transports (PRRST)	49
• Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM)	51

Projet d'Infrastructures Urbaines, (AGETIP 2) Crédit 2968-MAG

AGETIPA

AGETIPA est une agence autonome sous statut privé à but non lucratif, qui se donne pour principales activités de gérer et exécuter les contrats de travaux prioritaires de rénovation ou d'entretien d'infrastructures urbaines identifiées par les communes, pour le compte de l'Etat.

AGETIP 2 est un projet géré par AGETIPA et qui intervient dans les communes urbaines de Mahajanga, Antsiranana, Antsirabe, Fianarantsoa, Toamasina et Toliary.

Décentralisation

Le projet travaille en collaboration avec les Services de la Décentralisation du Ministère chargé du Développement des Provinces Autonomes, sur la programmation des contributions financières des collectivités territoriales décentralisées.

Approche participative

Les bénéficiaires (communes) participent à l'identification des travaux prioritaires ; le Gouvernement et les collectivités locales participent au suivi-évaluation des capacités des communes, en matière de budget, d'entretien et de maintenance durable des infrastructures réhabilitées ; AGETIPA finance et coordonne les travaux ; et les bureaux d'études et PME locaux les exécutent.

Optimiser les résultats

L'élargissement des critères d'éligibilité et des catégories de travaux permettront à l'AGETIPA d'étendre leur champ d'intervention (ex : réfection et construction de pistes rurales et de bâtiments publics), et d'améliorer encore l'impact social de ce type de projet.



Montant du crédit : 33 millions US\$ (214 milliards FMG)
Montant décaissé : 9,09 millions US\$ (57,6 milliards FMG)
Date de démarrage : Octobre 97
Date de clôture : Juin 2002
Contreparties communales : 12,1 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :
M. Ramy RABENJA
Directeur général de l'AGETIPA
B.P. 8590
101 Antananarivo Madagascar
Tél : (261 20) 22 206 96 & 22 330 84
Fax : (261 20) 22 330 88
E mail : agetipa@dts.mg

Chargé du Projet, Banque mondiale :
M. Christian DIOU
Washington D.C., USA
Tél : (202) 473 7355
Fax : (202) 473 8249
E mail : Cdiou@worldbank.org

Objectifs

En plus d'Antananarivo, étendre les zones d'application de l'approche AGETIPA (ou système de maîtrise d'ouvrage déléguée) à Antsiranana, Antsirabe, Toamasina, Mahajanga, Toliary et Fianarantsoa, en vue de réaliser :

- des travaux de réfection et de réhabilitation de rues, trottoirs, égouts, murs de soutènement et espaces publics identifiés par ces communes urbaines et le Gouvernement, en collaboration avec les communautés et les usagers ;
- le développement des bureaux d'études et des petites et moyennes entreprises.

Descriptif

C'est un programme en deux parties :

Travaux

- Sur la base des programmes établis par les municipalités, financer des travaux de construction ou de réhabilitation de routes urbaines et interurbaines, de murs de soutènement, d'escaliers publics, de systèmes de drainage, de places de marché, d'arrêts d'autobus,

d'abattoirs et de bâtiments scolaires et sanitaires ;

- Recruter des bureaux d'études pour superviser lesdits travaux.

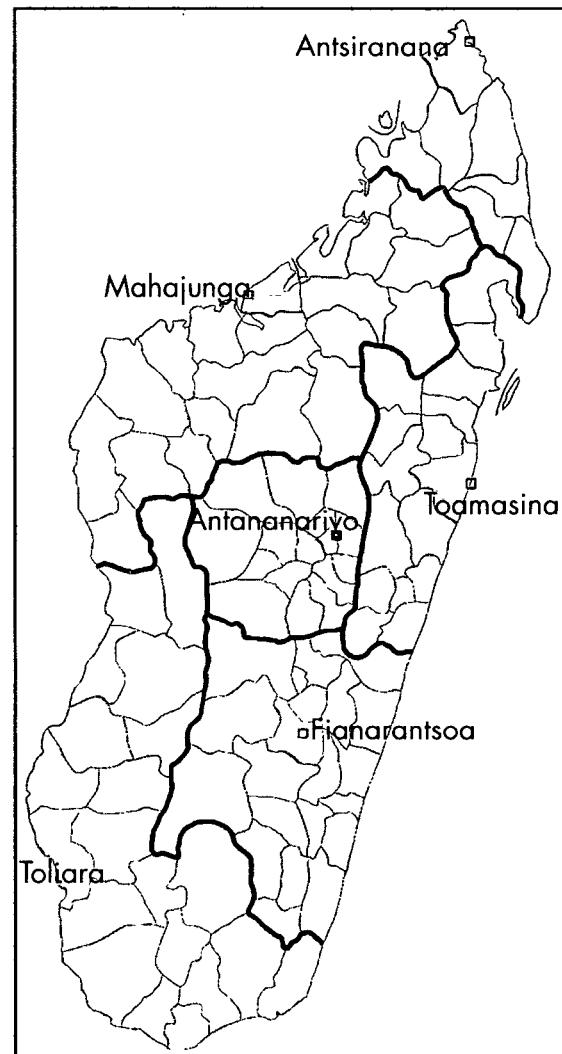
Formations & études

- Former les bureaux d'études en gestion des sites des travaux et sur la notion de qualité du travail ;
- Former le personnel d'appui au projet ;

- Financer les audits techniques et financiers du projet ;
- Financer les études d'évaluation environnementale et économique ;
- Financer les revues annuelles du projet.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

- 52 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée pour un montant global de 226,2 milliards FMG ;
- 728 marchés signés ;
- 87,31 kilomètres de routes ;
- 16,54 kilomètres de ruelles ;
- 2,73 kilomètres d'escaliers ;
- 65 564,16 mètres carrés de trottoirs ;
- 6 692,17 mètres cubes de mur de soutènement ;
- 44,66 kilomètres de canalisation curés ;
- 85,20 kilomètres de canalisation neuve ;
- 3 jardins publics ;
- 3 marchés ;
- 10 toilettes publics ;
- 9 WC EPP ;
- 3 343 004 unités de pavés ;
- 280 911 unités de boutisses ;
- 1 049 493 unités de pavés autobloquants ;
- 21 890 hommes/mois d'emplois créés.



Deuxième Projet de Développement du Secteur Energie (ENERGIE 2) Crédit 2844-MAG



Contexte général

Dès 1996, ce programme a précédé la rédaction par l'Office National de l'Environnement 2 du schéma-directeur d'une politique de développement énergétique écologiquement durable. Cette contribution à l'amélioration des rendements énergétiques et des économies d'énergie va dans le sens de la protection de l'environnement, tout en réduisant les coûts de l'énergie domestique familiale.

Montant du crédit : 46 millions US\$ (253 milliards FMG)

Montant décaissé : 25,3 millions US\$ (161 milliards FMG)

Date de démarrage : Août 1996

Date de clôture : Juin 2002

Contrepartie gouvernementale : 110 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable national du projet :

M. Rodolphe RAMANTSOA
Coordinateur national du Projet énergie 2
Ministère de l'Energie et des Mines
B.P. 527 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 255 15
Fax : (261 20) 22 269 36
Cel : (261 30) 23 825 63

Chargé du projet, Banque mondiale :

M. Nourredine BOUZAHER, Senior Energy
Washington D.C., USA
Tél : (202) 473 9760

Objectifs

Les perspectives de croissance durable à Madagascar requièrent un approvisionnement adéquat en électricité des populations péri-urbaines et rurales. Après avoir initié une réforme du cadre institutionnel de la production et de la distribution de l'énergie électrique, en vue d'une meilleure efficacité économique et gestionnelle, avant la privatisation progressive du secteur, ce projet vise à favoriser une production et une consommation d'électricité plus rentable pour tous, afin de sauvegarder l'environnement.

Descriptif

Partie A

Le projet englobe la majeure partie des investissements de la JIRAMA en matière de réhabilitation et d'extension des installations de production, du transport et de la distribution d'énergie électrique pendant la période de 1996 à Juin 2002.

En ce qui concerne la production :

Pour les grands centres de production, le programme est axé sur la réhabilitation des centrales

hydroélectriques existantes ainsi que la remise à niveau et le renforcement des centrales thermiques diesel.

Toutefois pour la majorité des moyens et petits centres autonomes, la seule solution envisageable est l'adjonction de petits groupes électrogènes diesel de puissance unitaire allant de 40 à 500 kW.

Dans le domaine des lignes de transport :

Les travaux viseront à insérer plusieurs

centres actuellement desservis par des centrales diesel dans les réseaux qui ont une capacité hydroélectrique excédentaire ainsi qu'à la réhabilitation des lignes de transport existantes.

Pour la partie distribution :

Le projet finance la réhabilitation, l'expansion et la rénovation des réseaux dans les huit centres urbains les plus importants du pays.

L'expansion est exécutée conformément à un plan directeur établi par des consultants financés par l'IDA.

A Antananarivo, la capacité du réseau existant de 5KV ne suffisant plus aux besoins de la ville, les réseaux seront rénovés en utilisant un niveau de la tension de 20 kV, conformément au plan directeur établi dans le cadre du Projet Energie 1.

Quant aux autres programmes :

Le Projet requiert :

- des outils et équipements pour la maintenance ;
- un programme pour l'étude de réduction des pertes ;
- l'amélioration des systèmes de gestion et de la formation du personnel ;
- un plan d'expansion aux moindres coûts du réseau interconnecté Tanà (P.E.M.C.).
- des matériels informatiques pour la réalisation

du Plan Directeur informatique ;
•un Plan d'action pour la Prévention Sécurité.

Parties B, C et D

Partie B : Programme d'électrification

- Progelec : Elaboration du schéma directeur pour l'électrification rurale
- Création d'une agence de développement de l'électrification rurale (ADER).

Partie C : Réforme institutionnelle

- Elaboration du cadre légal et réglementaire du sous-secteur électricité ;
- Restructuration de la JIRAMA ;
- Etude sur la tarification en électricité ;
- Mise en place de l'organisme régulateur (Conseil de l'électricité) ;
- Privatisation de la JIRAMA : Etape 1 : Etudes et définition des stratégies.

Partie D : Programme d'amélioration du rendement énergétique

- Programme pilote intégré de Mahajanga (P.P.I.M.) : Assurer d'une façon économiquement et écologiquement durable l'approvisionnement en bois énergie des villes de la zone ;
- Programme national d'économie de bois énergie (P.N.E.B.E.) ;
- Programme utilisation rationnelle de l'énergie (P.U.R.E.).

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

Partie A

1. Production :

• Centrales Hydroélectriques

- Travaux de réhabilitation de la Centrale Hydroélectrique de la Namorona.

• Centrales Thermiques

- Grands centres :

- . Acquisition et mise en service de nouveaux groupes destinés à Nosy Be, Antsiranana et Fianarantsoa.
- . Remise à niveau des groupes électrogènes de Mahajanga, Ambohimanambola, Antsirabe, Nosy Be, Antsiranana et Toliary.

- Petits et moyens centres :

- . Acquisition et mise en service de 72 nouveaux groupes, tous installés et mis en service.
- . Acquisition de 10 nouveaux groupes mobiles diesel pour les Directions Interrégionales.

• Impacts

La remise à niveau des centrales thermiques a permis l'augmentation de la capacité de production des centrales et des taux globaux (tg) de garantie. L'acquisition des groupes mobiles aura comme impact la réduction du temps d'intervention en cas de pannes et des pertes d'énergie pendant la durée de la panne.

2. Lignes de Transport :

• Travaux de réhabilitation de lignes de transport :

- Ligne 30 kV Mandraka - Moramanga : travaux en cours.
- Ligne 20 kV Ankidona - Manandray : travaux terminés.
- Ligne 20 kV Namorona - Ifanadiana : travaux terminés.
- Ligne 63 kV PIA - Antsirabe : travaux en cours.
- Ligne 30 kV Moramanga - Péritet : travaux terminés.

3. Distribution :

- Branchement MT/BT :

- 34 132 branchements BT et 265 branchements MT

- Plan Directeur de renforcement des réseaux des Grands centres : (Mesures urgentes)

Pour le renforcement des réseaux de distribution MT/BT, les travaux sont terminés pour les villes d'Antsiranana, Mahajanga et Nosy Be, et en cours de finition pour Toliara.

Pour le renforcement des Grands centres hydroélectriques, les travaux sont terminés sur Toamasina et en cours de finition sur Antsirabe et Fianarantsoa

- Extension du Projet Pilote d'Electrification à l'Ouest d'Antananarivo :

Ce projet concerne l'électrification du moyen-ouest. La ligne 35 kV reliant le poste de TANA SUD à Arivonimamo sera prolongée jusqu'à Soavinandriananana en passant par Miarinarivo permettant ainsi l'électrification de nouveaux villages en technique monophasée " Swer ". Les travaux ont commencé par la banlieue de Tanà dont l'avancement est de 85 %.

Concernant les travaux MT, le montage de la ligne triphasée reliant Arivonimamo à Miarinarivo continue et la réalisation est estimée à 50% à fin Septembre 2001.

Les travaux BT des villages environnants de la ville d'Imerintsatosika sont terminés à 70%. Le nombre d'abonnés attendu est de l'ordre de 300 environ.

Pour l'alimentation des villages supplémentaires, suite aux souhaits des diverses autorités, un nouvel Appel d'Offres a été effectué pour les matériels complémentaires y afférents.

S'agissant de la ligne MT reliant Antananarivo à Vontovorona et Ambatomirahavavy, les études ont commencé pour cette nouvelle ligne qui permettra la séparation de l'alimentation axe Moyen-Ouest (Projet SWER) avec le réseau de Tanà qui est presque saturé.

- Impacts :

La technique en monophasé permet de réduire les coûts des travaux, se traduisant par une économie au niveau des investissements.

4. Autres Programmes :

- Système de compteurs pré paiement pour clients particuliers :

L'installation des compteurs se poursuivra durant le premier trimestre 2002. Ce système de compteurs à pré paiement permettra de résoudre en partie le problème lié au recouvrement des factures de consommation ainsi qu'une amélioration de la trésorerie de la JIRAMA.

- Les outillages et matériels pour la maintenance ont été réceptionnés et livrés sur site.

- Matériels de transport et équipements pour la maintenance :

- Acquisition de 11 Camions grue pour les grands centres d'exploitation (Toamasina, Toliary, Mahajanga, Antsiranana, Fianarantsoa, Antsirabe et Antananarivo).

- Acquisition de deux camions-ateliers pour deux équipes TST : les matériels ont été débarqués au port de Tomasin en décembre 2001.

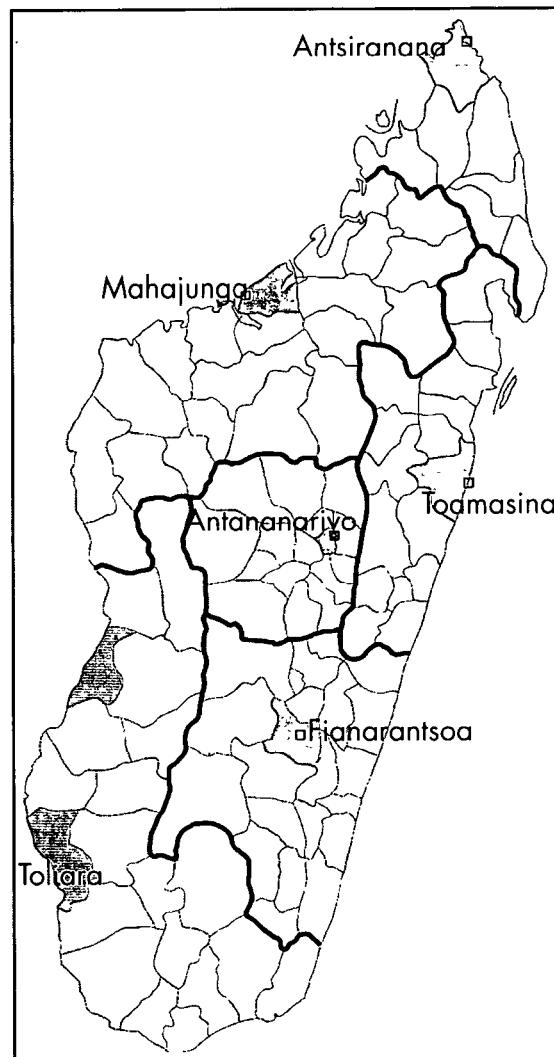
- Acquisition de véhicules 4WD pick-up double cabine pour les travaux du Plan Directeur des réseaux : les véhicules ont été réceptionnés en novembre 2001.

- Acquisition de matériels informatiques pour le Plan directeur informatique

- La connexion à l'internet de presque toutes les Directions de la JIRAMA a été effectuée. Les matériels et logiciels informatiques sont tous livrés et opérationnels.

- Les matériels et logiciels pour la mise à jour du système de téléconduite de réseau d'Antananarivo (BCC) sont installés et mis en exploitation. La formation des agents utilisateurs a été effectuée.

Le Plan Directeur Informatique permettra :



- la modernisation progressive du parc informatique de la JIRAMA
- le désengagement de la JIRAMA vis à vis des prestations externes pour le traitement des données
- La décentralisation des saisies ainsi que la mise en place des services " système informatique " dans les Directions interrégionales
- Assistance technique pour l'Etude de réduction des pertes : elle a pour but de rechercher systématiquement l'emplacement et la cause des pertes d'énergie et ainsi de préparer et mettre en œuvre un programme pour les réduire. Tous les livrables se rapportant au contrat ont été remis. La JIRAMA assurera la mise en œuvre des recommandations.

•**Plan d'Equipement du réseau interconnecté (P.E.M.C -R.I Tanà)**

Le contrat a été signé avec le groupement EDF/SOGREAH le 13.09.99 et les prestations se rapportent à :

- L'étude du marché de l'électricité ;
- L'identification des candidats hydrauliques et thermiques ainsi que les possibilités d'interconnexion ;
- L'élaboration d'un programme d'équipements de production et de transport ;
- L'établissement d'un plan d'investissement à court terme ;
- Les calculs des coûts des fournitures ;
- L'évaluation du rapport d'évaluation sur le projet de réalisation.

Le rapport final provisoire a été présenté en septembre 2001.

•**Appui à la gestion des ressources humaines et Plan de formation :**

Les prestations du Consultant HQI sont terminées. Le rapport final a été remis le 20.12.01. Il appartiendra à la JIRAMA de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport.

Concernant l'acquisition des équipements pédagogiques pour les centres de formation professionnelle, les matériels sont prévus d'être livrés en janvier 2002.

•**Plan d'action Prévention - Sécurité :**

Les prestations du Consultant HQI sont terminées. Le rapport final a été remis en décembre 2001. Il appartiendra à la JIRAMA de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le Plan.

Partie B : Programme d'électrification

- (PROGELEC) : Tâches réalisées à 100%
- ADER : Projet de décret portant Crédit de l'Agence de Développement de l'électrification Rurale (ADER) en cours de finalisation ;

Partie C : Réforme institutionnelle

- Elaboration du cadre légal et réglementaire terminée
- Restructuration de la JIRAMA : Travaux terminés
- Etude sur la tarification en électricité : Travaux terminés
- Mise en place de l'organisme Régulateur (Conseil de l'électricité) : Décret N° 2001-803 précisant l'organisation et le fonctionnement de l'Organisme Régulateur du secteur de l'électricité adopté le 19/9/01 ;Etudes préparées par le Cabinet d'études DENTON & SALES relatives à l'adoption de l'organisation et du règlement intérieur de l'ORE : terminées

Partie D : Programme d'amélioration du rendement énergétique

- Le programme Pilote Intégré de Mahajanga (P.P.I.M.) : programme de substitution énergétique, de gestion locale des ressources forestières et approvisionnement durable en bois énergie, (Financement PSDR) : en cours de finalisation ;
- Le Programme National d'Economie Bois Energie (P.N.E.B.E.) : Intensification du programme de vulgarisation de foyers économies à bois de feu et à charbon de bois sur financement PSDR ;
- Le Programme Utilisation Rationnelle de l'Energie (P.U.R.E.) : Poursuite du programme pour la promotion des Lampes Basse Consommation (LBC) et l'amélioration de la production d'électricité et de vapeur par co-génération au niveau des sucreries. Création d'un centre d'information et de documentation sur l'énergie : en cours d'exécution.

Projet-pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural

(PAEPAR) Crédit 3025-MAG

Appuis institutionnels

Grâce au projet

PAEPAR, une loi va régir le secteur eau. Une nouvelle politique sectorielle

en matière d'eau et d'assainissement, basée notamment sur le désengagement de l'Etat des opérations directes et sur la promotion de la participation du secteur privé et des communautés va être adoptée, ainsi qu'une stratégie d'application de cette politique.

IEC

Financement, conception et lancement de campagnes d'Information-éducation-communication, pour diffuser la politique sectorielle et la loi sur l'eau.

Développement des capacités techniques, humaines et matérielles du Bureau du projet, des communautés, du secteur public et des opérateurs privés partenaires du projet.

Approche participative & Pérennisation

Tous les intervenants dans le secteur sont impliqués dans le projet, afin que les infrastructures construites et réhabilitées continuent à exister et à bien fonctionner, au-delà du projet :

- la Direction de l'eau & de l'assainissement du Ministère de tutelle est le maître d'oeuvre ;
- les communautés bénéficiaires participent à toutes les étapes des travaux et contribuent aux frais d'entretien et charges fixes ;
- des ONG exécutent la composante 180 mini-projets d'adduction d'eau potable.



Montant du crédit : 17,3 millions US\$ (95,2 milliards FMG)

Montant décaissé : 5,4 millions US\$ (33,5 milliards FMG)

Date de démarrage : juin 1998

Date de clôture : juin 2003

Contre-partie gouvernementale : 18,8 milliards FMG

Responsable national du projet :

M. Herivelio RAKOTONDRAINIBE
Chef du projet PAEPAR
Ministère de l'Energie & des Mines
B.P. 280 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 417 57

Chargé du projet, Banque mondiale :

M. Alain LOCUSSOL
Washington D.C., USA
Tél : (202) 458-8121

Descriptif

Les quatre composantes du projet sont :

Construction des installations d'alimentation en eau et d'assainissement et Education en matière d'hygiène :

- Construction de 180 réseaux de conduites d'eau gravitaires** : par deux ONG Caritas et Fikrifama en sensibilisant les communautés bénéficiaires pour qu'elles participent à la construction, l'entretien et la maintenance des installations, ainsi qu'aux frais et charges fixes ;

Objectifs

- Doter le secteur public, le secteur privé et les communautés des moyens institutionnels, techniques et matériels appropriés pour que l'approvisionnement en eau et l'assainissement en zone rurale soient assurés de manière efficace, économique et permanente ;
- Apprendre aux communautés à participer à la préparation, l'exécution et la gestion des installations en eau potable, et à contribuer aux frais d'entretien et de maintenance.

• Forage de 500 puits villageois équipés de pompes manuelles selon l'organisation suivante :

- Activités d'IEC pour assurer la participation communautaire par l'ONG Taratra ;
- Etudes hydrogéologiques et géophysiques pour l'implantation des points d'eau et pour le suivi et le contrôle des travaux par BURGEAP ;
- Exécution des forages par C.G.C. ;
- Fourniture et installation des pompes manuelles par Someca-Vergnet.

Réglementation & cadre juridique du secteur de l'eau et de l'assainissement :

- Révision de la politique sectorielle, notamment en redéfinissant les rôles respectifs du secteur public, du secteur privé et des communautés, pour un approvisionnement en eau et un assainissement durables ;
- Elaboration et mise en place d'une stratégie d'application de cette politique sectorielle ;
- Préparation des décrets d'application de la Loi sur l'eau ;
- Large diffusion de la politique sectorielle par des campagnes d'information-éducation-communication (IEC), et par l'organisation d'ateliers, tables rondes etc.

Réorganisation & renforcement des capacités du secteur de l'eau et de l'assainissement :

- Fourniture d'un appui technique et matériel au projet pour monter son bureau et son système de gestion financière et comptable ;

- Financement d'une étude sur la gestion des ressources en eau ;
- Fourniture d'un appui technique au secteur privé pour améliorer ses prestations, en matière d'alimentation en eau et d'assainissement.

Etudes & définition de stratégies d'information-éducation-communication :

- Fourniture d'un appui technique lors des évaluations de la demande et des bénéficiaires, sur les plans environnemental et sanitaire ;
- Financement d'une étude technologique d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- Financement de la mise au point et la diffusion des instruments d'IEC, en vue de la préparation d'une stratégie et d'une méthodologie nationales ;
- Financement d'une étude sur les mécanismes de financement des prestations de services dans le secteur ;
- Mise en oeuvre des campagnes IEC.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

Réalisations

Volet AEPG (Alimentation en Eau Potable par système Gravitaire) :

- Exécution de 180 adductions d'eau gravitaires programmées ;
- Audit de 133 adductions d'eau gravitaire terminées en 1998 (11), 1999 (61) et 2000 (61) ;
- Lancement des appels d'offres pour l'acquisition des tuyaux avec accessoires pour l'exécution des AEPGs complémentaires ;
- Etude des systèmes de captage en 2000 ;
- ONG :
 - IEC d'intégration de 276 villages ;
 - IEC d'accompagnement de la machine de forage : 180 villages ;
 - IEC de structuration de 239 villages ;
 - Mise en place de 175 comités de points d'eau (CPE) ;
 - Construction de 56 aires d'assainissement ;
 - Préparation de l'avenant pour le suivi pendant un an après projet et installation des pompes ;
 - Installation de cinq pompes avec formation des réparateurs villageois.

Fournisseur de pompes manuelles

- Réception sur site de 200 pompes en 2000 et 300 pompes en 2001 marque Vergnet ;
- Préparation de l'avenant pour le suivi et la fourniture des kits complémentaires pour les réparateurs villageois ;
- Formation de la première vague des artisans réparateurs ;
- Début de la mise en place du réseau des pièces détachées.

Bureau d'études

- Reconnaissance et pré-contact avec l'ONG : 347 villages ;
- Implantations des sites de forage après étude hydrogéologique et prospection géophysique : 239 villages ;
- Contrôle des travaux de forage : 180 villages ;
- Contrôle des activités d'IEC : 276 villages pour l'intégration et 192 villages pour la structuration ;
- Contrôle des essais de pompage : 136 villages ;
- Contrôle des constructions de margelles : 199 villages ;
- Contrôle des constructions des aires d'assainissement : 56 villages.

Entreprise de forage

- Acquisition des tubages et crêpines ;
- Acquisition d'un compresseur de huit bars pour le développement des forages ;

- Réalisation de 180 forages tous confondus (positifs et négatifs) ;
- Développement des forages positifs : 133 villages ;
- Essai de pompage : 136 villages ;
- Construction des margelles : 139 villages ;
- Analyse d'eau : 113 échantillons ;

A part ces réalisations physiques, le volet 500 forages a commencé l'initiation à la lutte contre l'IST SIDA. L'idée de construction des latrines a été aussi introduite dans les messages à transmettre aux villageois lors des différentes campagnes d'IEC.

Cadre légal et réglementaire

- Décret d'application du code de l'eau, partie gestion des ressources en eau : les projets de décrets sont déjà disponibles ;
- Décret d'application du code de l'eau, partie service public de l'eau potable : les décrets actuellement rédigés sont : le décret cadre portant organisation du service public de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des eaux usées domestiques, le décret portant réglementation tarifaire du service public de l'eau et de l'assainissement, le décret portant organisation de la régulation du service public de l'eau et de l'assainissement ;

Appui technique et matériel pour le bureau du projet

- Système de gestion financière et comptable ;
- Audit des comptes du Projet ;
- Formation du personnel et participation à des ateliers de travail et séminaire.

Impacts

- Augmentation du nombre des installations d'approvisionnement en eau potable et en assainissement domestique ;
- Amélioration de la qualité des services d'approvisionnement en eau potable et en assainissement domestique ;
- Accroissement du nombre des populations ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Meilleure gestion des ressources en eau ;
- Augmentation des revenus des villageois ;
- Réduction des dépenses en médicaments et soins médicaux ;
- Moins de temps passé pour chercher de l'eau ;
- Baisse du taux de mortalité due à l'eau potable ;
- Sens de l'hygiène accru chez les populations ;
- Bonne gestion de l'environnement autour des sites et propreté des villages ;
- Durabilité et bon fonctionnement des installations assurées par les communautés et des opérateurs privés performant à la fin du projet.

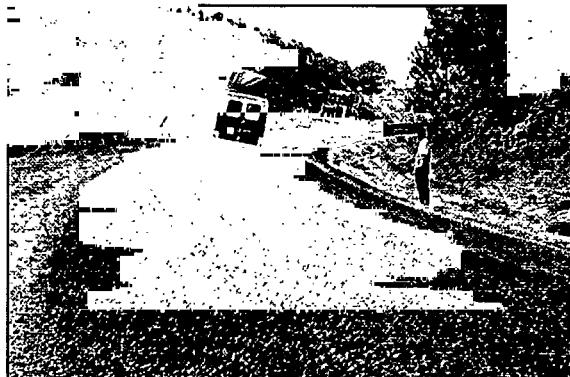
Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des Transports

(PRRST) Crédit 3364-MAG

Le Programme sectoriel des transports (PST) est une structure administrative dirigée par un Secrétariat Exécutif placé sous la supervision du Ministère des Transports et de la Météorologie (MTM) et du Ministère des Travaux publics (MTP). Il représente la stratégie sectorielle de transport mise en place par le Gouvernement malgache en coopération avec les bailleurs de fonds.

Cette stratégie met l'accent sur la redéfinition des rôles respectifs du Gouvernement et du secteur privé dans le cadre du désengagement de l'Etat.

Le PRRST représente la contribution de la Banque mondiale au PST.



Montant du crédit : 65 millions US\$ (422 milliards FMG)

Montant décaissé : 8,7 millions US\$ (56,5 milliards FMG)

Date de démarrage : nov 2000

Date de clôture : juin 2008

Contrepartie gouvernementale : 16 milliards FMG (inclus les taxes)

Responsable du Projet

M. Luc RASAMOELY
Secrétaire exécutif du PST
Porte 216, Ministère des Travaux publics
BP 504 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 372 02 / 22 320 33
Fax : (261 20) 22 373 85
E-mail : dpp-mtp@dts.mg

Chargé du Projet Banque mondiale

Mme Susanne HOLSTE
Direction des Opérations Banque mondiale
Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 560 30
Fax : (261 20) 22 333 38

Objectifs

Le Projet vise trois grands objectifs :

- Améliorer l'efficacité économique en aidant le Gouvernement à mettre en œuvre une stratégie qui consiste à transférer au secteur privé certaines compétences que celui-ci peut assumer ;
- Développer la croissance économique en éliminant les goulets d'étranglement des infrastructures dans une économie de plus en plus diversifiée ;
- Assurer la pérennité des infrastructures existantes et du patrimoine naturel en donnant la priorité à l'entretien et à la conservation des infrastructures.

Descriptif

1. Réforme du cadre réglementaire et développement du secteur privé

- Elaboration d'un nouveau code de l'aviation civile.
- Formation du personnel d'ACM (Aviation Civile de Madagascar et de l'ENEAM (Ecole nationale d'enseignement de l'aéronautique et de la météorologie).
- Mise en place du système informatisé entrées et sorties des personnes.
- Etude en vue du développement des aéroports hors ADEMA.

- Mise en concession des aéroports principaux et des aéroports secondaires économiquement viables.
- Mise en concession du réseau nord du chemin de fer (Antsirabe-Antananarivo-Toamasina, Moramanga-Lac Alaotra) et du réseau sud (Fianarantsoa-Manakara).
- Mise en concession du port de Manakara.
- Commercialisation/liquidation des unités de production du Ministère des Travaux Publics.

- Transports routiers.
- Facilitation du transport et du commerce international.

2. Restructuration et réforme de la politique sectorielle

- Restructuration du MTP-MTM et préparation du plan social ;
- Renforcement des capacités ;
- Politique routière, création d'agences routières.

3. Protection de l'environnement

- Mesures d'urgence et études de protection du littoral de Morondava et de Toamasina ;
- Suivi de la performance environnementale du secteur des transports ;
- Prévention et atténuation des effets des catastrophes naturelles ;
- Ratification de la convention internationale MARPOL sur la prévention de la pollution par les navires et de la convention internationale OPRC sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures ;
- Enlèvement des épaves des navires échoués (Fort-Dauphin et Nosy Mangabe).

4. Amélioration des infrastructures économiques

- *Transport rural.* Réhabilitation de routes rurales conformément à la déclaration de politique et de stratégies de transport en milieu rural adoptée le 23 mai 2001 par le Gouvernement. Sur les 8500 km identifiés, chaque province a quantifié ses priorités pour la période 2002-2006. Les travaux commenceront au cours du deuxième semestre 2002. La promotion des moyens intermédiaires de transport (MIT) accompagne le développement du transport rural ;
- *Réhabilitation* : infrastructures portuaires de Toamasina (quais, terre-pleins), routes nationales revêtues (environ 900 km), routes endommagées pendant la saison cyclonique 2000, réseau nord et sud du chemin de fer, port de Manakara ;
- Supervision des travaux publics ;
- Aménagement sur les fleuves Tsiribihina et Sofia ;
- Signalisation maritime des côtes ;
- Etudes de faisabilité des ports touristiques.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

1. Réforme du cadre réglementaire et développement du secteur privé

- Réhabilitation de 4 des 44 aéroports ne relevant pas de l'ADEMA (Antalaha, Antsohihy, Ihosy, Morombe).
- Gestion privée de l'aéroport d'Antalaha ;
- Réforme institutionnelle du secteur portuaire : mise en place de l'APMF (Agence portuaire, maritime et fluvial), de son Conseil d'administration et du directeur général ;
- Développement des entreprises de travaux publics (PMME) : séminaire de mise à niveau des PMME des six provinces.

2. Protection de l'environnement

- Achat de ponts métalliques démontables de secours : livraisons effectuées en septembre 2001 et janvier 2002.

3. Amélioration des infrastructures économiques

- Travaux portuaires à Mahajanga et Toliara : aménagement, réhabilitation. Exécution depuis juin pour une durée d'un an. Des travaux supplémentaires d'extension sont en vue ;
- Entretien périodique sur cinq routes nationales depuis juin 2001 :
 - RN3A-44 : tronçon de 131 km entre Vohidala et Vohitraivo, de 26 km entre Vohidala et Ambatondrazaka. Travaux en cours d'exécution jusqu'au 31 juillet 2002, après avenant sur le marché initial et une relance du chantier. Aspect environnemental : préserver les infrastructures exposées aux lavaka et aux inondations dues à l'envasement ou à l'ensablement des voies d'évacuation d'eau ; ralentissement ou atténuation des lavaka. Carrière dans la partie nord, d'où risque de dégradation de la route au cours des va-et-vient des camions entre le chantier et la carrière.
 - . RN6 : tronçon de 112 km entre Ambilobe et Ambanja. Travaux prévus pour être finis en avril 2002. Aspect environnemental : excavation ouverte par la carrière près de Nosy Faly ; une exploitation en gradin de la carrière est recommandée, de même l'aménagement des zones d'emprunt et aussi du site afin d'éviter des accidents aux villageois riverains qui le fréquentent.
 - . RN25 : tronçon de 61,5 km entre Vohiparara et Irondro. Travaux en cours d'exécution après une relance du chantier et prévus pour être finis en 2002. Aspect environnemental : traversée d'un corridor forestier protégé ; carrière d'Ikelilalina très proche du village du même nom, en voie d'épuisement ; deuxième carrière, près d'Irondro, éloignée du chantier, d'où risque de dégradation de la route au cours des va-et-vient des camions entre le chantier et la carrière.
 - . RN34 Antsirabe-Miandrivazo : 222 km. Travaux en cours d'exécution, à terminer en 2002. Aspect environnemental : niveau de la chaussée inférieur ou égal à celui du sol lui-même sableux et argileux donc exposé aux affaissements ; problème de matériaux : une carrière faite de granit rose est exploitée, quoique déconseillée, du fait qu'elle a une valeur économique ; à la place, une carrière plus appropriée n'est pas exploitée.

Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM) Crédit 3111-MAG

Contexte général

Le Gouvernement malgache, conscient du besoin d'améliorer la compétitivité des conditions de mise en valeur du potentiel minier sur le plan international, décide d'entreprendre une nouvelle politique minière centrée sur la promotion des investissements privés. Cette nouvelle politique approuvée par l'IDA, sert à développer le secteur à la hauteur du potentiel géologique et minier du pays.

A cet égard, le Gouvernement malgache a reçu un financement de l'IDA qui rentre dans le cadre du Projet de Réforme du Secteur Minier.



Montant du crédit : 5 millions US\$ (32,5 milliards FMG)
Montant décaissé : 1,47 millions US\$ (9,55 milliards FMG)
Date de démarrage : janvier 1999
Date de clôture : mars 2002
Date de clôture étendue : sept. 2002
Contrepartie gouvernementale : 2,3 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet
M. Alain DASO
Coordinateur
B.P. 280 Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261-20) 22 418.73

Chargé du Projet, Banque mondiale
M. PAULO DE SA
Washington D.C., USA

Objectifs

Les objectifs spécifiques du Projet visent à :

- Compléter les réformes sectorielles (légales, fiscales et institutionnelles) destinées à promouvoir les investissements privés et l'intégration des petites exploitations aux filières économiques formelles ;
- Renforcer la capacité institutionnelle pour l'application des lois et des réglementations sectorielles, l'administration des droits miniers, la diffusion de l'information géologique de base, la gestion environnementale et sociale des activités minières, le développement des petites exploitations minières.

Descriptif

Le projet comporte deux composantes principales :

- a) L'exécution de la politique sectorielle ;
- b) L'unité de Coordination du projet.

La première composante englobe toutes les actions d'Assistance Technique pour atteindre les objectifs, tandis que la seconde porte sur la gestion du projet et la coordination des activités.

Les différents volets d'activités du projet pour l'exécution de la politique sectorielle sont :

La normalisation des petites opérations et de l'artisanat minier.

Définition et réalisation d'essais pilotes d'un programme intégré de gestion du secteur des petites exploitations minières et de l'artisanat minier et de développement de la capacité de la Direction des Mines et de la Géologie à

assurer le suivi et le contrôle des activités minières.

L'évaluation de l'environnement dans le secteur minier et la mise en place du Système d'Information et de Gestion Environnementale (SIGE)

Ce volet vise à renforcer la capacité institutionnelle en gestion de l'environnement dans le secteur minier et à éléver le niveau de la connaissance des conditions environnementales de base dans les régions minières ainsi que des impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement minier à travers des études pilotes (études environnementales de base, audits environnementaux, études d'impacts sociaux et économiques).

La mise en place du Système d'Information et de Gestion Environnementale (SIGE) et le

renforcement de la capacité du Service des Affaires Environnementales figurent parmi les objectifs de ce volet.

La réforme et le Développement des Capacités Institutionnelles.

Ce volet comporte :

- La réforme du cadre légal, réglementaire, fiscal ainsi que le renforcement institutionnel par la mise en application des résultats de l'audit institutionnel sous financement PATESP ;
- Dialogue sur la politique sectorielle et consensus sur le programme de la réforme ;
- Renforcement du Cadastre minier et système d'enregistrement ;
- Renforcement du Système d'Information Géologique et Minier (SIGM).

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

Réalisations

En ce qui concerne le cadre légal, les travaux d'élaboration des textes principaux régissant le secteur minier sont achevés :

- Le Code Minier, adopté en 1999, est actuellement opérationnel.
- Le projet de loi sur les Grands Investissements miniers adopté à l'Assemblée Nationale le 23 Novembre 2001 est prévu d'être présenté au Sénat à la première session du mois de Mai 2002. Le décret d'application correspondant est en cours de rédaction.

En ce qui concerne les petites mines :

- Les activités associées à la réalisation des projets pilotes sont à leur phase terminale :
 - Assistance à l'établissement de l'association des mineurs artisanaux de Mahaiza-Antsirabe :
 - . 11 Autorisations de Réservations de Périmètres (AERP) demandées et 5 demandes de permis réservés aux petits exploitants (PRE) ont été déposées par l'association auprès de l'administration minière.
 - . Un partenariat élaboré avec l'assistance de l'ATPEM/PRSM entre la direction de la Géologie et des Mines et le réseaux CECAM (Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel) d'Antsirabe mettra un système de microfinances à disposition des membres de l'association de Mahaiza ainsi que d'autres futures associations de mineurs villageois.
 - . Amélioration des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité du travail durant l'assistance.
 - Mise en place d'un service de fourniture et location d'équipement lapidaire

Cette activité pilote avait le double but de tester l'intérêt des artisans et d'améliorer la qualité de la production lapidaire locale en pierres d'ornementation.

Bien que prometteur, au moment de la décision de mise en place du service, les événements du 11 Septembre 2001 ont profondément changé la structure du marché de ces pierres, surtout commercialisées aux USA. Les promesses d'achat d'équipement se sont désistées. Cependant, la vente des produits consommables pour les lapidaires existants a pu être satisfaite de manière ininterrompue.

- Elaboration d'un annuaire minier et établissement d'une plate forme sur Internet

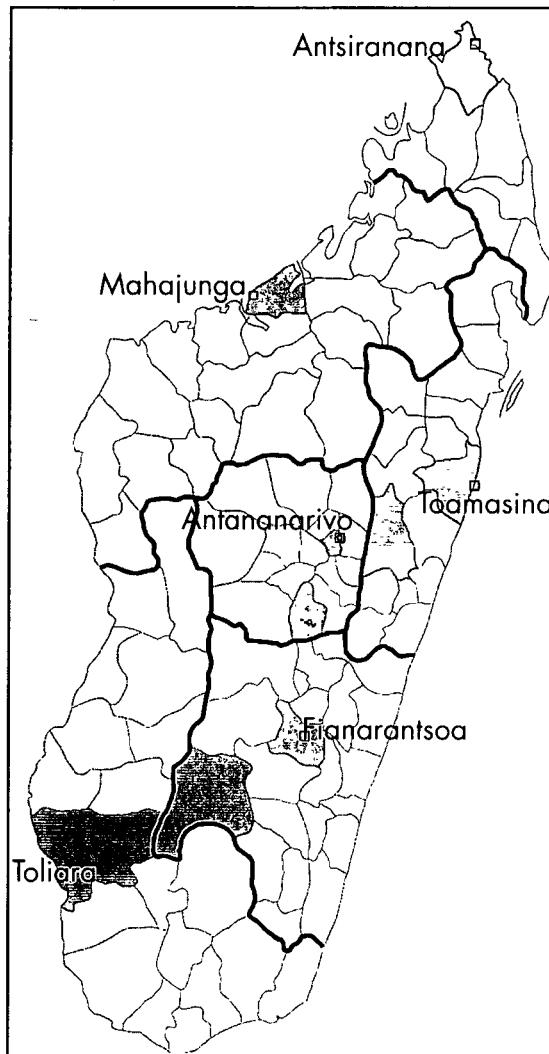
Une édition en mille exemplaires d'un annuaire regroupant les professionnels du secteur minier de Madagascar est réalisée pour la première fois. Cette édition sera aussi accessible sur site internet. L'ouvrage est en cours d'impression.

- Formation des formateurs sur l'assistance technique aux petits mineurs : 15 participants provenant de l'administration minière (DMG - Direction des Mines et de la Géologie, DIRMEM - Directions inter-Régionales du Ministère, BCMM - Bureau Central du Cadastre Minier, BCP...) et 25 participants du secteur non gouvernemental (ONG, etc.).
- Remise de la version révisée du plan intégré de gestion, du rapport sur les essais techniques de traitement thermique de corindons de Madagascar à l'Université de Mainz.
- Réalisation de fascicules didactiques en cours d'édition. Ces documents traitent de sujets divers tels

que : échantillonnage, géologie des pegmatites, aspects légaux, planification minière, santé et sécurité, taxes et impôts, associations et coopératives, standards environnementaux, taille et polissage en gemmologie, gestion de la petite entreprise.

C'est le constat de l'inexistence d'ouvrages simples et pratiques à l'intention de l'artisan minier qui a motivé la réalisation et l'édition de ces fascicules à la fois en Malgache et en Français.

- Réalisation en partenariat avec l'ONG CAVEPI de deux marchés régionaux de pierres dans la région minière d'Ankazobe (Fin Novembre et début Décembre 2001). Ces actions ont permis de constater et mesurer l'intérêt des intervenants confirmé par une demande officielle des autorités locales pour la mise en place des structures de gestion d'une ZAES dans la région.
- Octroi des permis (PRE, PE) par appel d'offres au mois d'Août 2001 dans la Zone d'Activités Economiques Spéciales (ZAES) de Vatomandry (64 carrés ont été attribués correspondant aux 17 PRE et 5 PE dont le montant total des offres s'élève à 791.000 US\$ environ), entrant dans le cadre d'actions d'appui du Projet au DMG.
- L'installation des permissionnaires attributaires de l'appel d'offre avec gardiennage des sites a permis de contenir les phénomènes effectifs de ruées massives de mineurs illicites dans la zone.
- Avec la collaboration d'IRG/PAGE, sous financement USAID, une étude d'impact environnementale stratégique (EIS) des exploitations minières de la ZAES de Vatomandry a permis de :
 - (i) mettre en évidence les enjeux environnementaux importants et examiner les impacts cumulatifs ;
 - (ii) identifier et collationner les critères complémentaires de caractère technique, organisationnel, social, environnemental et autres pour une exploitation minière durable de la zone ;
 - (iii) mettre en place une base de données accessible aux permissionnaires pour leur faciliter la réalisation, à la fois, d'études d'impacts de projets d'exploitation particuliers et de leur engagements environnementaux.



En ce qui concerne l'évaluation de l'environnement :

- La reprise des activités par le Consultant a vu le commencement effectif des travaux sur terrain à partir du 24 Octobre 2001 :
 - Volet Données de base :
 - . Prélèvements sur terrain, échantillonnage des eaux en période sèche et analyse en Afrique du Sud de ces échantillons.
 - . Ebauche guide pratique fait.
 - . Formation en informatique des homologues.
 - Volet Audit : Ebauche guide pratique fait
 - Volet socio-économique
 - . Ebauche guide pratique
 - . Formation
 - Volet SIG : installation des équipements, logiciels, réseau local, ébauche guide pratique en cours.

Concernant le renforcement de la capacité institutionnelle :

- le Bureau du Cadastre Minier de Madagascar a été ouvert depuis le 15 Mai 2000.
- Le nettoyage final du logiciel du Système Informatisé de Gestion des Titres Miniers (SIGTIM) a été opéré; ce logiciel doit être installé définitivement au Bureau du Cadastre Minier de Madagascar ainsi que dans ses bureaux régionaux des six provinces, vers le mois de Janvier 2002.
- Remise du Rapport final de l'étude des modalités de mise en place et des solutions de pérennisation de l'Agence de Promotion du Secteur Minier (APSM) par le cabinet PROGES.

Sur le plan de la réhabilitation des bâtiments :

- L'appel d'offres relatif à la réhabilitation du Bureau de la Direction Inter Régionale de Toamasina est terminé, mais l'attribution du local à réhabiliter au Ministère a été remise en question par la Mairie

de Toamasina, cette situation n'a pas pu permettre au projet d'attribuer le marché au titulaire et de faire réaliser les travaux correspondants.

•Le programme de réhabilitation des locaux dans les provinces de Fianarantsoa et Diégo Suarez n'a pas pu être réalisé cette année faute d'attribution des bâtiments à réhabiliter au Ministère de l'Energie et des Mines.

Impacts (au 31 décembre 2001)

•Le projet a permis au Ministère de l'Energie et des Mines de rencontrer les exigences sectorielles de déblocage des tranches flottantes du CAS II, en particulier avec l'adoption par l'Assemblée Nationale de la loi sur les Grands Investissements Miniers.

•La gestion cadastrale des permis miniers s'est beaucoup améliorée, allant vers la satisfaction des utilisateurs "clients", depuis l'ouverture du Bureau du Cadastre.

•En raison de la suspension par le Gouvernement de l'octroi des permis concernant le saphir et le rubis, une baisse de recettes de frais d'administration fut constatée cette année. Cette baisse est en corrélation avec la valeur d'exportation de ces produits passant de 12 millions US\$ en 2000 à 5 millions en 2001.

•En vue de contenir les phénomènes de ruées illicites sur les sites de gisements de pierres précieuses, le modèle conceptuel de la Zone d'Activité Economique Spéciale de Vatomandry, élaboré en appui à la Direction des Mines et de la Géologie, est considéré comme innovateur et faisable ; son application pratique a connu des problèmes de mise en place et d'organisation des diverses entités concernées.

•Les Progrès réalisés dans le cadre du PRSM ont permis d'entériner en faveur du secteur minier un Préparation Project Financing (PPF) de 950.000 US\$ pour une seconde phase du projet. Une demande de don Japonais de 715.000 US\$, en appui au PPF, est en bonne voie d'aboutir.

5

APPUI INSTITUTIONNEL ET BONNE GOUVERNANCE

La restauration de l'“Etat de droit” et l'amélioration de l'administration publique sont les objectifs du Projet d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique (PAIGEP). C'est une des conditions indispensables à la sécurisation des investissements et donc au développement économique.

Parallèlement, l'appui au secteur privé et les privatisations qui doivent aider un développement plus rapide, sont soutenus par le Projet d'Appui Technique au développement du Secteur Privé (PATESP)

Ces deux Projets sont complétés par les réformes apportées par le CAS II (Second Crédit d'Ajustement Structuré).

Dernier volet actuel de cet appui institutionnel de la Banque mondiale, l'aménagement du territoire et le développement régional sont les priorités du PGIDR (Projet de partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional).

Les différents Projets en cours :

• Projet d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique (PAIGEP)	57
• Projet d'appui Technique au Développement du Secteur Privé (PATESP)	59
• Second Crédit d'Ajustement Structuré (CAS II)	65
• Projet de Partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional (PGIDR)	67

(situation à décembre 2001)

Projet d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique

(PAIGEP) Crédit 2911-MAG

Dans l'ensemble, le projet a réalisé les objectifs fixés au moment de son évaluation et lors de la revue à mi-parcours en 1998. Il a surtout permis de réaliser des travaux de base nécessaires à la prise de décisions techniques et politiques. Les performances des différentes composantes et surtout l'impact de leurs réalisations sont cependant très hétérogènes.

... A ce stade de la vie du projet, la mission émet deux recommandations principales : (1) concentrer les efforts sur les activités qui pourraient produire des résultats et impacts tangibles. Tel est notamment le cas de l'expérience de Toamasina (intégration des réseaux informatiques de gestion des finances publiques), et (2) demander à la Direction de la Banque mondiale l'extension de la date de clôture, justement pour terminer en sérénité ces activités prioritaires.
(Mission de supervision du PAIGEP, février 2001)



Montant du crédit : 13,8 millions US\$ (75,2 milliards FMG)

Montant décaissé : 12,2 millions US\$ (67,1 milliards FMG)

Date de démarrage : décembre 1996

Date de clôture : mars 2002

Contrepartie gouvernementale : 14,5 milliards FMG (incluant les taxes)

Responsable du Projet

M. Daniel RAMAROKOTO

Coordonnateur Général du PAIGEP

Antananarivo 101, Madagascar

Tél : (261-20) 22 216 28

Fax : (261-20) 22 213 07

Chargé du projet, Banque mondiale

M. Dieudonné RANDRIAMANAMPISOA

Direction des Opérations de la Banque mondiale pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles

Antananarivo 101, Madagascar

Tél : (261 20) 22 560 00

Fax : (261 20) 22 333 38

Objectifs

Appuyer le Gouvernement dans l'exécution de la réforme économique et l'amélioration de l'administration publique : en améliorant la qualité et la quantité de services publics de base tout en réduisant en parallèle l'implication du secteur public dans les activités productives ; en facilitant le processus de décentralisation à moindre coût et en encourageant la participation à la programmation et la gestion locale du processus de développement ; en restaurant "l'Etat de droit" et en sécurisant les investisseurs locaux et étrangers par la mise en place d'un système juridique et judiciaire indépendant et plus efficace.

Descriptif

La mission de supervision du projet qui s'est déroulée du 6 au 28 février 2001 a émis, entre autres recommandations, la poursuite de certaines activités susceptibles de produire des résultats et des impacts significatifs jusqu'à la clôture du projet qui est reportée au 31 mars 2002.

Il s'agit du renforcement de l'informatisation du réseau comptable du Trésor par la dotation d'ordinateurs de tous les postes comptables (1ère, 2è, 3è et 4è catégories), de la dotation

de budget complémentaire de la composante Justice, de l'ENMG, de la poursuite du processus de réforme des lois par le Comité de Réforme du Droit des Affaires (C.R.D.A.), du lancement des deux études sur l'intégration des systèmes d'information informatisés des entités des finances publiques sur le site pilote de Toamasina et de l'appui à la capitalisation des expériences pilotes par la terminaison des études y afférentes.

Appui au Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA) :

- Coordination des travaux techniques, macro-économiques et sectoriels dans le cadre du processus d'ajustement ;
- Suivi de l'avancement des mesures de réforme, notamment des indicateurs sociaux, qui fait désormais partie intégrante du rapport mensuel de suivi ;
- Réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation davantage focalisées sur la lutte contre la pauvreté ;
- Coordination des procédures de mise à jour du fichier unique des agents de l'Etat à la Direction Financière du Personnel de l'Etat ;
- Contribution à la réalisation d'opérations visant l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat par le biais des "Opérations Gisements Fiscaux".

Appui aux Départements Finances / Budget / Economie / Plan :

- Analyses et prévisions macro-économiques ;
- Informatisation du réseau de la comptabilité publique : poursuite de l'équipement en matériels informatiques des postes comptables et formation des agents ;
- Mise à jour des comptes de l'Etat par l'élaboration des comptes 1999 ;
- Poursuite de l'assainissement des données de la Solde et des Pensions ;
- Amélioration du Tableau de bord des finances publiques pour le suivi de l'exécution du budget ;

- Appui renforcé à la Cellule des Secteurs Sociaux de la Direction du Budget ;

Réforme de la Fonction Publique :

- Réhabilitation de la gestion administrative des personnels de l'Etat (fonctionnaires + agents contractuels) avec :
 - a) l'élaboration d'un nouveau Statut général des personnels de l'Etat et actions de sensibilisation sur le nouveau Statut ;
 - b) l'élaboration d'un code de déontologie de l'Administration et d'un nouveau code de conduite des agents de l'Etat.

Décentralisation :

- Finition des études sur les opérations pilotes dans 12 communes : installation du logiciel de gestion des impôts fonciers et édition des rôles 1999, et dans 1 province (Faritany de Toamasina) : informatisation de la gestion comptable du Faritany, mise à jour et recette du logiciel de gestion de la taxe professionnelle.

Réforme du Cadre Juridique et Judiciaire :

- Compilation et publication des lois existantes
- Réforme des lois ;
- Examen des procédures judiciaires ;
- Examen des conditions de travail des magistrats ;
- Formation des magistrats et des greffiers.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

Au 31 décembre 2001, les principales réalisations des différentes composantes sont :

STA :

- Elaboration, en collaboration avec la Cellule Technique, du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.) ;
- Sortie régulière des rapports mensuels de suivi des mesures de réformes macro-économiques et sectorielles (depuis 1995) ;
- Suivi des dépenses budgétaires des deux secteurs sociaux (Education de base et Santé) ;
- Réalisation de l'audit du F.D.H.A. 2^e phase ;
- Réhabilitation et réorganisation des centres fiscaux de Mahajanga et de Morondava (terminés). Sont en cours les travaux au niveau des centres fiscaux de Fianarantsoa, de Toliara et d'Antsiranana.

Ministère des Finances et du Budget (composante restructurée) :

- Cadrage des Lois de Finances Rectificative 2001 et Loi de Finances Initiale 2002 ;
- Rapport Economique et Financier (REF) : rédaction du volet macroéconomique ;
- Formation de 23 agents en gestion et contrôle budgétaire ;
- Informatisation des comptabilités des circonscriptions financières avec comptabilisation des opérations budgétaires de leurs localités y compris les sous-ordonnateurs du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Education ;
- Formation de 15 élèves-percepteurs du Trésor dont 12 sont diplômés à la fin de leur formation en août 2001 ;
- Formation à l'extérieur de 4 cadres supérieurs ou cadres du Trésor ;
- Formation en informatique de base et en maintenance de 85 agents/cadres de 11 Trésoreries Principales y compris la Recette Générale (RGA) et la Paierie Générale d'Antananarivo (PGA).

•Informatisation du suivi de l'exécution de la loi de finances + formation des agents

- Amélioration de la production de la situation mensuelle S1 par la dotation en matériels informatiques de huit postes comptables (de 3^e et 4^e catégories) portant ainsi à 21 le nombre de postes équipés ;
- Réception officielle des applications informatiques de suivi de l'exécution de la loi de finances qui sont déjà utilisées par tout le réseau de la comptabilité publique.

•Mise à jour des comptes de l'Etat

- Loi de règlement 1996 votée par l'Assemblée Nationale ;
- Loi de règlement 1997 : en cours de présentation à l'Assemblée Nationale ;
- Loi de règlement 1998 : transmise à la Chambre des Comptes ;
- Loi de règlement 1999 : en cours d'élaboration.

Réforme de la Fonction Publique :

- Base de données unique (Budget - FOP) des agents de l'Etat élaborée (fonctionnaires et agents contractuels des niveaux central et déconcentré) ;
- Décompression de la grille salariale (de 1 à 6) ;
- Projet de Statut général des agents de l'Etat, projet de Code de déontologie de l'Administration (y compris Code de conduite des agents de l'Etat) élaborés et soumis au vote de l'Assemblée Nationale.

Décentralisation :

•Réorganisation administrative et comptable

Au niveau de la province (Faritany) de Toamasina :

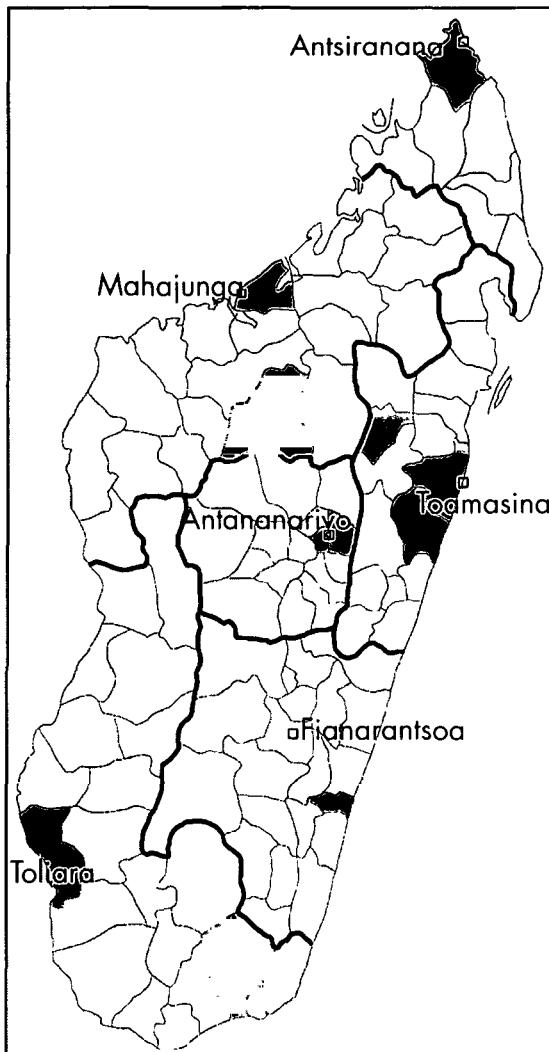
- Informatisation de la comptabilité, de la paie et de la comptabilité matière.

Au niveau des communes rurales :

- Mise à disposition des communes de documents de référence, manuels et guides des utilisateurs élaborés dans le cadre du projet : "mémento pour les officiers et secrétaires d'état-civil, manuel de procédures comptables et budgétaires, guide des ressources financières des communes, guide d'administration communale".

•Amélioration des ressources

- *Taxe professionnelle :*
 - . Mise à jour et réception officielle du logiciel d'actualisation et de calcul et de recouvrement de la Taxe professionnelle.
- *Emission des impôts fonciers :*
 - . Terminaison de l'édition des rôles 1999 des 12 communes pilotes ;
 - . Renforcement de la formation des agents fiscaux de 10 communes pilotes et des agents des services des impôts assurant la gestion des impôts fonciers de ces communes ;
 - . Finition des rapports sur l'expérimentation pilote (informatisation de la gestion de l'impôt synthétique, des impôts fonciers, étude sur les autres ressources fiscales et rémunératoires des collectivités décentralisées).



Réforme juridique et judiciaire :

•Compilation et publication des lois

- Compilation des textes du Droit civil (en 2 volumes) et publication en millier d'exemplaires ;
- Compilation des textes sur l'Organisation judiciaire et les professions judiciaires et publication en un millier d'exemplaires.

•Réforme du droit des affaires

- Procéder à la refonte et publication de textes de lois (Commission de Réforme du Droit des Affaires ou C.R.D.A.)
 - . Code de procédure civile : Projet de loi (476 art) adopté par le Conseil des ministres du 06.10.2000 ;
 - . Loi sur le crédit-bail : en attente d'une contre-proposition du projet Micro-finance ;
 - . Loi sur la lutte contre la corruption : projet de loi (23 art) approuvé par le Conseil des Ministres le 16/05/00 - transmis pour saisine de l'Assemblée Nationale le 14.06.2000 ;

- . Loi sur les sociétés commerciales : Projet de loi (961 art) transmis pour saisine du Conseil du Gouvernement le 24.06.2000 ;
- . Code de procédure pénale : Mise en place de la Commission de réforme du système pénal (C.R.S.P.) (réunion tous les mois) ;
- . Loi sur les procédures collectives : Projet de loi (286 art) transmis pour saisine du Conseil du Gouvernement le 02.10.2000 ;
- . Loi sur les sociétés civiles : Projet de loi transmis pour saisine du conseil du Gouvernement le 22.06.2000 ;
- . Publication sur CD-ROM du Droit des Affaires, du Droit Civil et autres textes.

Formation initiale

- a) 110 Elèves - magistrats dont 75 en cours de scolarité et comprenant 25 élèves en filière judiciaire et 8 élèves en filière administrative et financière ;
- b) 40 Elèves - greffiers en chef dont 20 en cours de scolarité ;
- c) 140 Elèves - greffiers dont 50 en cours de scolarité.

Formations continues

- De 1996 à 2001, 2238 magistrats, soit 94.42% du corps ont suivi au minimum une semaine de formation ; 1716 greffiers ou greffiers en chef, soit 80.36% du corps affecté en juridiction et à la chancellerie ont suivi au minimum une semaine de formation.

Formation de formateurs

- 6 greffiers ont suivi une formation pédagogique ;
- Formation de 17 formateurs magistrats et de 20 formateurs greffiers.

Formation de la Direction

- Stage du Directeur Administratif et du Directeur des Etudes à l'Ecole Nationale de la Magistrature - Bordeaux et Paris.

LES IMPACTS DE CES REALISATIONS SONT :

- Autorités et bailleurs de fonds informés de l'avancement des mesures de réformes macro-économiques et sectorielles ;
- Meilleure connaissance du grand public des tenants et aboutissants de l'ajustement structurel ;
- Développement d'un processus participatif pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté ;
- Augmentation substantielle (84%) des recettes fiscales des sept (7) centres fiscaux pilotes ;
- Présentation en temps voulu de la loi de finances ;
- Au terme de l'expérimentation, les douze communes pilotes disposent d'une organisation plus efficace et constituent des références pour les autres communes de la Région ;
- Meilleure maîtrise de la méthodologie du recensement fiscal, de la mise à jour des fiches d'enquête par les agents fiscaux des communes pilotes ;
- Accroissement considérable des recettes fiscales foncières des communes pilotes ;
- La disponibilité du logiciel de gestion des impôts fonciers et des bases de données fiscales informatisées facilite la tâche tant des centres fiscaux de tutelle que des communes bénéficiaires elles-mêmes. Il en est de même de l'informatisation de la gestion de la taxe professionnelle du Faritany de Toamasina qui génère un gain de temps considérable au centre fiscal de Toamasina au point de vue traitement, mise à jour de la situation des contribuables et du recouvrement ;
- Modernisation progressive des textes du droit des affaires ;
- Renforcement des capacités des magistrats et des greffiers.

Projet d'Appui Technique au Développement du Secteur privé (PATESP) Crédit 2956-MAG.

Synergie

Partenariat entre le PAIGEP et le Comité de Réflexion sur la Compétitivité (CRC) du projet PATESP, qui regroupe les intérêts privés : les deux parties ont convenu de s'échanger des informations, notamment par l'intermédiaire de la "lettre du PAIGEP"



**Montant du Crédit : 23,8 millions US\$
(131 milliards FMG)**
**Montant décaissé : 5,255 millions US\$
(28,9 milliards FMG)**
Date de Démarrage : Février 1998
Date de Clôture : Décembre 2002
**Contrepartie gouvernementale :
33,4 milliards FMG (incluant les taxes)**

Responsable du Projet
M. SOUMOUNDRONGA Alain
Coordinateur National du PATESP
Immeuble Plan Anosy, 62^{eme} étage, Porte 615
Antananarivo 101 Madagascar
Tél : (261 20) 22 641 42 & 206 47
E mail : mexnos@dts.mg/Mihapriv@dts.mg

Chargé de Projet, Banque mondiale
Mme Marie Ange SARAKA-YAO
Washington D.C., USA
Tél : (202) 473 4011
Fax : (202) 477 1822
E mail : Msarakayao@worldbank.org

Objectifs

Les objectifs du projet consistent à aider le gouvernement à promouvoir une croissance plus rapide grâce au développement du secteur privé (participation des entreprises étrangères et renforcement des capacités des entreprises malagasy), et à faciliter la privatisation des entreprises publiques.

Descriptif

Ce projet s'articule autour de deux grands axes :

Programme de réforme de la politique économique dont la conception et la mise en œuvre du programme de privatisation, l'appui au programme de réinsertion professionnelle et au Secrétariat Technique à la Privatisation et à la création du

Fonds de Portage et de Privatisation et d'une commission d'Arbitrage.

Programme de renforcement des capacités du secteur privé dont l'appui au secteur privé (FASP) et au Comité de réflexion sur la compétitivité (CRC), l'accès au réseau Internet pour les entreprises locales, et la création d'un fonds pour l'organisation de séminaires.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

Dans le cadre de l'**Appui institutionnel** à la privatisation :

- Mise en place de toutes les structures en charge de la mise en œuvre du programme de privatisation : Comité de Privatisation, Secrétariat Technique à la Privatisation, Fonds de Portage et de privatisation.
- Mise en œuvre du programme de privatisation à travers le recrutement des organes techniques pour l'élaboration des stratégies de privatisation, les audits financiers et comptables, la mise en œuvre des stratégies retenues pour l'ensemble des 46 entreprises retenues dans la première liste d'entreprises publiques à privatiser.
- Mise en place des organes de régulation sectoriels : Office Malgache des Hydrocarbures (OMH), Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications (OMERT), Aviation Civile de Madagascar (ACM). Elaboration des textes réglementaires.
- Privatisation (cession ou mise en concession) et/ ou liquidation effective de 18 entreprises publiques.
- Publication d'un bulletin d'information sur le programme (9 numéros diffusés à ce jour).
- Réalisations du Programme d'Action sociale et Economique pour la Réinsertion Professionnelle : Au cours de l'année 2001, le PASERP dont la mission est de gérer le volet social du processus de privatisation a mené les réalisations suivantes :
 - Pilotage des opérations de transfert du personnel du secteur pétrolier ;
 - Pilotage des opérations de licenciement du personnel de 12 sociétés en cours de privatisation ;
 - Mise en œuvre des mesures prévues dans la composante sociale pour 19 sociétés sur 34 sites d'intervention :
 - . 698 agents intégrés dans le dispositif de réinsertion ;
 - . 3721 bénéficiaires de la couverture médicale ;
 - . 188 bénéficiaires du Fonds Social pour la création d'AGR ;
 - . 108 agents bénéficiaires de l'indemnité spéciale de pré-retraite.
 - 80 contrats signés avec des organismes d'appui (Accueil-Bilan-Orientation, formation technique, gestion du fonds social) pour 718 bénéficiaires ;
 - Organisation de 23 ateliers de formation sur la démarche de reinsertion professionnelle sur 20 sites avec 549 participants ;
 - Organisation de 4 séminaires de formation sur le management de la réinsertion professionnelle destinés aux partenaires du PASERP intervenant sur le terrain ;
 - Organisation d'un séminaire de réflexion sur le thème "Réinsertion professionnelle, développement local et création d'emplois" à Marovoay. 14 participants (ONG, représentants des Directions régionales du Développement du Secteur Privé et de la Privatisation, du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle, organismes de micro-crédit, représentants des communes, radio locale Feon'ny Betsiboka).
 - Mise en place d'une collaboration avec les organismes de micro-crédit (OTIV, CECAM, AECA) sur les sites d'intervention.

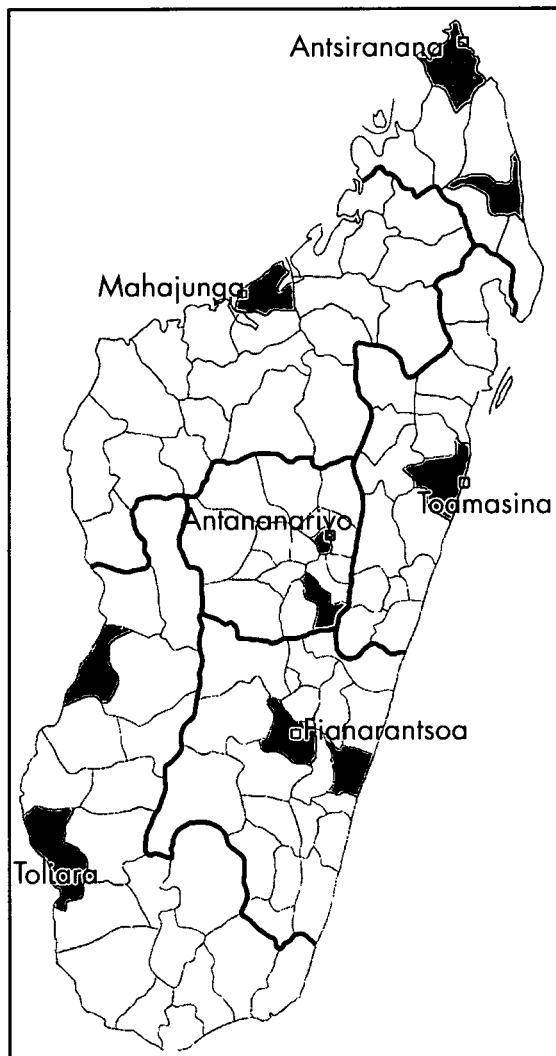
Dans le cadre du renforcement des capacités du secteur privé :

- Le FASP (Fonds d'Appui au Secteur Privé), durant ses 16 mois d'existence, a enregistré 655 demandes d'appui émanant de tout secteur, de toute taille, toute forme juridique d'entreprises et associations, de toute nationalité. 241 conventions ont été signées pour un total de 3 millions US\$.
- En outre, les activités suivantes ont été accomplies :
 - Création d'un réseau informatique avec 16 postes fixes plus 1 portable ;
 - Mise en place de Centres de Documentations Virtuelles (CDV) à Tamatave, Diego-Suarez, Fianarantsoa, Mahajanga et Tuléar ;
 - Financement pour la participation à des manifestations internationales (6 entreprises au Congrès International de la Petite Entreprise ; 5 associations à la Foire Internationale d'Iran ; 9 entreprises au Salon International du Textile et de l'Habillement) ;
 - Partenariat avec les établissements financiers : UCB, BNI-CL Fiaro, APDF, AMSCO ;
 - Mise en place d'un partenariat avec EBAS ;
 - Conception et élaboration d'un "*Guide des Financements à Madagascar*" ;
 - Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Maurice.
- Le Comité de Réflexion sur la Compétitivité (CRC) a, pour sa part, mené les activités suivantes :
 - Proposition au Gouvernement d'un projet de statut d'association d'utilité publique pour la Chambre de Commerce de l'industrie et de l'artisanat et d'un projet de concurrence ;

- Tenue d'une journée sur la compétitivité et des communications CRC en province ;
- Etude sur la coopération régionale.

Les impacts de ces réalisations sont :

- Accès possible et facile :
 - aux informations relatives au FASP et à son mode d'accès à certaines données macroéconomiques sur Madagascar ;
 - aux informations de base permettant l'évaluation des coûts d'exploitation ;
 - à un aperçu de la fiscalité des entreprises ;
 - à un inventaire des sources de financement disponibles localement.
- Suite à l'élaboration de la Loi sur la Concurrence qui définit clairement les règles des affaires, les investisseurs déjà en place et les investisseurs potentiels sont plus confiants quant à la sécurisation de leurs investissements ;
- Suite à l'augmentation de la confiance des investisseurs à travailler à Madagascar, l'investissement global du pays est en train d'augmenter ;
- L'impact attendu des interventions du FASP est une amélioration des performances des entreprises bénéficiaires en terme de productivité, de qualité des produits, de temps de réaction aux commandes, et d'amélioration du système d'information de gestion.



Second Crédit d'Ajustement Structurel (CAS II)

(CAS II) Crédit 3218-MAG

Ce Crédit doit être décaissé en trois tranches de 26, 30 et 44 millions US\$.

La première tranche a été décaissée le 4 juillet 2000 après la mise en vigueur du projet.

La deuxième tranche a été décaissée le 2 janvier 2002.

La Banque a octroyé deux autres crédits supplémentaires : un crédit de 20 millions US\$ pour le programme de réhabilitation post cyclonique et un crédit de 30 millions US\$ pour minimiser l'impact de la hausse des prix pétroliers sur le pays



Montant du crédit : 100 millions US\$ (650 milliards FMG)

Montant décaissé : 61 millions US\$ (396,7 milliards FMG)

Date de démarrage : juin 2000

Date de clôture : décembre 2002

Responsable national du projet :

M. Daniel RAMARAKOTO
Secrétariat Technique de l'Ajustement
Antananarivo 101, Madagascar
Tél : (261 20) 22 216.28
Fax : (261 20) 22 213.07

Charge de Projet, Banque mondiale :

M. Jesko HENTSCHEL
Direction des Opérations Antananarivo
Tél : (261 20) 22 560.10
Fax : (261 20) 22 333.38
E mail : jhenstchel@worldbank.org

Objectifs

L'objectif du CAS II est d'appuyer la mise en oeuvre d'un programme de réformes destinées à améliorer la performance économique et sociale de Madagascar

Descriptif

Le Programme porte sur quatre piliers :

- Poursuivre le maintien de la stabilité macroéconomique qui reste à consolider par un taux de croissance fort, des déficits soutenables et une stabilité des prix.
- La mise en oeuvre de la privatisation des entreprises publiques dans les secteurs bancaire, pétrolier, aérien et des télécommunications. Ce processus de privatisation se trouve au cœur des réformes gouvernementales et témoigne de la ferme volonté de l'Etat de se désengager des secteurs clés afin de permettre au secteur privé de prendre les rênes.
- L'amélioration de l'environnement des affaires afin de favoriser les investissements dans le secteur privé, la création d'emplois et faciliter les procédures administratives.

• Le dernier axe de réformes portera sur les finances publiques et vise d'une part l'amélioration des recettes fiscales et une meilleure programmation des dépenses pour en faire bénéficier les pauvres. L'amélioration des recettes se penchera particulièrement sur la réorganisation des secteurs prometteurs tels que les mines, le tourisme et la pêche. En plus de l'objectif fiscal, la réforme redéfinira le système d'octroi des permis d'exploitation des ressources naturelles vers une plus grande transparence. La programmation des dépenses se focalisera sur une amélioration des allocations budgétaires destinées aux secteurs sociaux bénéfiques pour les pauvres, notamment les services de l'éducation primaire et la santé de base.

Réalisations & Impacts (déc. 2001)

La poursuite de la privatisation demeure le cœur de la réforme, avec, en 2001, la finalisation des transactions sur les lots de la SOLIMA et l'adjudication provisoire de la TELMA.

Le bouclage des transactions sur la SOLIMA a porté sur le secteur logistique. Il s'agissait de transférer les installations de stockage et de transport de l'ex SOLIMA à une société dont le capital serait majoritairement privé et comprendrait les principaux opérateurs dans la distribution. La société "Logistique" a vu le jour à la fin du mois de septembre et est opérationnelle depuis novembre 2001. La réforme du secteur pétrolier, qui a duré deux ans, a été laborieuse et ne sera finalisée qu'avec l'intégralité du règlement des repreneurs.

L'appel d'offres pour la privatisation de la TELMA a été lancé fin juin 2001, avec une date de remise des offres prévue fin octobre de la même année. Il s'agissait de vendre 34% des actions détenues par l'Etat à un groupe d'actionnaires privés composé d'étrangers ayant une expérience solide dans le secteur et de nationaux. Avec d'éventuelles transactions entre privés (qui détiennent déjà 33% de TELMA), l'opération devait réduire la participation de l'Etat à moins de 33%.

A la demande de la plupart d'éventuels repreneurs, le Gouvernement a décidé de repousser la date de remise des offres au 21 décembre 2001. Deux opérateurs ont répondu et l'adjudication provisoire a été effectuée le 30 décembre 2001.

Les réformes sectorielles additionnelles au décaissement de la seconde tranche du CAS II ont porté sur la simplification de la création de sociétés, le secteur minier, un plan d'actions pour accélérer le cours de la Justice et le suivi des dépenses publiques dans le secteur social.

Une série de mesures pour simplifier la création de société a été prise depuis deux ans. Elles sont mises en œuvre à partir des recommandations d'un atelier tenu en janvier 1999 pour discuter l'application d'un rapport préparé par le FIAS sur l'environnement des affaires à Madagascar. Cette simplification a permis entre autre de réduire de 3 mois à moins de cinq semaines le délai de création d'une nouvelle société.

Le secteur minier a été doté d'un nouveau code (loi N° 99-022 du 19 août 1999 et décret N°2000-170 du 15 Mars 2000) qui a permis d'introduire plus de transparence et de concurrence dans le secteur. Les permis sont désormais classés en trois catégories avec un assouplissement pour les petits exploitants. L'informatisation du cadastre minier, accompagné d'un organisme indépendant pour sa gestion, et l'application effective du principe "*premier venu, premier servi*" permettent une gestion transparente des demandes de permis de recherche et d'exploitation.

Ce nouveau code n'a cependant pas arrêté l'exploitation non contrôlée des mines de certaine importance, comme le saphir et le rubis. Si sur le terrain, l'exploitation des gisements se fait avec la loi du plus fort et de manière des plus désordonnées, la commercialisation est l'un des trafics illicites les plus florissants du pays.

Tiré d'une étude portant sur la lenteur de la Justice, un plan d'action a été mis en oeuvre pour permettre de redresser son fonctionnement en moins de cinq ans. Le secteur s'est lancé depuis 1998 dans un vaste programme de modernisation, avec notamment la refonte de textes fondamentaux, la mise en place de l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes, et un environnement incitatif pour les employés. Portant sur le développement des infrastructures et l'équipement des juridictions, ce programme s'appuie sur un déploiement judicieux de personnel sortant de l'Ecole.

La Justice reste, malgré cette réforme supplémentaire, une institution faible du pays. La Justice nécessite une réforme en profondeur dans son fonctionnement. La mise en place d'une loi effective contre la corruption serait un pas important dans son renforcement.

Le suivi trimestriel des dépenses publiques du secteur social est opérationnel depuis juin 1999, mais a été affiné durant ces dernières années. En effet, le rapport édité tous les trois mois a constaté la faiblesse de l'exécution des dépenses dans le secteur. Mais ce qui manque est une analyse approfondie de cette faiblesse et des recommandations pour améliorer l'exécution du Budget dans les secteurs sociaux. Avec un affinement exigé dans le cadre de l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés, le mécanisme est au point depuis septembre 2001.

La principale réforme devant permettre le décaissement de la troisième tranche du CAS II est celle du secteur aérien, et plus particulièrement celle d'Air Madagascar. Alors que l'accord de Crédit stipulait la privatisation d'Air Madagascar, il est aujourd'hui irréaliste de l'envisager, compte tenu de l'évolution de l'environnement international et des difficultés financières d'Air Madagascar. Une stratégie alternative est actuellement à l'étude : elle pourrait inclure comme étape immédiate la signature d'un contrat de management de la compagnie.

L'autre plus importante mesure liée à cette troisième tranche concerne la pêche : un nouveau système d'octroi de licence de pêche transparent, compétitif et non discrétionnaire a été mis en place par le décret N° 2000-425 de juin 2000. Le maintien (et la remise en route) de ce système sera primordial dans les prochains mois.

Projet de partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional

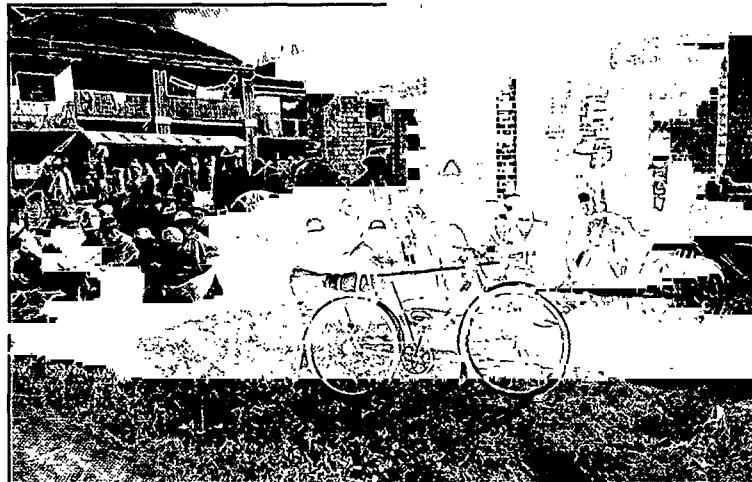
(PGIDR) Crédit 3331-MAG

Contexte général

Le projet de partenariat entre les secteurs publics et privé et gestion de l'information pour le développement régional (PGIDR), fait partie intégrante des moyens de mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

En effet, le PGIDR contribue à la réalisation de la politique nationale sur le développement régional, la décentralisation du processus de décision et l'élaboration des programmes d'investissements publics qui est un dispositif de coordination financière de la mise en œuvre de la dite politique.

Ainsi, le PGIDR assure la promotion de l'engagement du secteur privé dans l'investissement productif et la création d'emploi. La régionalisation du programme d'investissement public dans le cadre de la décentralisation avec la mise en place de plate-forme de concertation entre les acteurs de développement.



Montant du Crédit : 4,6 millions US\$ (29,9 milliards FMG)

Montant décaissé :

Date de Démarrage : 24 mai 2001

Date de Clôture : mai 2005

Contrepartie gouvernementale : 9,6 milliards FMG (inclus les taxes)

Responsable du Projet

M. RATSITOARISON Passou
Directeur National
Ministère de l'Aménagement et du Territoire
Tél : (261 20) 22 207.43 / 22 285 18

Chargé de Projet, Banque mondiale

M. Christian DIOU
Washington D.C., USA
Tél : (202) 473 7355
Fax : (202) 473 8249
E mail : Cdiou@worldbank.org

Objectifs

Les objectifs principaux du PGIDR sont :

- d'aider le gouvernement et les Régions à concevoir des méthodologies et des outils en vue d'élaborer des schémas ou cadres pour la promotion du développement régional ;
- de faciliter la programmation des investissements.

Descriptif

Le PGIDR a trois composantes à travers lesquelles le Projet porte essentiellement un appui à la mise en œuvre d'une nouvelle approche qui sous-tend le principe de "apprendre en faisant".

"Partenariat Pilote entre les secteurs public et privé pour la planification régionale et la programmation des investissements" : les objectifs consistent à aider les comités Régionaux de Développement (CRD) à définir et mettre en œuvre :

- un mode de fonctionnement en

partenariat effectif entre le secteur public et le secteur privé ;

- un processus participatif de planification régionale et de programmation des investissements ;
- un système régional permanent d'information économique et sociale pour aider aux prises de décision. Notons que cette composante est réalisée sous la responsabilité technique d'un gestionnaire de contrat recruté dans le cadre de la mise en œuvre du PGDIR.

"Gestion de l'information régionale" : les objectifs consistent à :

- évaluer les modes, processus et systèmes précédents ;
- élaborer et concevoir des méthodes et outils sur la base de l'expérience acquise dans les Régions pilotes en vue d'établir un mode, un processus et un système de référence adaptés pour être diffusé dans d'autres régions économiques ;
- lancer des campagnes d'information générale et de sensibilisation à destination des cadres de l'Administration et des acteurs régionaux de développement. Cette composante est mise en œuvre par les autorités centrales chargées de l'aménagement du territoire.

"Diffusion du modèle et extension de la démarche aux autres régions" : les objectifs consistent à :

- diffuser dans les autres régions le nouveau mode de planification régionale et de programmation des investissements publics ;
- renforcer les Services centraux responsables de la coordination de la mise en œuvre de cette nouvelle approche ;
- appuyer la création de Comités Régionaux de développement dans les autres régions ;
- soutenir les autres régions dans leur adoption de la nouvelle approche et des nouveaux modes opératoires requis. La mise en œuvre de cette composante revient aussi aux autorités centrales chargées de l'aménagement du territoire.

LE PROGRAMME DE MICRO SUBVENTIONS

Le programme de Micro subventions (PMS) de la Banque mondiale pour l'année 2000/2001 a suscité, comme les années précédentes, un intérêt particulier de la part des associations et organisations non gouvernementales (ONG). Malheureusement, le montant disponible pour cette activité ne pouvait pas satisfaire toutes les demandes reçues. Pour une meilleure compréhension du PMS, une présentation du programme est fournie ci-après ainsi que le tableau des projets qui ont été financés durant l'année 2000/2001.

1. Objectif du PMS : Le PMS vise essentiellement à favoriser les échanges de vues et la diffusion de l'information sur le développement. Il sert généralement à financer la formation de réseaux de travail et d'échanges, le lancement de publications spéciales et d'autres activités d'éducation et d'information liées au développement pour lesquelles les petites organisations ne disposent pas de fonds nécessaires.

2. Organisme éligibles : Toutes associations et organisations non gouvernementales (ONG) opérant à Madagascar et cherchant à promouvoir le développement économique et social, et plus particulièrement engagées sur des questions telles que la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la participation de la société civile et des ONG, et le développement du secteur privé.

3. Montant à accorder : La plupart des subventions sont comprise entre 2 000 et 10 000 dollars. Le financement est généralement inférieur à la moitié du budget envisagé pour les activités en question. Aussi est-il souhaitable que la subvention octroyée aide à mobiliser un complément de financement auprès d'autres partenaires.

4. Principaux critères d'évaluation : Les projets à financer en priorité sont ceux qui :

- (1) sont conformes au thème prédéfini ;
- (2) peuvent avoir des impacts concrets et mesurables sur les domaines précités ;
- (3) impliquent la participation active de toutes les parties prenantes, et favorisent les synergies et la coopération entre les différentes catégories d'intervenants, telles que les populations locales, les ONG, et l'administration ;
- (4) ne visent pas uniquement à discuter d'un problème, mais aussi à y apporter une solution ;
- (5) profitent à un large public ; et
- (6) peuvent être exécutées en moins de 6 mois.

5. Activités non éligibles : Le PMS ne finance pas des activités telles que les programmes de recherche, les projets opérationnels, les aides régulières aux institutions, les bourses ou programmes d'études et perfectionnement, les voyages, et toutes demandes à titre personnel.

Liste des ONG :

- Fikambananana ROVA
- FEKRITAMA
- Association ILO
- Mouvement ATD Quart-Monde
- CREDITA (Crédit de Tana)
- INTERMEDIAS
- FRUILETTO (Fruits et légumes de Toliara)
- ONG FANAMPIANA
- C.O.P.H. (Collectif des Organisations oeuvrant pour les Personnes Handicapées)
- A.F.J.M. (Associations des Femmes Journalistes Malgaches)
- FREPERSO (Fédération Régionale des Eleveurs de Petits Ruminants du Sud-Ouest)
- IRY (Institution Relais Information)

INTITULE DU PROJET	Montant proposé (US\$)
Mise en place de la structure coopérative laitière ROVA	4,250
Vulgarisation des innovations agricoles pour une sécurité alimentaire durable (VIASAD)	6,000
Ecole paysanne ou capitalisation d'un processus d'apprentissage participatif sur des alternatives à la formation rurale	2,500
Réediction du livre "Sarobidy ny silaky ny aina"	750
Diffusion du processus participatif pour une bancarisation mutualiste de proximité	8,000
Production d'émissions de documentaires ou de magazines sur la prévention du Sida et des infections sexuellement transmissibles (IST)	9,000
Elaboration d'un manuel de transformation des fruits et légumes à Toliara	2,000
Projet d'alphabétisation et de Développement de l'association PROMO.FEM (Action pour la promotion Féminine)	1,200
Atelier de réflexion sur l'application des droits des personnes handicapées	3,500
Projet d'enquête sur le marché de jeunes filles Tsenan'Ampela à Ivohibe, en passant par Ambalavao	2,000
Professionnalisation de l'élevage Caprin	1,800
Promotion du reboisement en tapia (Uapaca bojeri) et des activités moricoles et séricicoles dans la région de l'Imamo	4,000

7

LE CENTRE D'INFORMATION DU PUBLIC (CIP)

Durant l'année 2001, les antennes du Centre d'Information du Public (CIP) situées à Fianarantsoa, Antsirabe, Toamasina et Mahajanga ont reçu la visite de la Responsable du Centre d'Information du Public de la Banque mondiale d'Antananarivo. Cette visite avait pour buts de s'informer de la réception et de la perception des publications de la Banque mondiale par les lecteurs dans ces localités.

Il a été constaté que ce sont, en premier lieu, les étudiants et, en deuxième rang, les opérateurs économiques qui ont manifesté un intérêt certain à la lecture et à la consultation des documents de la Banque. Rappelons que les ouvrages dans ces antennes consistaient en des études sectorielles, économiques sur Madagascar et des rapports annuels ainsi que des publications de la Banque mondiale traitant de divers sujets de développement.

Cette année 2001 a également vu l'installation d'une autre antenne du CIP à la Bibliothèque municipale de Mahajanga. A la suite de la visite officielle du Directeur des Opérations pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles à Mahajanga, le Maire de la ville a exprimé son intérêt d'avoir une antenne d'information de la Banque mondiale qui serait destinée aux opérateurs économiques en complément à l'antenne déjà existante au sein de l'Alliance française. Cette antenne est opérationnelle depuis septembre 2001. Depuis le mois de mai de la même année, le Centre d'Information du Public à Antananarivo a ses locaux dans le nouveau bâtiment de la Banque mondiale à Anosy, près du Ministère des Affaires Etrangères.



Les antennes du Centre d'Information du Public dans les autres villes

Antsiranana

Observatoire Régional (ORE)
(M. Lucien Zasy)
BP 92 Antsiranana 201

Alliance Française d'Antsiranana
(Mme Laure de Hartingh)
BP 180 Antsiranana 201

Toamasina

Université de Toamasina
Centre de Formation pour l'Entreprenariat
(Mme Marie Claire Zafisary)
BP 591 Toamasina 501

Alliance Française de Toamasina
(M. Etienne Arnould)
BP 469 Toamasina 501

Antsirabe

Bibliothèque de Lecture Publique
Hall d'Information
(M. Rakoto Albert Denis)
Antsirabe 110

Alliance Française d'Antsirabe
(M. Christian Randrianampizafy)
BP 222 Antsirabe 110

Fianarantsoa

CEDII/CIDST-RIDE
Bibliothèque municipale
Tsianolondroa
(Mme Rasoaazananoro/
M. Simon Ranaivoson)
Fianarantsoa 301

Alliance Française de Fianarantsoa
(Madame Agathe Olivier)
BP 1293, Fianarantsoa 301

Toliara

Taolagnaro

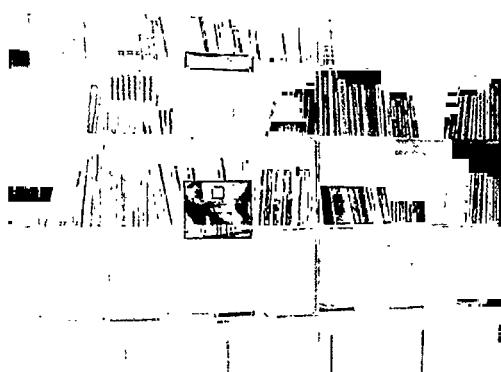
Alliance Française de Toliara
(M. Louis Maclou)
BP 370, Toliara 601

Alliance Française de Taolagnaro
(M. Nicolas Cacciutolo)
BP 228, Taolagnaro 614

Mahajanga

Bibliothèque municipale
(Mme Léa Rasoalijay)
c/o Mairie Commune
Urbaine de Mahajanga
Mahajanga 401

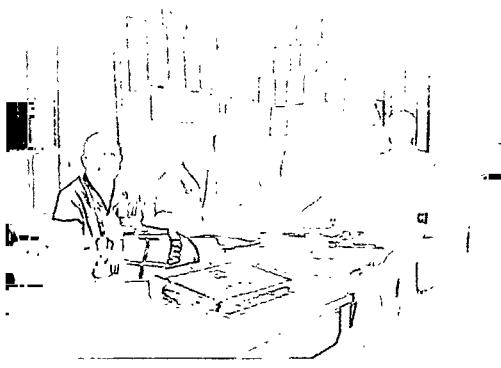
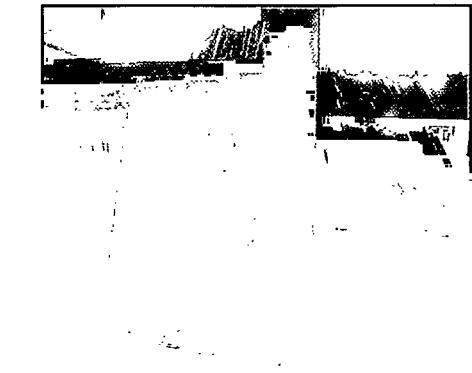
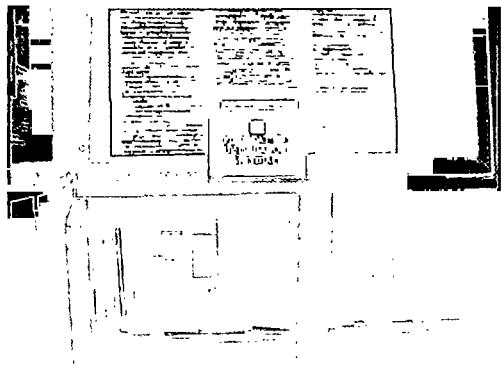
Alliance Française de Mahajanga
(M. Julien Bouchard)
BP 639, Mahajanga 401



Centre de lecture publique - Hall d'Information Antsirabe



Alliance française de Fianarantsoa



Centre de Documentation et d'Information Inter-Institutionnelle/RIDE - Fianarantsoa



L'INSTITUT DE LA BANQUE WORLD BANK INSTITUTE (WBI)

L'Institut de la Banque mondiale offre aux pays membres, au personnel et tous ceux qui s'engagent dans la réduction de la pauvreté et le développement durable, des opportunités leur permettant d'élargir ou d'approfondir leurs connaissances.

Pour cela, il appuie le programme d'apprentissage et de connaissance de la Banque mondiale en établissant des programmes de formation et de conseils dans les domaines suivants :

- Environnement et Ressources naturelles,
- Politique Economique pour la Réduction de la Pauvreté,
- Gouvernance, Réglementation et Finances,
- Développement Humain,
- Connaissance et Expansion,
- Techniques de Développement pour le personnel de la Banque mondiale.

L'Institut de la Banque mondiale prépare et diffuse largement l'ensemble des connaissances et acquis de la Banque mondiale. Il combine les cours offerts à distance et en mode " face à face " par l'utilisation de techniques de média traditionnelles assimilées à celles plus modernes (internet, vidéoconférence) et ce, pour atteindre les décideurs politiques ainsi que les représentants de la société civile.

L'Institut de la Banque mondiale :

- œuvre dans 150 pays,
- offre annuellement 600 programmes de cours,
- enregistre 48.000 participants,
- offre plus de 1.000 activités de formation pour le personnel de la Banque,
- collabore avec plus de 160 institutions-partenaires,
- organise le programme de bourses d'études du Gouvernement du Japon/Banque mondiale : 130 bourses octroyées en 2001,
- organise le programme de bourse de recherche " Robert S. Mc Namara " : 25 recherches ont été primées.

A Madagascar, l'Institut de la Banque mondiale a offert différents séminaires et ateliers aux décideurs politiques et à leurs collaborateurs directs ainsi qu'à des personnels de projets. Un domaine qui a également attiré l'intérêt des organisateurs de cours est celui du journalisme : deux cours à distance ont été offerts pour les journalistes malgaches pour une meilleure maîtrise des sujets économiques et pour l'acquisition des techniques d'investigation.

Journalisme Economique et des Affaires du 7 février au 4 avril 2001

Journalistes	MEDIA
Volatahiana Ranaivomanana	Télévision de Madagascar
Jean-Aimé Rambeloson	Télévision de Madagascar
Rufin Rakotomaharo	Radio Madagascar
Andriantsitohaina Ramarolahy	Radio Madagascar
Edmond Rakotomalala	Midi Madagascar
Didier Rambelo	Midi Madagascar
Rasamoela Rasolonjanahary	Tribune Madagascar
Lala Honoré Ranaivo	L'Express de Madagascar
Lalatiana Rakotondrazafy	Radio Antsiva
Angelo Andriamahefa	Radio Mada
Viviane Rajaoherinirina	MA-TV
Rivolalaina Rabenaivo	Radio-Télévision Antananarivo
Fanjanarivo Simonette	DMD
Iéa Ratsiazo	DMD
Julie Ratsimisetsra	JURECO
Volana Rarivoson	Revue de l'Océan Indien
Mathieu Ramašiarisolo	Intermédias Lakroa
Roland Benja Harison	Radio Ravinala

Journalisme d'Investigation du 17 septembre au 20 novembre 2001

Journalistes	MEDIA
Mme Yvonne Raharimanga	Radio Madagascar
Mme Flavienne Velonantenaina	Radio Madagascar
M. Manitra Andrianjakarivony	Radio Mada
Benja Harison	Radio Ravinala
M. Dominique Ramiandrisoa	Midi Madagascar
M. Rocko Rasoanaivo	Midi Madagascar
Mme Jocelyne Randrianary	Gazetiko
M. Lucien R Raharison	Gazetiko
Mme Odile Ralisiarinjatovo	Marturia Vavolombelona
Mme Hajasoa Raoeliarivelox	Mad on Line
Mme Fara Christelle	Radio Don Bosco
Mme Josiane Ranaivo	Radio Fahazavana
Mlle Zoara Ramandazafy	Revue de l'Océan Indien
M. Rivo Stephanoel Razoarinjatovo	New Magazine
Mme Irina Razafiarinivo	Feon'Imerina
M. Fano Rakotondrazaka	Fréquence Plus

Dans le cadre du Programme de bourses de Troisième Cycle offert conjointement par le Gouvernement japonais et la Banque mondiale, deux malgaches ont été sélectionnés pour l'année universitaire 2001-2002 :

Noël Razafinjatovo	Préparation d'un DESS en projets de santé en situation de développement Université Victor Segalen-Bordeaux II
Nirina Herisoa Andriambalotiana	Mastère en Chef de projet en Aquaculture au Centre Régional Universitaire de Formation Permanente du Languedoc Roussillon (CREUFOP) Université de Montpellier II

ANNEXES

Projets clôturés (décembre 2001)

1. Projet d'Appui au Programme de Vulgarisation Agricole (PNVA)

Crédit 2729-MAG, clôturé en décembre 2000

Projets Négociés, Signés, en attente de mise en vigueur (décembre 2001)

1. Projet multisectoriel pour la Prévention du Sida (PMPS)

Objectifs :

Le principal objectif du Projet Multisectoriel pour la Prévention du Sida est d'assister le Gouvernement à promouvoir une réponse multisectorielle au VIH/SIDA et à sa propagation afin de le maintenir à son taux de prévalence actuel.

Montant du crédit :

20 millions US\$

Situation :

Date d'approbation par la Banque mondiale : 13 décembre 2001

Date de signature : 14 décembre 2001

Date de démarrage : 30 juin 2002

Responsable national :

M. Alain J. RANDRIAMAHERISOA

Directeur national

BP 5004 Antananarivo 101 Madagascar

Tél : (261 20) 22 654 49

E mail : ugp@dts.mg

Chargé du Projet, Banque mondiale :

Mme Claudia ROKX

Spécialiste Senior en Nutrition

Tél : (202) 473 3619

Fax ; (202) 473 8107

E mail : Crokx@worldbank.org

2. Second Projet pour le Développement du Secteur Privé (PDS II)

Objectifs :

Le Projet a pour but de permettre au Gouvernement d'améliorer l'accès aux principaux services publics (y compris les transports), d'en accroître la fiabilité et d'en réduire le coût.

Le Projet proposé fait suite au Projet de Développement et de Renforcement du Secteur Privé (PATESP - Crédit 2956-MAG), et plus particulièrement au volet de dérégulation des marchés et de privatisation, lequel a été intégralement décaissé.

Ces objectifs seront atteints grâce :

1. A la poursuite de la privatisation d'une trentaine d'entreprises restante du premier lot clé et à la libéralisation des secteurs correspondant (agro-industries, transports aériens et télécommunications), ce qui améliorera l'efficacité des sociétés en question et créera de nouvelles possibilités d'implantation d'entreprises privées et d'investissements ;
2. Au renforcement de la capacité du Gouvernement pour réglementer les secteurs dans lesquels une participation privée est souhaitée.

Montant prévu du Crédit :

23,8 millions US\$

Durée : 4 ans

Situation :

Date d'approbation par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale : 28 août 2001

Responsable national :

M. Alain SOUMOUDRONGA

Secrétaire général du Ministère du Développement du Secteur privé et de la Privatisation

Tél : (261 20) 22 205 47

Chargé du Projet, Banque mondiale :

M. Yvan ROSSIGNOL

Tél : (202) 473 0105

Projets en Préparation (décembre 2001)

1. *Projet de Développement du Transport Rural*
2. *Deuxième Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM 2)*

Projets financés par la Banque mondiale (historique)

(décembre 2001)

En millions US\$

N°	Nom du Projet	Début	Fin	Montant engagé
90	Premier Projet Routier	oct-66	déc-74	11,64
134	Second Projet Routier (Fonds IDA)	août-69	déc-72	5,43
200	Port Autonome de Toamasina-A	nov-70	déc-77	9,85
200	Port Autonome de Toamasina-B	janv-74	déc-79	1,80
214	Irrigation Lac Alaotra	nov-70	juin-76	5,16
322	Irrigation et Dévelop. Rural Morondava	avr-73	déc-81	14,14
351	Troisième Projet Routier	avr-73	déc-77	15,00
351	Troisième Projet Routier (Fonds IDA)	févr-76	mars-79	5,58
488	Premier Projet Ferroviaire	sept-74	juil-79	6,00
506	Premier Projet Elevage Villageois et Dév. Rural	juin-75	déc-82	9,60
510	Premier Projet Education (Fonds BIRD)	oct-67	janv-74	4,53
525	Projet Forestier Mangoro (Fonds BIRD)	août-75	déc-80	6,75
570	Second Projet Routier (Fonds BIRD)	avr-69	déc-73	3,50
585	Ferme d'Etat Omby (Fonds BIRD)	févr-69	juin-75	2,80
641	Quatrième Projet Routier	août-76	déc-83	22,00
663	Deuxième Projet Education	août-77	déc-84	13,72
817	Barrage Hydroélectrique Andekaleka-1	mai-79	déc-83	33,00
817	Barrage Hydroélectrique Andekaleka-2	déc-80	sept-86	7,57
876	Troisième Projet Routier (Fonds BIRD)	avr-73	déc-77	15,00
881	Développement Agricole Mangoky	mars-80	août-86	10,84
903	Second Projet Ferroviaire	mai-80	juin-84	12,98
938	Cinquième Projet Routier	mars-80	juin-86	24,00
977	Crédit Secteur Industriel	févr-81	déc-85	4,99
1002	Eau et Assainissement Antananarivo	déc-80	juin-86	13,50
1016	Promotion Exploration Pétrolière	août-80	déc-85	12,39
1064	Prêt Agricole	août-81	déc-86	10,94
1065	Premier Projet Forestier Mangoro (Fonds BIRD)	déc-74	déc-81	6,75
1086	Etude de la Plaine de Tana	oct-81	déc-86	2,30
1155	Organisation et Formation Comptable	mai-82	juin-89	11,50
1161	Second Projet Forestier Mangoro	déc-82	juin-87	20,00
1211	Second Projet Elevage Villageois	mars-83	déc-88	8,14
1249	Appui aux Institutions Agricoles	déc-82	juin-87	5,70
1298	Exploration Huile Lourde Tsimiroro	janv-83	déc-89	11,50
1337	Intensification Culture du Riz Lac Alaotra	mars-84	sept-91	18,00
1391	Sixième Projet Routier + Fonds Spécial	févr-84	juin-90	45,00
1433	Développement du Secteur Coton + Fonds Spécial	août-84	juin-90	17,80
1497	Projet de Développement Urbain	févr-85	déc-92	12,80
1526	Premier Projet Réhabilitation Dégats Cycloniques-A	févr-85	déc-89	15,00
1526	Premier Projet Rehabilitation Dégats Cycloniques-B	déc-86	déc-89	10,00
1541	Crédit d'Ajustement Sect. Industrie (CAS) + Fonds Spécial	août-85	sept-90	60,00
1589	Réhabilitation Petits Périmètres Irrigues	févr-86	juin-92	10,57
1661	Formation en Compta. et Gestion (INSCAE)	oct-86	déc-92	10,30
1691	Crédit Ajustement Sect. Agricole (CASA) + Fonds Spécial	nov-86	juin-90	53,00
1694	Troisième Projet Ferroviaire	oct-86	juin-92	12,00
1709	Appui aux Institutions Agricoles 2	févr-87	juin-92	10,00
1752	Réhabilitation Portuaire	sept-87	mars-93	16,00
1787	Energie 1	juil-88	déc-92	25,00
1804	Second Crédit Agricole (BTM 2)	oct-87	juin-94	10,00

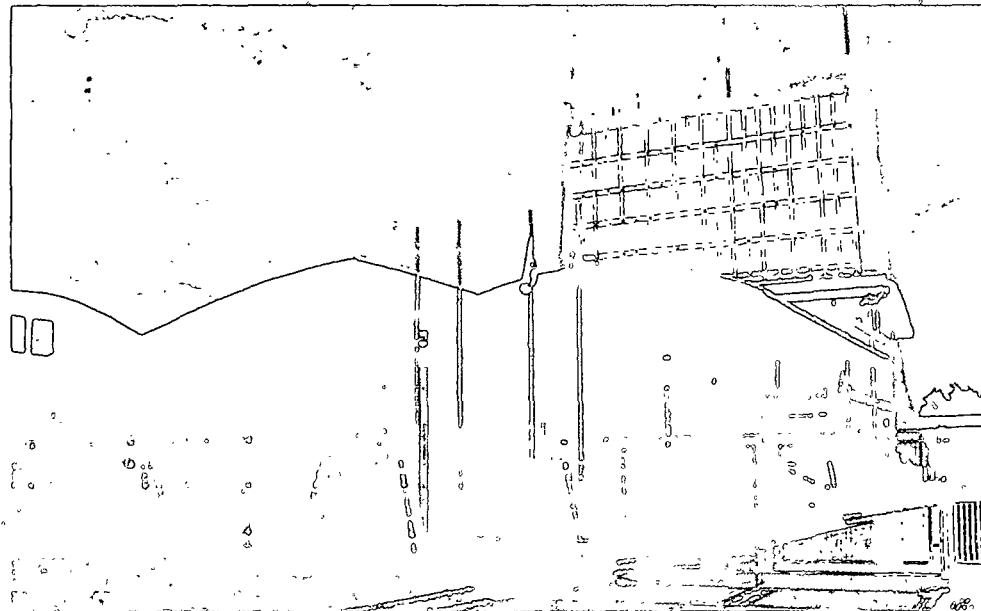
1834	Crédit Ajust. Sect. Poli. Comm.et Ind. (CASIC)+Fonds Sp	sept-87	déc-90	83,00
1878	Projet Forestier 3 : Gestion et Protection des Forêts	déc-88	janv-96	7,00
1905	Septième Projet Routier	janv-89	juin-93	40,00
1928	Préparation Projet Minier Titane	déc-88	juin-92	8,55
1941	Crédit Ajustement Secteur Public (CASEP)	déc-88	sept-92	127,60
1967	Action Sociale et Appui Gestion Economique (PASAGE)	mars-89	juin-96	22,00
2042	Projet Recherche Agricole	juin-90	déc-97	24,00
2094	Crédit Renf. du Secteur Education (CRESED)	juil-90	juin-98	39,00
2104	Développement Secteur Financier et Secteur Privé (APEX)	sept-90	sept-99	48,00
2117	Projet Développement de la Plaine de Tana	janv-91	juin-99	30,50
2125	Projet Environnement 1	févr-91	juin-96	26,00
2150	Projet Pilote Vulgarisation Agricole	mars-91	juin-95	3,60
2243	Projet Sectoriel Elevage	juin-92	juin-99	19,80
2251	Projet Sect. Appui Programmes Santé (CRESAN)	août-92	déc-98	31,00
2382	Renforcement Ens. Technique et Professionnel (PREFTEC)	juin-92	juin-99	22,80
2459	Projet Finances Rurales	avr-94	déc-97	3,70
2474	Projet Sécurité Alimentaire	avr-93	juil-99	21,30
2497	Projet Appui aux Institutions Financières (PRODIF)	juin-94	sept-98	6,30
2538	Projet Sectoriel Pétrole	sept-94	déc-98	51,90
2591	AGETIPA	août-94	déc-98	18,30
2625	Deuxième Projet Réhabilitation Dégats Cycloniques	sept-94	déc-97	13,10
2644	Périmètres Irrigués (PPI2)	déc-94	juin-00	21,20
2729	Projet Vulgarisation Agricole (PNVA)	janv-96	déc-00	25,20
2778	Fonds d'Investissement et de Développement (FID2)	juin-96	juin-00	40,00
2844	Energie 2	août-96	juin-01	46,00
2911	Appui Gestion Publique (PAIGEP)	déc-96	déc-00	13,80
2937	Crédit d'Ajustement Structurel	avr-97	avr-97	71,00
9	Programme Environnement II	juin-97	déc-01	30,00
2956	Projet d'Appui au Développement du Secteur Privé (PATESP)	févr-98	févr-01	24,00
2968	Projet d'Infrastructures Urbaines (AGETIP 2)	oct-97	juin-02	35,13
3025	Projet Pilote d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEPAR)	juin-98	juin-03	16,76
3046	Crédit de Renforcement du Secteur Education - Phase 2 (CRESED 2)	jan-99	juin-03	63,00
3060	Deuxième Projet de Nutrition Communautaire (SEECALINE)	nov-98	juil-03	27,13
3111	Projet de Réforme du Secteur Minier (PRSM)	jan-99	sept-02	5,00
3180-1/2 FID III		sept-99	déc-01	33,00
3217	MicroFinance	oct-99	déc-04	17,00
3218-1/2 CAS II		oct-99		120,00
3302	CRESAN II	août-99	déc-06	40,00
3364	Projet du Secteur Transport (PRRST)	nov-00	jan-08	65,00
3331	Projet de partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional (PGIDR)			
3524	Projet de Soutien au Développement Rural (PSDR)	mai-01	mai-05	4,60
3498	Projet de Développement Communautaire (FID IV)	sept-01	juin-07	89,00
		nov-01	déc-06	137,00
TOTAL				2.248,35

LEXIQUE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

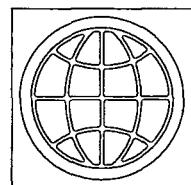
ACM	Aviation Civile de Madagascar
ADEMA	Aéroport de Madagascar
ADMMEC	Association pour le développement du mouvement mutualiste d'épargne et de crédit
AEPA	Alimentation en Eau Potable et Assainissement
AERP	Authorisation Exclusive de Réservation de Périmètre
AGERAS	Appui à la gestion régionalisée de l'environnement et à l'approche spatiale
AGETIPA	Agence d'exécution des travaux d'infrastructures publiques d'Antananarivo
AGETIP 2	Projet d'infrastructures urbaines
AGEX	Agence d'exécution
AGR	Activités génératrices de revenus
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
AMSCO	African management services company
ANAE	Association nationale d'actions environnementales
ANGAP	Association nationale de gestion des aires protégées
AP	Aires protégées
APDF	Africa project development facility
APMF	Agence Portuaire, Maritime et Fluviale
APSM	Agence de Promotion du Secteur Minier
APIPA	Autorité pour la protection contre les inondations de la plaine d'Antananarivo
ARIF	Associations régionales inter-professionnelles pour le développement de la formation
ATPEM	Assistance Technique aux Petits Producteurs Miniers
AUE	Association des usagers de l'eau
BAD	Banque africaine de développement
BCMM	Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
BCRM	Banque centrale de la république de Madagascar
BEI	Banque européenne des investissements
BFV	Banky fapandrosoana ny varotra (Banque commerciale)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international de travail
BPPA	Bureau du projet de développement de la plaine d'Antananarivo
BTM	Bankin'ny tantsaha mpamokatra (Banque agricole)
CA	Centrale d'achat
CASA	Crédit d'ajustement du secteur agricole
CASEP	Crédit d'ajustement du secteur public
CASI	Crédit d'ajustement du secteur de l'industrie
CASPIC	Crédit d'ajustement de la politique industrielle et commerciale
CAS	Crédit d'ajustement structurel
CCCE	Caisse centrale de coopération économique
CCI	Centre de commerce et d'industrie
CDV	Centre de Documentation Virtuelle
CECAM	Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel
CERES	Centre des ressources des personnels des établissements d'enseignement technique et professionnel
CETE	Centre d'études technique pour l'équipement
CEPROVET	Centre de promotion des vétérinaires
CFIC	Centre de formation en informatique
CFD	Caisse française de développement
CFSIGE	Centre de Formation en Sciences de l'Information Géographique et de l'Environnement
CHD	Centre Hospitalier de District
CIRAGRI	Circonscription régionale agricole
CIRDI	Centre international pour le règlement des différents relatifs aux investissements
CISCO	Circonscription scolaire
CNEAGR	Conseil national pour l'éducation agricole
CNFTP	Centre national de formation technique et professionnelle
CNRE	Centre national de recherche environnementale
CNS	Centre national de secours
COMODEL	Comité de mise en oeuvre de l'engagement de l'Etat
CPE	Comité de Point d'Eau
CRC	Comité de réflexion sur la compétitivité
CRD	Comité Régional de Développement
CRDA	Comité de Réforme du Droit des Affaires
CRESAN	Projet d'amélioration du secteur santé
CRESED	Projet de renforcement du secteur éducation
CRPP	Centres provinciaux de recyclage
CSB	Centre de Santé de Base
CSP	Comité de suivi des projets
CSBF	Commission de supervision bancaire et financière
CTE	Comité Technique d'Evaluation
DCPE	Document de cadre de politique économique
DD	Direction des domaines
DEA	Direction de l'eau et l'assainissement
DEAP	Droit d'entrée aux aires protégées
DEED	Développement énergétique écologiquement durable

DEF	Direction des eaux et forêts
DEN	Direction de l'énergie
DIP	Direction des investissements publics
DIRESEB	Direction régionale de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base
DMG	Direction des Mines et de la Géologie
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTI	Droits des douanes et taxe d'importation
DTS	Droit de tirages spéciaux
ECG	Equipe centrale de gestion
Eessa	Etablissement d'enseignement supérieur des sciences agronomiques
EF	Education et formation
EIE	Etudes d'impact environnemental
ENAM	Ecole nationale d'administration de Madagascar
ENEAM	Ecole Nationale d'Enseignement de l'Aéronautique et de la Météorologie
EN1	Ecole normale niveau 1
ENMG	Ecole nationale de la magistrature et des greffes
EMC	Gestion des environnement marin et côtier
EPG	Equipe provinciale de gestion
EPIC	Etablissement public à caractère industriel et commercial
FAD	Fonds africain de développement
FASP	Fonds d'Appui au Secteur Privé
FASR	Facilités d'ajustement structurel renforcé
FDHA	Fonds de Développement Halieutique et Aquacole
FEP	Fonds d'études des projets
FER	Fonds d'Entretien Routier
FFIP	Fonds d'intervention de formation professionnelle
FIARO	Société financière d'investissement Aro
FID	Fonds pour le développement
FIDA	Fonds d'intervention pour le développement
FMI	Fonds monétaire international
FMG	Francs malagasy
FORAGE	Fonds régional d'appui à la gestion de l'environnement
FSA	Fonds spécial pour l'Afrique
FTM	Foibe Taosarintan'i Madagasikara
GELOSE	Appui à la gestion locale sécurisée
GEF	Fonds mondial sur l'environnement
GIREFTP	Groupements inter-régionaux des établissements de formation technique et professionnelle
GPF	Gestion Participative des Forêts
GTZ	Coopération allemande
HIMO	Haute intensité de main d'oeuvre
IDA	Association internationale de développement
IEC	Information, éducation, communication
IF	information géographique
IFP	Institutions financières participantes
IMATEP	Institut malgache des techniques de planification
INFP	Institut national de formation pédagogique
INPF	Institut national de promotion/formation
INSTAT	Institut national de statistiques
IPM	Institut Pasteur de Madagascar
IPPTÉ	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
IST	Institut supérieur de technologie
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy
LTDCL	Programme de lutte contre les troubles dûs à la carence en iodé
MARR	Missions, attributions, rôles et responsabilités
MAT	Ministère de l'aménagement du territoire
MEC	Mutuelles d'épargne et de crédit
MECIE	Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement
MEP	Ministère de l'économie et du plan
METP	Ministère de l'enseignement technique et professionnel
MFB	Ministère des finances et du budget
MID	Marché interbancaire de devises
MINATV	Ministère de l'aménagement du territoire et de la ville
MINÉSEB	Ministère de l'éducation secondaire et de l'enseignement de base
MINSAN	Ministère de la santé
MINSUP	Ministère de l'enseignement supérieur
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
MTP	Ministère des travaux publics
OFMATA	Office malgache du tabac
OMERT	Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications
OMH	Office malagasy des hydrocarbures
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONCE	Observatoire national des compétences et de l'emploi
ONE	Office national de l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale

OMERT	Office malgache d'études et de régulation des télécommunications
OMNIS	Office malgache national d'industries stratégiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
PADR	Plan d'Action pour le Développement Régional
PAE	Plan d'actions environnementales
PAM	Programme alimentaire mondial
PASAGE	Programme d'action sociale à la gestion économique
PAIGEP	Projet d'appui institutionnel à la gestion publique
PATESP	Projet de renforcement des capacités et de développement du secteur privé
PATFR	Projet d'assistance technique en finances rurales
PCN	Programme communautaire de nutrition
PCD	Plan Communaux de Développement
PDD	Plan de développement des districts
PDP	Programme des dépenses publiques
PDV	Plan de Développement Villageois
PE	Programme environnemental
PFU	Participation Financière des Usagers
PGIDR	Projet de Partenariat entre le secteur public et le secteur privé et Gestion de l'Information pour le Développement Régional
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissements publics
PIPM	Programme d'Investissement Prioritaire Municipal
PME	Petites et moyennes entreprises
PMF	Projet Micro Finances
PMI	Petites et moyennes industries
PNAE	Programme national d'amélioration de l'éducation
PNB	Produit national brut
PNEBE	Programme national d'économie de bois d'énergie
PNRA	Projet national de recherche et de vulgarisation agricole
PNVA	Projet national de vulgarisation agricole
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PPIM	Programme-pilote intégré de Mahajanga
PRAGAP	Programme de renforcement et d'amélioration de la gestion administrative et pédagogique
PRE	Permis de Recherche et d'Exploitation
PRODIF	Projet de développement des institutions financières
PROGELEC	Programme d'électrification
PRRST	Projet de Réforme et de Réhabilitation du Secteur des Transports
PRSM	Projet de Réforme du Secteur Santé
PSDR	Programme de Soutien au Développement Rural
PSE	Projet sectoriel élevage
PSI	Politique, stratégie et instrument
PTA	Programme de travail annuel
PREFTEC	Projet de renforcement de l'enseignement technique et professionnel
PVUA	Projet de voiries urbaines d'Antananarivo
RN	Route nationale
RNI	Réerves naturelles intégrées
RIL	Régime d'importation libéralisée
SAMVA	Service autonome de maintenance de la ville d'Antananarivo
SANSA	Stratégie nationale de sécurité alimentaire
SEECALENE	Projet de sécurité alimentaire et de nutrition élargi
SFI	Société financière internationale
SIE	Système d'information environnementale
SIGE	Système d'Information et de Gestion Environnementale
SIGM	Système d'Information Géologique et Minier
SIGTIM	Système Informatisé de Gestion des Titres Miniers
SILI	Système d'importation libéralisée
SIRAMA	Siramamy malagasy
SNVA	Système national de vulgarisation agricole
SNIGS	Système national d'information et de gestion sanitaire
SOLIMA	Solitany malagasy
STA	Secrétariat technique à l'ajustement
TELMA	Télécom malagasy
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UERP	Unité d'études et de recherches pédagogiques
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfant
USD	Dollars des Etats Unis
USAID	United States agency for international development
VCT	Vivre contre travail
WWF	World Wild Funds
ZAES	Zone d'Activité Economique Spéciale
ZAP	Zone d'animation pédagogique



BANQUE MONDIALE SIEGE
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, USA
Tél : (202) 477 1234
Fax : (202) 477 6391
Télex : 248423 WORLDBANK



Direction des Opérations
pour Madagascar, Comores,
Maurice et Seychelles
Rue Andriamifidy L. Razafimanantsoa
Anosy, Antananarivo
Tél : (261 20) 22 560 00
Fax : (261 20) 22 333 38
BP 4140 Antananarivo 101
Madagascar